Du 23 au 29 novembre 2026
Numéro 8204

PETITES AFFICHES
Matot Braine
CHAMPAGNE-ARDENNE

2€

matot-braine.fr

L'HEBDOMADAIRE RÉGIONAL D'INFORMATION ÉCONOMIQUE ET JURIDIQUE - GROUPE FORUMECO

L'HEBDOMADAIRE RÉGIONAL D'INFORMATION ÉCONOMIQUE ET JURIDIQUE – (134e année)

RÉSEAU LEGALNET

Les ressources au cœur des enjeux économiques

La Banque de France a débattu des enjeux d'approvisionnement en métaux et en énergie pour les entreprises françaises. *Page 5*

Port Colbert : Kaufman & Broad accélère le chantier



Le quartier du Port Colbert prend de plus en plus sa forme définitive. Première étape : l'inauguration de sa résidence étudiante avant la livraison totale de 380 logements. *Page 7*

L'industrie, pilier de la souveraineté en tension

Le gala annuel de l'UIMM a mis à l'honneur les apprentis et les entreprises. L'occasion de soutenir un secteur en transition. *Page 8*

Aginode Connect reprise par ses salariés en Scop

Aginode Connect poursuit son activité grâce à la mobilisation de ses salariés. 56 emplois sont sauvés sur 117. *Page 8*

Portrait

Le Marnais Nicolas Noirot. *Page 32*

17 pages d'annonces légales et d'appels d'offres.
Pages 14 à 30

L'armée expérimente la logistique de demain

Les camps militaires de Mourmelon-le-Grand, Suippes et Mailly-le-Camp sont le théâtre, durant trois semaines, de l'exercice DOUMENC, réunissant trois brigades du CALT (Commandement de l'appui et de la logistique de théâtre) avec comme objectif d'expérimenter des solutions innovantes (drones, robots, impression 3D) pour rendre la logistique plus mobile et réactive dans les conflits de demain, à l'Est ou au Levant notamment. L'exercice DOUMENC teste ainsi en grandeur réelle de nouveaux dispositifs, dont le recours aux imprimantes 3D pour réparer ou remplacer une pièce en urgence. *« L'impression 3D nous permet de disposer, avec une seule imprimante, d'un plus grand nombre de pièces que si nous devions stocker individuellement chacune d'entre elles dans un grand conteneur »*, explique le Colonel Casanova. Quant aux robots et drones, auxquels l'armée fait de plus en plus appel, eux-aussi sont passés par différentes phases de test. *« Nous préférons envoyer un drone ou un robot plutôt qu'un soldat, afin de ne risquer que la machine, le capteur ou la ressource transportée. Un drone peut aller observer au loin et détecter la présence d'ennemis. »*

Page 3



Aujourd'hui, le soutien s'adapte à la manœuvre. Exit les longues colonnes de véhicules dans le désert. Les convois sont plus petits, les ressources dispersées et la mobilité accrue. C'est ce type de déplacements qui a été testé dans les camps de Champagne lors de l'exercice DOUMENC.

ND

Le Grand Est leader en matière de valeur ajoutée agricole

Avec 5,6 milliards d'euros, le Grand Est représente près de 15% de la valeur ajoutée brute agricole de la France et figure à la première place nationale. En 2025, la production a progressé de près de 5% en volume et plus de 10% en valeur. Entre autres scores : la progression de la valeur céréalière régionale, la première de France, dépasse les 17%. Le Grand Est figure au rang des cinq premières régions productrices d'oléagineux en France. Ce secteur progresse de 10% en volume et de 7,5% en valeur. La progression en valeur du Grand Est dépasse les 19%. En ce qui concerne la viticulture, la hausse nationale est de 6% en volume et de 7,2% en valeur. Les trois premières régions productrices de vin (Grand Est, Nouvelle-Aquitaine et Bourgogne-Franche-Comté) couvre près de 70% de la valeur nationale. Dans le Grand Est, la valeur de la production viticole a gagné près de 20% en 2025, après un recul de 36% en 2024. Les bons résultats d'ensemble de l'année 2025 conforte la place de la production régionale dans l'agriculture française : 16% du blé tendre, 19% de l'orge d'hiver, 30% de l'orge de printemps et 11% du maïs, 17% du colza, 8% du soja et tournesols, 28% des betteraves sucrières, 9% de l'ensembles des pommes de terre, 69% de la luzerne déshydratée et 16,5% de la production de vins AOP.

Page 10

IMPACT MAXIMAL
VISIBILITÉ TOTALE
Optez pour la une, soyez incontournable



03 26 08 38 30

R 28302 - 8204 - 2€
3760149520018



baromètre

La fréquentation des hébergements touristiques

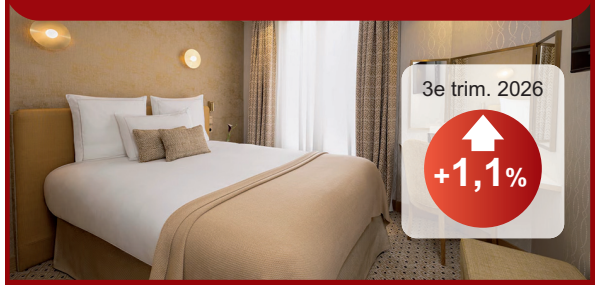

Au 3e trimestre 2026, la fréquentation dans les hébergements collectifs touristiques en hausse de 1,1%

La hausse de la fréquentation concerne les hôtels (+1,7 %) et les campings (+0,9 %). La fréquentation des autres hébergements collectifs de tourisme (AHCT) augmente un peu (+0,2 %). Au troisième trimestre 2026, la fréquentation hôtelière atteint 70,4 millions de nuitées, soit 1,2 million de nuitées de plus qu'au troisième trimestre 2025. Sur un an, la hausse est soutenue pour la clientèle résidente (+2,8 %, soit 1,1 million de nuitées en plus) et légère pour la clientèle non résidente (+0,2 %, soit 70 000 nuitées en plus). (INSEE)

Les créations d'entreprises



Forte hausse sur un an des créations d'entreprises d'août à octobre 2026

Le nombre cumulé d'entreprises créées d'août à octobre 2026 augmente fortement par rapport à la même période un an auparavant : +49 500, soit +16,6 %. Les créations d'entreprises individuelles classiques augmentent fortement (+31 %), tout comme les immatriculations de micro-entrepreneurs (+18,4 %). Les créations de sociétés sont également en hausse (+6,0 %). Sur les trois derniers mois, le secteur qui contribue le plus à la hausse sur un an est celui du commerce (+13 800 créations par rapport à la même période un an auparavant, soit une contribution de +4,6 points). Au sein de ce secteur, les créations augmentent fortement pour les activités de « vente à distance sur catalogue spécialisé » (+5 200 créations). (INSEE)

Dirigeants d'entreprises : part des femmes



Les femmes représentent 35 % des dirigeants d'entreprise

En 2024, les femmes représentent 35 % des dirigeants d'entreprises. La parité est presque atteinte parmi les entrepreneurs individuels : 46 % sont des femmes, pour les micro-entrepreneurs comme pour les entreprises individuelles classiques. En revanche, dans les sociétés, les femmes ne représentent que 23 % des dirigeants. La part de dirigeantes varie fortement selon le secteur, de 6 % dans la construction, secteur toujours très masculin, à 62 % dans les activités de services aux ménages. Elle diminue nettement avec la taille des entreprises : seuls 17 % des dirigeants des entreprises de 250 salariés ou plus sont des femmes contre près du double pour celles de moins de 10 salariés. (INSEE)

Philippe Baptiste annonce une prime aux agents du CROUS



ND

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Philippe Baptiste (à droite) a visité les nouvelles installations du CROUS de Reims (un Resto U rénové en 2024) accompagné du Directeur général du Crous de Reims, Raymond Carrasset et de la présidente du Cnous, Bénédicte Durand.

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche, Philippe Baptiste, s'est déplacé au Crous de Reims afin de signer un contrat d'objectifs et de performance (accord pluriannuel conclu entre un organisme public ou opérateur de l'État et son ministère de tutelle) pour les trois prochaines années ainsi que pour annoncer une prime de 600 € bruts aux 6 500 agents français des Crous, notamment en réponse à leur fort investissement depuis le passage du repas unique à 1 €, le 4 mai dernier. *« Ce contrat est avant tout la traduction opérationnelle d'une volonté très simple : nous devons être au cœur de la lutte contre la précarité étudiante et contre les difficultés qu'ils rencontrent dans leur vie quotidienne »*, souligne le ministre. *« Dans ce contexte, le rôle des Crous est absolument essentiel »*, insiste-t-il, détaillant les mesures déjà mises en œuvre, dont le très symbolique repas à 1€ (à 3,30 € auparavant). *« Cette mesure a été mise en œuvre dans des délais particulièrement rapides. Elle a entraîné une augmentation considérable de la fréquentation des restaurants universitaires »*, fait savoir Philippe Baptiste. Au niveau national, la hausse enregistrée est en effet de + 48% quand, à Reims, elle a même doublé (+ 100%) atteignant ainsi plus de 1 700 plateaux repas sur le Campus Croix-Rouge et 550 en médecine. *« Nous faisons partie des Crous où la fréquentation a le plus augmenté »*, indique pour sa part, Raymond Carrasset, le directeur général du Crous de Reims.

Le campus de l'URCA compte en effet 5% de boursiers de plus que la moyenne du territoire, un élément à prendre en compte pour le Président de l'URCA, Christophe Clément, qui multiplie de son côté les initiatives sur le campus à destination des étudiants les plus précaires.

143 M€ INSCRITS AU PLF 2027

Pour accompagner le déploiement du repas unique à 1€ (qui coûte en réalité 9 € tout compris à produire), *« l'État a mobilisé 85 millions d'euros en 2026, avec la création de 800 emplois supplémentaires au total : 200 ont déjà été financés et 600 autres seront créés dans le cadre du prochain projet de loi de finances »*, fait savoir le Ministre qui précise que cette mesure a été prise dans le cadre *« d'un compromis politique »*. Pour continuer à financer cette initiative, 143 millions d'euros supplémentaires sont prévus dans le PLF 2027, comprenant la prime accordée aux agents des Crous. À Reims, cette hausse de crédits se manifestera notamment par la création d'une deuxième salle de self, pouvant accueillir un peu plus de 250 couverts. Une décision prise en lien direct avec la forte hausse de fréquentation du restaurant universitaire, entraînant des files d'attente très importante.

Mais le contrat d'objectifs et de performance ne s'arrête pas à la restauration, il encadre aussi la nécessaire montée en charge de construction de résidences étudiantes. *« La restauration, le logement, les bourses, les aides sociales et l'accompagnement des étudiants les plus fragiles constituent les piliers essentiels de notre réseau. Ce sont les fondements mêmes de la raison d'être des œuvres universitaires »*, souligne la Présidente du Cnous, Bénédicte Durand. Un plan de construction de 4 000 logements étudiants est ainsi annoncé. Sur le campus Croix-Rouge, la création de 180 nouveaux studios est ainsi programmée.

NASTASIA DESANTI

Ils bougent



JÉRÔME LEBON, NOMMÉ DIRECTEUR GÉNÉRAL DU CRÉDIT AGRICOLE CHAMPAGNE BOURGOGNE

Avec 25 ans d'expérience au sein du Crédit Agricole notamment du Nord-Est, Jérôme Lebon prend la direction du CACB. Développement des entreprises, marketing, digital, banque de proximité puis direction générale, il a contribué à la transformation technologique du Groupe. Avant de rejoindre le Crédit Agricole, Jérôme Lebon exerçait chez General Electric Capital. *« Je rejoins une entreprise solide, portée par des équipes engagées et un modèle mutualiste puissant »*, déclare le nouveau directeur général du CACB, *« Une performance durable est essentielle pour continuer à investir, à innover et à accompagner les projets de nos clients et de nos territoires »*. Nommé par le conseil d'administration présidé par Jean-Yves Remillet, Jérôme Lebon succède à Emmanuel Vey. Pour poursuivre ses objectifs de développement et renforcer une vision commune de développement de l'activité régionale, ses premiers déplacements lui permettront de rencontrer les collaborateurs, administrateurs des Caisses locales, clients et partenaires.

MBP

décideurs



Dans les camps de Champagne, l'armée expérimente la logistique de demain

Défense. Les camps militaires de Mourmelon-le-Grand, Suippes et Mailly-le-Camp sont le théâtre, durant trois semaines, de l'exercice DOUMENC, réunissant trois brigades du CALT (Commandement de l'appui et de la logistique de théâtre) avec comme objectif d'expérimenter des solutions innovantes (drones, robots, impression 3D) pour rendre la logistique plus mobile et réactive dans les conflits de demain, à l'Est ou au Levant notamment.

Plus de 3 000 hommes sont déployés sur les camps de Champagne durant trois semaines dans le cadre de l'exercice DOUMENC. Ils appartiennent à trois brigades du Commandement de l'appui et de la logistique de théâtre (CALT) unité de niveau divisionnaire de l'Armée de terre française, créée le 1er juillet 2024. Face aux nouveaux conflits à l'Est (en Ukraine et en Russie) et au Levant (Liban, Syrie, Jordanie, Israël) notamment, l'armée française se prépare à des conflits de haute-intensité en intégrant les nouvelles technologies au niveau de sa base arrière : les brigades de logistique (s'occupant principalement de tout ce qui concerne les flux), de génie (ouverture de voie, de décontamination) et de maintenance (remise en état opérationnel de tout type de matériel).



ND

L'exercice DOUMENC est l'occasion de tester de nouveaux robots, ici le robot mule chargé de transporter pièces et outillages pour limiter les déplacements des militaires.

MODERNISATION DES MÉTIERS

« Nous sommes déployés ici pour nous exercer et nous entraîner au conflit de haute intensité dans les conditions les plus réalistes possible, mais aussi pour rechercher de nouvelles idées, nous adapter en permanence et nous préparer aux menaces d'aujourd'hui et de demain », indique le colonel Casanova, Chef de Corps du 3e Régiment du Matériel (RMAT), basé à Muret (31). Car dans un combat, le potentiel des forces armées déployées diminue progressivement. *« Les médecins s'occupent des hommes et soignent les blessés. De mon côté, je prends en charge les équipements terrestres afin de réparer, au fur et à mesure, les avaries techniques ou tactiques »*, détaille-t-il.

À 250 km environ des lignes de front se trouve donc la base arrière chargée des réparations de véhicules et du matériel. *« Cela concerne notamment les lance-roquettes, les postes de tir de missiles et leurs équipements. Ce sont des matériels assez technologiques dont la réparation nécessite des spécialistes habilités. »* Devant l'évolution et la complexification des matériels, le maintenancier, qu'il soit mécanicien ou électronicien d'armement, effectue des formations afin de monter en compétences. *« Nous apprenons à maîtriser les nouvelles technologies, sans pour autant délaisser les anciennes, puisque nous les retrouvons encore sur certains théâtres d'opérations. Il ne faut donc jamais les oublier complètement »*, insiste le Colonel Casanova. Les soldats eux-même deviennent de mieux en mieux outillés avec des équipements adaptés aux nouvelles technologies. *« Il y a trente ans, aucun capteur n'était par exemple installé sur un véhicule. Aujourd'hui, il y en a partout. Nous fournissons donc aux mécaniciens des valises de diagnostic, comme dans le secteur civil. Grâce à ces outils, nous savons où se trouve le défaut, ce qu'il faut réparer et dans le délai le plus bref possible. »*

MATÉRIEL INNOVANT

L'exercice DOUMENC teste ainsi en grandeur réelle de nouveaux dispositifs, dont le recours aux imprimantes 3D pour réparer ou remplacer une pièce en urgence. *« L'impression 3D nous permet de disposer, avec une seule imprimante, d'un plus grand nombre de pièces que si nous devions stocker individuellement chacune d'entre elles dans un grand conteneur »*, explique le Colonel Casanova. Autre avantage, l'imprimante 3D permet de disposer d'un important catalogue numérique de pièces à imprimer sur place. *« Sur le terrain, vous avez déjà plus d'une dizaine de véhicules différents, avec des pièces qui, pour la plupart, ne sont pas communes à tous les modèles. Or, le diable se cache dans les détails : il suffit qu'une avarie concerne une pièce très particulière pour qu'un matériel entier devienne irréparable et ne puisse plus être renvoyé vers la ligne de contact. »* Il est donc impératif de disposer du maximum de pièces permettant ainsi de gagner en réactivité. Exemple avec la clé d'un véhicule Griffon (véhicule blindé multi-rôle). *« Elle est indispensable au fonctionnement du véhicule, car les batteries sont placées sous des coffres qu'il faut pouvoir ouvrir pour y accéder et démarrer le véhicule. C'est un petit objet qui se perd ou se casse assez facilement »*, livre le brigadier-chef Jeoffrey. Durée d'impression : 30 minutes. La clé de griffon n'est qu'un exemple : cache-écrou, poignée, accessoire de casque ou même support de téléphone sont autant de possibilités offertes par les imprimantes 3D grâce à différentes sortes de plastiques permettant de fabriquer des pièces aussi bien d'usage courant que d'autres, plus spécifiques. *« Nous avons des matières qui permettent de travailler des pièces plus souples que l'on peut plier ou auxquelles on peut donner une forme particulière. »* Il s'agit toutefois de solutions palliatives. Au retour en régiment, ou lorsque les pièces commandées sont arrivées, elles sont remplacées par des pièces de fabrication classique.

L'exercice DOUMENC aura par exemple permis de mettre en évidence la sensibilité des imprimantes aux températures. *« Si la température baisse trop, cela peut complètement dégrader le résultat. Nous en avons fait l'expérience durant les premiers jours, lorsqu'il a fait très froid »*, indique le brigadier-chef Jeoffrey.

DE PLUS EN PLUS D'ENGINS TÉLÉGUIDÉS

Quant aux robots et drones, auxquels l'armée fait de plus en plus appel, eux-aussi sont passés par différentes phases de test. *« Nous préférons envoyer un drone ou un robot plutôt qu'un soldat, afin de ne risquer que la machine, le capteur ou la ressource transportée. Un drone peut aller observer au loin et détecter la présence d'ennemis »*, indique Colonel Casanova. Quant au robot, il peut transporter des charges très lourdes avec moins de contraintes. *« C'est ce que nous attendons de la robotique : retirer l'homme d'un trajet, notamment lorsqu'un conducteur doit transporter une pièce. »*

L'entreprise KNDS, spécialisée dans le matériel de défense était ainsi présente sur cet exercice afin de tester certaines de ses innovations, comme le « robot mule » destiné à transporter des pièces et du matériel sur une ligne de front. L'industriel ne s'en cache pas, il cherche aujourd'hui à tirer les coûts vers le bas alors que la tendance jusqu'à présent était plutôt de fabriquer des équipements à l'unité, à des coûts assez élevés. Ce qui est plutôt le cas de l'ensemble de la base industrielle et technologique de défense. Mais le contexte a changé, notamment avec la guerre en Ukraine, où la question des coûts est devenue essentielle. Le mot d'ordre est désormais de faire du volume.

Le robot mule a été développé pour une grande facilité d'utilisation. Il peut se piloter « à vue », sur une portée d'environ 100 mètres ou « hors-vue », grâce à la 4G. Il peut ainsi déplacer des pièces d'un point A à un point B de la manière la plus autonome possible, sur plusieurs kilomètres et sans intervention humaine. *« D'une autonomie d'environ 100 km – tout dépend du terrain – il a une vitesse maximale de 15 km/h et peut transporter environ 300 kg. »* Mais son principal atout réside dans l'aspect robotique en lui-même. Afin de pouvoir s'affranchir du GPS, tous les trajets sont préalablement enregistrés grâce à une cartographie entièrement en 3D. *« Le système fonctionne aussi bien de jour que de nuit, sans difficulté particulière. Nous obtenons une très bonne précision, de l'ordre du centimètre en matière de localisation »*, annonce l'industriel. Quant à sa manipulation, *« elle est très facile, surtout si on a l'habitude d'avoir un joystick en main »*, confie le brigadier-chef testeur lors de l'exercice DOUMENC.

CAMOUFLAGE ET PROTECTION

Un peu plus loin, dans le secteur du Fort de Bouy, c'est un exercice d'un autre genre qui se déroule… Celui du camouflage et de la protection des installations logistiques. En haute intensité, la menace s'étend en effet dans la profondeur. Les stocks, les convois et les zones de déploiement logistique sont exposés à la détection et aux frappes. Auparavant, les forces armées fonctionnaient sur de grandes zones logistiques, comme au Levant ou à Gao (Mali). *« Nous étions alors dans une logique de juste suffisance et de concentration des stocks. »*

Aujourd'hui, le soutien s'adapte donc à la manœuvre. Exit les longues colonnes de véhicules dans le désert. Les convois sont plus petits, les ressources dispersées et la mobilité accrue. Les combattants logisticiens adaptent donc les flux pour réduire leur vulnérabilité et assurer la continuité du soutien. *« Ce qui a changé, ce sont les conflits que nous observons aujourd'hui en Europe de l'Est. Les conflits modernes nous ont conduits à adapter notre logistique, notamment à partir des retours d'expérience de ces nouveaux théâtres d'opérations »*, indique le colonel Tristan. L'occasion de rappeler que les entreprises du monde civil interviennent aussi régulièrement et directement au sein de la chaine logistique de l'armée. *« Les entreprises civiles viennent nous livrer au plus près du théâtre, jusqu'à 400 km. Pourquoi ? Parce qu'en situation de haute intensité, nous devons concentrer l'ensemble de nos moyens militaires sur le théâtre d'opérations. Aujourd'hui, 85 % des transports effectués au profit des forces sur le territoire national sont réalisés par des entreprises civiles. »* En 2026, le budget des armées françaises a atteint 68,4 milliards d'euros, selon les chiffres du ministère des Armées. Il s'agit d'une hausse historique dans le cadre de l'accélération du réarmement français.

Nastasia Desanti

Attractivité. **Dans le cadre des Rendez-vous Business organisés par le Grand Reims, une table ronde consacrée à la fidélisation des salariés et à leurs nouvelles attentes était organisée.**

Les entreprises à l'épreuve des nouvelles attentes des salariés



ND

Nathalie Therrien, présidente de l'ANDRH Champagne; Virginie Roger, Responsable d'équipe de France travail Pro; Mathilde François, Directrice du Pôle RH du Grand Reims; Jessica Frech, Responsable Ressources humaines du groupe Perin Sécurité et Samuel Huber, Directeur RH chez Latitude sont venus apporter leur expertise concernant la fidélisation des collaborateurs.

Le Covid a bouleversé les rapports au travail des salariés que cela soit pour la Gen Z ou pour l'ancienne génération. Meilleur équilibre vie professionnelle / vie personnelle, importance des valeurs véhiculées par l'entreprise, perspectives d'évolution sont autant de facteurs désormais abordés lors des entretiens d'embauche. *« Nous constatons toujours des difficultés de recrutement alors même que de nombreux secteurs sont sous tension »*, explique Nathalie Therrien, présidente de l'ANDRH Champagne (Réseau des RH). Une problématique qui s'explique notamment par la difficulté de certaines entreprises à fidéliser leurs salariés, notamment dans des métiers jugés difficiles, dans l'industrie, la restauration ou le bâtiment par exemple.

L'INTÉGRATION, PHASE INCONTOURNABLE

« Recruter c'est la première étape, ensuite vient rapidement celle de fidéliser », insiste Virginie Roger, Responsable d'équipe de France travail Pro. Ainsi, en France, on compte 2,2 millions de projets de recrutement dont 44% sont jugés difficiles.

« L'employeur doit faire en sorte d'intégrer correctement son salarié de telle sorte qu'il n'y ait pas de déception par rapport à la promesse de départ. » Aujourd'hui, les entreprises sont donc de plus en plus appelées à effectuer des parcours d'intégration ou *« onboarding »*. *« Il faut que la personne sente qu'elle est attendue. Et cela ne se limite pas à la préparation d'un bureau et d'un ordinateur, mais dans la faculté à créer du lien »*, détaille Nathalie Therrien, qui est aussi responsable RH chez Groupama. Elle prend en exemple celui de l'assureur mutualiste qui, avant même l'arrivée d'un salarié sur son lieu de travail, est invité avec des quiz quotidiens à se préparer à une certaine culture d'entreprise.

La collectivité du Grand Reims a pris le parti de détailler fortement ses fiches de postes pour éviter les surprises lors de la prise de fonction. *« Nous insistons beaucoup sur les conditions de travail, sachant pertinemment que nous ne pouvons pas, dans la fonction publique, nous aligner sur les salaires du privé »*, souligne Mathilde François, Directrice du Pôle RH du Grand Reims, gérant plus de 4 000 agents. Jessica Frech, Responsable Ressources humaines du groupe Perin Sécurité insiste pour sa part sur l'importance de la transparence concernant l'entreprise et son environnement. *« Nous préférons parler de ce que l'on fait plutôt de ce que l'on affiche. »*

« Si un problème a effectivement existé, il faut pouvoir le reconnaître et l'expliquer. Il ne faut pas promettre au candidat une réalité qui risque de le décevoir par la suite », soutient aussi Virginie Roger. Quant à Samuel Huber, Directeur RH au sein de la start-up Latitude, il plaide pour sa part pour *« un narratif assez fort »*, afin de pouvoir recruter les talents. *« Nous ne sommes pas dans une ville avec un écosystème spatial comme Toulouse ou Bordeaux, en revanche, on propose de vraies responsabilités sur nos postes. Là où chez un gros industriel, un ingénieur sera chargé du développement d'une sous-partie d'un moteur, chez Latitude on va proposer de travailler sur le moteur dans son ensemble. Notre structure à taille humaine permet aux salariés d'avoir une vision globale du projet, de participer à toutes ses étapes et d'acquérir une véritable expertise. C'est un argument qui plaît beaucoup. »*

PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION ET MOBILITÉ PROFESSIONNELLE

Car le rapport à la fidélité de l'entreprise a aussi évolué avec le temps. Les employeurs doivent donc donner des perspectives d'évolution et de compétences à leurs salariés. *« La performance est au cœur de notre activité »*, insiste le Directeur RH de Latitude, qui, pour fidéliser ses collaborateurs, vient de décider de distribuer des BSPCE (Bons de souscription de Parts de Créateurs d'entreprise). Une bonne manière de créer un sentiment d'appartenance à un collectif. Quant au Grand Reims, la collectivité a développé un pôle entièrement dédié à la Qualité de vie au travail regroupant pas moins de 14 personnes. Autre moyen de fidéliser, l'acceptation du recours au télétravail quand cela est possible, tout en insistant sur la nécessité pour certains postes, comme celui de manager, d'être présent un maximum sur site. *« Il est important de faire travailler plusieurs générations ensemble et de faire en sorte que les valeurs de l'entreprise soient partagées »*, rappelle Nathalie Therrien qui invite à la prudence lorsque l'on parle de fidélité. *« Un salarié qui reste dans une entreprise n'est pas nécessairement un salarié engagé »*, insiste Virginie Roger. Il peut simplement rester parce que le marché de l'emploi ne lui offre pas encore d'autres possibilités. *« Dans les grandes écoles, on explique souvent aux étudiants qu'ils resteront quatre ou cinq ans dans une entreprise avant de devoir changer. La mobilité professionnelle fait désormais partie du parcours et contribue à la richesse professionnelle. »* La fidélisation ne se mesure donc pas uniquement à la durée passée dans une société. Un salarié qui a évolué, développé ses compétences et contribué à la performance de l'entreprise, avant de partir vers de nouvelles perspectives, doit aussi être considéré comme une réussite par l'employeur.

NASTASIA DESANTI

En bref

Emploi et handicap

Le MEDEF Grand Est et l'Agefiph renforcent leur action auprès des entreprises

Cette convention formalise et amplifie une coopération engagée depuis plusieurs années entre les deux organisations. Elle porte une ambition commune : donner aux entreprises du Grand Est des repères, des outils et des interlocuteurs pour intégrer davantage le handicap dans leurs politiques de ressources humaines et faciliter leur passage à l'action.

Dans le Grand Est, le taux d'emploi des personnes en situation de handicap s'établit à 5,3 %. Si 41 % des entreprises atteignent ou dépassent le taux légal de 6 %, 23 % n'emploient encore aucune personne en situation de handicap.

Dans un contexte marqué par les tensions de recrutement, le vieillissement des salariés et les enjeux de maintien dans l'emploi, le MEDEF Grand Est et l'Agefiph souhaitent ainsi renforcer leur action commune au plus près des entreprises et des territoires.

Cinq axes pour agir concrètement :

- Professionnaliser le réseau du MEDEF Grand Est sur les enjeux liés à l'emploi et au handicap ;
- Sensibiliser et mobiliser les entreprises et faciliter leur accès aux solutions permettant de répondre à leurs enjeux RH et à leur obligation d'emploi des travailleurs handicapés ;
- Renforcer la coopération avec le Réseau des Référents Handicap et favoriser les échanges de pratiques entre entreprises ;
- Développer une alternance plus inclusive, en mobilisant entreprises, CFA et établissements d'enseignement supérieur
- Renforcer l'information des entreprises sur les dispositifs, ressources et accompagnements existants.

Ces engagements se traduiront notamment par des réunions d'information, conférences, webinaires et interventions auprès des clubs RH, des mandataires et des entreprises du réseau. Une attention particulière sera également portée aux seniors, à la santé au travail et à la prévention de la désinsertion professionnelle.

« Dans un contexte où de nombreuses entreprises rencontrent des difficultés de recrutement et doivent fidéliser leurs compétences, nous ne pouvons nous priver d'aucun talent. L'emploi des personnes en situation de handicap est à la fois un enjeu humain et un enjeu économique. Avec l'Agefiph, notre rôle est de donner aux entreprises du Grand Est, au plus près des territoires, les outils et les bons interlocuteurs pour passer concrètement à l'action », indique Christian Brethon, Président du MEDEF Grand Est.

« Le dernier baromètre IFOP emploi et handicap montre que les entreprises ont avant tout besoin d'être accompagnées, conseillées et outillées pour bien prendre en compte le handicap dans leurs politiques RH. C'est précisément ce que l'Agefiph et le MEDEF Grand Est visent avec cette convention : informer, faire connaître, aider à démystifier le handicap et faire en sorte que ce que l'on voit en premier, c'est la compétence », précise Emilie Oukoloff, Déléguée régionale de l'Agefiph Grand Est.

DES SOLUTIONS AU PLUS PRÈS DES ENTREPRISES

À l'occasion de cette signature, Pascal GUIGUES, Président d'Expert Emploi 52 – Cap Emploi, a apporté un éclairage opérationnel sur les solutions mobilisables par les entreprises en matière de recrutement et de maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap.

Jonathan Caye, cofondateur d'IlenaTech, a aussi partagé son expérience entrepreneuriale autour de l'accessibilité et de l'inclusion. Implantée en Haute-Marne, la démarche portée par IlenaTech est notamment à l'origine d'une signalétique de stationnement visant à mieux représenter la diversité des handicaps et à faire évoluer le regard porté sur le handicap.

L'ALTERNANCE, UN LEVIER D'INCLUSION

Le partenariat trouvera une première traduction concrète dès le 3 décembre 2026, à l'occasion des Pépites de l'Alternance, organisées simultanément à Strasbourg, Reims et Nancy.

Trois prix « Inclusion » seront remis afin de valoriser des entreprises engagées dans l'accueil et l'accompagnement d'alternants en situation de handicap.

En 2027, cette mobilisation se poursuivra notamment à l'occasion de WorldSkills à Metz et à travers des actions menées auprès des CFA et des établissements d'enseignement supérieur du Grand Est.

Conjoncture. Des métaux critiques aux approvisionnements énergétiques classiques, de la géopolitique au besoins des entreprises françaises, la conférence-débat organisée par la Banque de France s'est avérée ambitieuse. L'entreprise et les statistiques y ont trouvé un terrain d'entente : l'avenir sera riche et vert.

Le présent tourmenté n'entame pas l'optimisme de l'économie



GD
La conférence a réuni cinq experts des problématiques concernant l'énergie et les approvisionnements.

« Métaux critiques : l'or noir du XXIe siècle », le propos introductif à la conférence-débat « Energie et approvisionnement : nouveaux défis, nouveaux enjeux » expose le contexte géopolitique de la dépendance subie et de l'interdépendance souhaitée, sur les marchés des métaux et minerais rares.

Guillaume Pitron, journaliste, essayiste et chercheur à l'IRIS, l'Institut de Relations Internationales et Stratégiques, pose le cadre : *« L'ère de la mondialisation des échanges internationaux de matières premières est remise en cause. Ces échanges deviennent des leviers de négociations, voire de chantages, avec un durcissement des rapports de force. Ce fait est particulièrement présent en ce qui concerne les énergies ».*

Les métaux critiques, de quoi parle-t-on ? Des matières premières, définies comme critiques par la Commission Européenne, par leur concentration et leur production entre les mains de quelques pays. Ces métaux sont au nombre de 34. Parmi eux, le cuivre, l'aluminium, le cadmium, le cobalt, le lithium, le nickel …

L'HÉGÉMONIE DE LA CHINE

Les besoins pour ses métaux sont exponentiels. Certains entrent, par exemple, dans la production et le stockage de l'électricité. D'autres présentent des propriétés magnétiques pour le mouvement des moteurs. On retrouve ces métaux dans l'intelligence artificielle, dans la fibre optique, dans les puces électroniques ou dans l'industrie de défense.

« Fut un temps, poursuit Guillaume Pitron, *où l'Occident, par exemple les États-Unis, l'Australie, la France, produisait ces minerais. C'est le durcissement des réglementations environnementales qui ont condamné ces extractions, notamment en France. Ces productions ont alors émigré vers d'autres pays, comme la Chine qui va d'abord servir les besoins de ses propres industries. D'où les 75% des batteries des véhicules électriques mondiaux fournies aujourd'hui par la Chine. Les chocs systémiques, entre autres la crise sanitaire de la Covid, la guerre en Ukraine, le Détroit d'Ormuz, ont fait comprendre à l'Occident la nécessité de redevenir autonome ».*

LA RÉPONSE DES OCCIDENTAUX

Accéder à une certaine souveraineté industrielle est la première réponse des Occidentaux. Elle est d'abord normative en Europe, avec à l'horizon 2030 l'obligation d'extraire de son sous-sol 10% de sa consommation de métaux rares, de raffiner 40% de ce qu'elle importe et de recycler 25% de ce qu'elle consomme.

Et pendant ce temps, que font les Chinois ? Réponse du chercheur de l'IRIS : *« Ils utilisent leur avantage industriel en la matière pour maintenir la pression sur les Occidentaux. Ils font du chantage aux exportations de terres rares. Ils déploient une stratégie de diplomatie minérale partout où cela est possible : cobalt au Congo, lithium en Australie, nickel en Indonésie… ».*

Que se passe-t-il dans les autres pays, regorgeant de minerais rares, dont l'Afrique, l'Amérique latine, l'Indonésie ? *«Ils sont évidemment très courtisés et aspirent à devenir les nouveaux rois de la transition énergétique. À noter que 95% des minerais rares non transformés dans le monde proviennent actuellement de l'Afrique ».*

Conclusion de Guillaume Pitron : matières premières et énergies sont devenues les socles de la puissance et de la souveraineté, imposant des restrictions sur le marché mondial des composants et des technologies finies comme l'IA. Cette souveraineté tend à s'élargir aux produits manufacturés, aux infrastructures aux brevets et surtout en amont aux énergies elles-mêmes.

Laurent Vronski, Directeur Général d'Ervor et Secrétaire général de Croissance Plus, enchaîne sur les propos de Guillaume Pitron : *« À propos de la mondialisation, j'espère que c'est la fin de l'angélisme et de la naïveté des Occidentaux. Sur ce marché, nous ne sommes pas forcément entourés d'amis… Le bon sens sur le sujet des technologies de pointe, c'est le stock qui garantit l'activité. Les entreprises sont aujourd'hui obligées de comprendre le monde et de travailler dans un espace géopolitique mondial en permanence changeant. »*

LA FRANCE ET LES ÉNERGIES, OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Bérengère Mesqui, Sous-directrice des statistiques de l'énergie au Ministère de la transition écologique, expose, graphiques à l'appui, les données actualisées : *« Nous sommes très dépendants des énergies fossiles : 38% de pétrole et 18% de gaz naturel, 2% d'électricité et de chaleur, produits à partir d'énergies fossiles. Au total 58% d'énergies importées. C'est une vulnérabilité économique. On est passé de 68% en 2011 à 58% à présent. Un peu moins de dépendance parallèlement à une électrification des usages qui progresse moins : de 25 à 27% en 25 ans ».*

Quand l'approvisionnement venait à 75% du Moyen-Orient dans les années 70, la France importe aujourd'hui du gaz de Norvège, des États-Unis, de la Russie ou de l'Algérie, du pétrole de Mer du Nord, de l'Algérie ou des États-Unis, tout en se fixant un objectif : réduire la consommation d'énergies fossiles, de 56% à 40% en 2030 et à 29% en 2035. Les activités économiques de la France en 2024 ont représenté une facture de 219 Md€. Les prix ont considérablement augmenté : +27% pour le gas-oil depuis l'affaire du détroit d'Ormuz, le prix du gaz pour les entreprises a doublé entre 2019 et 2025 et +60% pour l'électricité.

Que dire de la montée en puissance la dépendance française vis-à-vis des États-Unis ?

Réponse de Laurent Vronski : *« Le slogan America First existe depuis très longtemps. Passer de la Russie aux* États-Unis*, et donc changer de bourreau n'est pas une bonne stratégie. Les* États-Unis *ont beaucoup de gaz et l'Europe pas assez. Le bon sens est la diversification des sources. »*

L'accord de Paris sur le changement climatique, c'était il y a dix ans, une éternité ?

Réponse de Frédéric Vinas, Chercheur à l'Observatoire des entreprises de la Banque de France : *« Les prix des matières premières ne sont plus les mêmes, ils évoluent vite selon les variations technologiques ou géopolitiques. Dix dollars de plus sur le baril de pétrole correspond à une facture augmentée de 4 Mds à l'échelle de la France. Les marchés de l'énergie sont très fragmentés, géographiquement et financièrement. Les entreprises sont contraintes de diversifier et de sécuriser leurs sources d'approvisionnement ».*

Des raisons d'espérer en France pour Frédéric Vinas : des créations d'entreprises travaillant dans le plus de raffinage maison et le plus de recyclage sur site des minerais.

LES INVESTISSEMENTS VERTS S'IMPOSENT

Question à Baptiste Thornary, Responsable du Pôle Evaluation, Conjoncture et Macroéconomie à BPI France « Faut-il produire autrement ? ». Réponse : *« Nous avons changé de monde en très peu de temps. La vraie question est comment produire de manière fiable au moindre coût ? Ce que disent les entrepreneurs que nous interrogeons ? Des mois à venir difficiles. Et beaucoup d'attentisme en matière d'investissement et d'embauche. Au-delà de la géopolitique, ce que retiennent les chefs d'entreprises ? La situation économique et politique de la France, avec les incertitudes conséquentes. Un tiers des entreprises sont inquiètes face aux problèmes d'approvisionnement. C'est deux fois plus qu'il y a cinq ans ».*

Des signes positifs ? Les trésoreries résistent bien, mais les réserves s'amenuisent. Cependant, les investissements verts ont doublé, de 25% avant la crise Covid à 50% aujourd'hui. Mais ils stagnent désormais, devant les contraintes en tout genre.

Une note d'espoir : *« Si certains approvisionnements énergétiques posent des problèmes, les enquêtes de Bpifrance révèlent un certain engouement des entreprises à l'égard des investissements verts. »*

LES ENTREPRENEURS DÉTESTENT L'INCERTITUDE

Le dernier mot revient à Laurent Vronski : *« Depuis la dissolution de l'Assemblée Nationale, le concours Lépine de la fiscalité la plus extravagante et la plus punitive, à l'encontre de toutes les envies d'investir ou d'embaucher, les chefs d'entreprises disent leur horreur de l'incertitude. L'agilité leur est devenue une arme secrète. »*

Il est aujourd'hui compliqué de faire des prévisions. Les ruptures technologiques sont l'avenir des vingt prochaines années. Tout va très vite et nous sommes obligés de constater le fin de nos certitudes.

GÉRARD DELENCLOS



Finances publiques. **Parmi les priorités de la DGFIP : le déploiement de la facturation électronique, la lutte contre la fraude fiscale et la réduction progressive du paiement par chèque.**

« La DGFIP est une administration de service, voire de conseil »



Didier Valentin : *« Nous sommes toujours perçus comme une administration de contrôle, alors que nos missions ont considérablement évolué ».*

BB

Pur produit de l'administration fiscale, Didier Valentin est le nouveau directeur Directeur départemental des Finances publiques (DDFIP) de la Marne. Tout juste arrivé dans le département en provenance du Val d'Oise où il a exercé pendant cinq ans, il souhaite à la fois ouvrir ses services sur le monde qui les entoure et changer l'image des Finances publiques. *« Il faut changer l'image de notre administration et aller davantage vers les autres institutions. Les premières rencontres que j'ai pu organiser vont dans ce sens »*, souligne le Directeur départemental qui a notamment déjà rencontré le Recteur, le président du tribunal de commerce et les services de l'Etat pour améliorer l'efficacité des collaborations pour identifier les irritants, traiter le sujet des entreprises en sommeil ou le recouvrement des amendes administratives, par exemple. *« Nous sommes toujours perçus comme une administration de contrôle, alors que nos missions ont considérablement évolué »*, souligne Didier Valentin. *« Nous distribuons notamment de nombreuses aides et nous accompagnons de plus en plus les entreprises. La DGFIP n'est plus une administration de contrôle, mais une administration de service, voire de conseil pour certains ».*

Ainsi, aujourd'hui, une entreprise ou un particulier peuvent solliciter un rescrit fiscal afin d'obtenir une prise de position formelle de l'administration sur une opération particulière. *« Cela permet de sécuriser juridiquement une situation et d'anticiper les éventuels risques fiscaux ou sociaux »*, précise-t-il. Rappelant aussi que ses services exercent *« une mission essentielle auprès des collectivités territoriales »*, Didier Valentin précise qu'elles *« assurent le contrôle et le paiement des dépenses publiques, mais jouent également un rôle de conseil auprès des élus ».*

DES PRIORITÉS À SUIVRE

Des missions de comptable public méconnues du grand public mais essentielles en ce qu'elles sécurisent les opérations financières des collectivités, en vérifiant par exemple que les dépenses sont correctement justifiées, que les contrats sont conformes et que les paiements sont adressés aux bons bénéficiaires. *« Il ne s'agit pas de contrôler l'opportunité des dépenses, qui relève de la responsabilité du maire ou de l'élu, mais bien leur régularité »*, explique le Directeur départemental. *« Nous sommes aussi des conseillers auprès des collectivités que nous pouvons accompagner dans leurs projets d'investissement, leurs choix de financement, leurs décisions budgétaires ou sur des questions juridiques ».*

Didier Valentin identifie parmi les autres priorités de la DDFIP le déploiement de la facturation électronique, la lutte contre la fraude fiscale et la réduction progressive du paiement par chèque. Concernant la facturation électronique, il s'agit d'une évolution importante pour les entreprises, qui doivent être en capacité des les recevoir depuis le 1er septembre 2026 et qui devront toutes pouvoir en émettre au 1er septembre 2027. *« Le système informatique fonctionne et sa robustesse se confirme. Il faut maintenant poursuivre les opérations de sensibilisation, continuer à expliquer les dispositifs, leur fonctionnement et les bénéfices qu'elles peuvent en tirer ».* Outre les gains de productivité et la réduction des coûts de facturation, le nouveau système devrait aussi sécuriser les échanges et améliorer la gestion de trésorerie grâce à une plus grande rapidité de paiement. La lutte contre la fraude fiscale a permis à l'Etat, en 2025, d'encaisser 35,1 millions d'euros dans la Marne. Au total, 195 opérations de contrôle sur place ont été réalisées et 1 932 dossiers relatifs aux revenus et au patrimoine ont été examinés. D'ailleurs, les contrôles ont eux aussi beaucoup évolué et se font de plus en plus sur pièces dans les bureaux, en s'appuyant sur l'outil informatique (et l'intelligence artificielle), davantage que sur place, contrairement à l'image d'Epinal du contrôleur fiscal que peuvent en avoir les Français.

Enfin, la DDFIP prépare l'extinction progressive du paiement par chèque. Si son utilisation chute d'année en année, le chèque reste un moyen de paiement apprécié de certains contribuables. Mais ceux-ci devront se faire une raison : considéré comme le moyen de paiement le plus exposé à la fraude, le chèque représente également un coût de traitement élevé (2,40 euros pour un encaissement par les services de la DGFIP, contre seulement 4 centimes pour un prélèvement), il est amené à disparaître progressivement au profit du virement. Dans la Marne, près de 300 000 chèques et titres interbancaires de paiement ont encore été traités en 2025.

« Nous menons une vaste opération de communication pour accompagner la disparition progressive du paiement par chèque. Il s'agit de faire connaître les moyens de paiement alternatifs, qui sont à la fois plus sûrs et moins coûteux », insiste Didier Valentin. Une mission de sensibilisation accompagnée d'un maintien de niveau de qualité de service élevé, quel que soit le moyen utilisé pour contacter les Finances Publiques : *« Nous avons un devoir de conseil et d'accompagnement envers les entreprises et les citoyens qui se comportent très bien. C'est vraiment cela que nous devons développer ».*

BENJAMIN BUSSON

Formation. **Depuis sa création, le Prix Pépite Champagne-Ardenne a récompensé 52 lauréats. La 13e édition a une nouvelle fois mis à l'honneur des étudiants ou jeunes diplômés qui osent, et montrent que l'entrepreneuriat est une voie d'avenir.**

Le Prix Pépite ou l'aventure humaine et entrepreneuriale

Placée sous le marrainage d'Elisa Trapier, lauréate nationale 2025 (avec Feel at Home, société de ménage écologique pour particuliers et entreprises), la 13e édition du Prix Pépite Champagne-Ardenne* a une nouvelle fois mis en exergue le parcours, le talent et les ambitions des étudiants qui entreprennent. Cette année, le Prix essaime sur le territoire régional, puisqu'il récompense des lauréats et lauréates venus des campus de Reims, Charleville-Mézières et Troyes.

Les lauréats 2026 expriment bien la diversité de l'entrepreneuriat étudiant. Avec Sanaé Design, Anaïs Remen (Troyes) a créé un studio de « care design » spécialisé dans la conception de solutions centrées sur le « prendre soin » Elle collabore avec les acteurs du système de santé (hôpitaux, médecins, patients, associations…) afin de concevoir des services et outils adaptés aux besoins réels. Grâce à l'analyse de mouvement sans capteur par intelligence artificielle, Baptiste Ismedon (Troyes), transforme avec Muve les exercices cliniques de rééducation pédiatrique en jeux vidéo interactifs. Roudan Imlyhen (Reims) a développé Med'émérite, une plateforme en ligne qui accompagne les lycées de terminale dans leur préparation aux études sélectives de santé, notamment par des cours structurés et des entraînements progressifs.



Les lauréats, entourés des participants à la 13es édition du Prix Pépite Champagne-Ardenne.

Lauréats régionaux, Anaïs Remen, Baptiste Ismedon et Roudan Imlyhen ont reçu une dotation de 2 000 €. Lauréate nationale, Estelle Depaix (Charelville-Mézières) a été distinguée pour Tesselia, entreprise qui développe et commercialise des matériaux bioplastiques fabriqués à partir de déchets végétaux issus de l'agro-industrie. Estelle Repaix a reçu une dotation de 7 000 €.

Au fil de leur interventions durant la soirée, Patricia Durin (vice-présidente du Grand Reims), Flore Simon (Bpifrance), Christophe Clément (président de l'URCA) et Jean Theves (délégué académique régional Recherche et Innovation) ont souligné tout l'intérêt du soutien apporté aux initiatives étudiantes en matière d'entrepreneuriat, afin de développer un territoire qui leur permet d'oser, d'expérimenter et de concrétiser. Ce qui est bien l'objectif poursuivi par Pépite.

JACQUES RIVIÈRE

**Le Prix Pépite est un concours qui met en lumière et récompense des étudiants et jeunes diplômés développant un projet entrepreneurial, quelle que soit sa forme ou son activité.*

Immobilier. **Le quartier du Port Colbert prend de plus en plus sa forme définitive. Après la finalisation des chantiers de l'ESAD et de Neoma, c'est maintenant aux logements portés par Kaufman & Broad de sortir de terre. Première étape, l'inauguration de la résidence étudiante Studio 312.**

Port Colbert : Kaufman & Broad accélère le développement



ND

La résidence comprend des studios de 16 à 33 m² ainsi que des logements en colocation de 120 à 177 m². 458 m² d'espaces communs viennent compléter l'ensemble.

4,8 hectares. C'est la surface du nouveau quartier du Port Colbert devant comprendre, à terme, 380 logements, la résidence étudiante de 312 logements ainsi que les deux établissements d'enseignement supérieur Neoma et Esad. Ce à quoi il faudra ajouter huit cellules commerciales soit 1 300 m² de commerces de proximité. Une opération inédite pour le promoteur, investisseur et exploitant qui a vocation à se dupliquer ailleurs en France. Avec ce programme, son objectif est de répondre à la demande croissante de logement tout en l'intégrant dans une démarche de développement durable, ce nouveau quartier étant à 75% alimenté par géothermie *(voir par ailleurs)*.

UNE RÉSIDENCE ÉTUDIANTE PREMIUM

Première étape donc concernant les logements, la livraison de la résidence étudiante Studio 312 (pour le nombre de logements disponibles), détenue à 51% par Kaufman & Broad et à 49% par la Banque des Territoires et exploitée par NeoResid, filiale du groupe immobilier. 312 logements ont été créés, destinés essentiellement à accueillir une partie des futurs 4 700 étudiants de Neoma et dans une moindre mesure, des 260 étudiants de l'Esad. La résidence a été pensée comme un complexe hôtelier : espaces de détente, co-working, laverie, local à vélo et même salle de sport sont à disposition. Coût de la location : 680 €/mois pour 16 m². Quatre colocations sont aussi proposées avec de grands appartements de plus de 100 m² avec quatre à cinq chambres et un immense salon-cathédrale. Les chambres y sont proposées à 580 € par mois. *« C'était important d'avoir à la fois une excellente proposition de valeur mais aussi de rester dans des critères compatibles avec le marché du logement »*, indique Gilles Mugniéry, Directeur général et fondateur de NeoRésid, qui exploite plus de 2 000 logements et 16 résidences étudiantes partout en France avec des projets sur des chiffres similaires.

Concernant la question du confort des logements étudiants, avec le réchauffement climatique, cette question devient incontournable. *« Ici, nous avons mis en place, avec le système de géothermie, un dispositif de rafraîchissement. Grâce à la géothermie, nous avons d'ailleurs implanté pour la première fois des salles d'eau préfabriquées très qualitatives.»*

Des dispositifs d'autant plus importants que les logements étudiants sont voués à être occupés par d'autres locataires dans les périodes creuses. *« Dans un environnement commercial comme le nôtre, la situation est particulièrement tendue au mois de septembre, mais évolue ensuite au cours de l'année. Cela signifie que nous devons désormais assurer un travail permanent de commercialisation afin de maintenir le taux d'occupation de nos résidences. En mai et en juin, nous pouvons ainsi nous retrouver avec une résidence fortement désertée. Pour cela, nous avons adapté notre stratégie et nous proposons désormais également nos logements à d'autres catégories de clients, comme des personnes en déplacement professionnel ou en séjour de courte durée, des stagiaires, des jeunes actifs ou même des personnes recherchant un hébergement touristique »*, développe Gilles Mugniéry.

HORIZON 2030 POUR LA LIVRAISON TOTALE

Avec le retard de rentrée des étudiants de Neoma dans leurs nouveaux locaux, sur les 312 logements commercialisés, 34 sont encore disponibles. Mais ceci n'est que la première pierre d'un ensemble appelé à évoluer très vite, une résidence avec une centaine de logements étant inaugurée au mois de décembre. 70% d'acquéreurs en primo-accession sont attendus pour 30% d'investisseurs, avec un prix à la commercialisation approchant les 4 000 €/ m². Les travaux de 110 nouveaux logements débuteront aussi en début d'année 2027 pour 24 mois, avant une dernière phase de 150 logements. *« La totalité du quartier devrait être livrée début 2030 »*, indique Nicolas Rifflart, directeur régional chez Kaufman & Broad.

Si le contexte économique est en repli et le marché de l'immobilier atone, les appartements de la résidence continuent pourtant de se vendre. *« Avec une première phase de travaux déjà terminée, cela permet aux futurs acheteurs de se projeter et visiblement, de parier sur l'attractivité et la qualité de vie de ce nouveau quartier, qui sera dynamique avec des commerces, dont un restaurant devant faire vivre les berges du canal, mais aussi préservé, avec des modes de déplacement doux. »*

NASTASIA DESANTI

LA GÉOTHERMIE POUR ALIMENTER LE QUARTIER

Pour assurer les besoins en chauffage, en climatisation et en eau chaude sanitaire du quartier, E.ON a conçu et déployé une installation énergétique reposant sur une boucle d'eau tempérée. Ce dispositif combine plusieurs sources d'énergie afin d'optimiser les consommations et de limiter le recours aux énergies carbonées. *« Le système s'appuie principalement sur la géothermie de surface sur nappe, qui permet de valoriser l'eau souterraine, dont la température reste stable autour de 13 °C tout au long de l'année. À cette ressource s'ajoute la récupération de chaleur entre les bâtiments : les calories extraites des locaux climatisés peuvent ainsi être réinjectées dans le réseau pour contribuer au chauffage d'autres bâtiments »*, explique Charles-Antoine Raclet, Responsable développement éco-quartiers chez E.ON. Le réseau repose sur une infrastructure mutualisée de deux canalisations séparant les réseaux de chaud et de froid. Il est complété par des pompes à chaleur installées au pied des bâtiments, un ballon de stockage de plus de 100 m^3 et un système de pilotage à distance destiné à optimiser les échanges énergétiques. L'installation mobilise également l'aérothermie en appoint ainsi que des panneaux photovoltaïques. L'équation est également économique. E.ON annonce un coût global de chauffage et de climatisation d'environ 10 euros TTC par mètre carré et par an pour les logements. Ce mix énergétique présente un avantage environnemental significatif : près de 75 % de l'énergie distribuée provient de sources renouvelables ou de récupération. Selon les estimations communiquées par l'opérateur, le dispositif permettrait d'éviter environ 700 tonnes de CO_2 par an. Alors que les nappes phréatiques connaissent des niveaux particulièrement bas, voire en alerte, notamment dans la région, le projet a nécessité des études d'impact et des procédures réglementaires qui se sont étalées sur environ trois ans afin de s'assurer de la pérennité de la nappe sondée.



Une salle de sport est mise à la disposition des étudiants.

En bref

Victoires 2026 de l'investissement local

Châlons-en-Champagne reçoit le Prix Souveraineté énergétique pour son réseau de chaleur urbain

La Fédération des travaux publics de Champagne-Ardenne salue la distinction de la ville de Châlons-en-Champagne, lauréate des Victoires de l'investissement local 2026 décernées par la Fédération nationale des travaux publics. Le prix récompense le réseau de chaleur urbain de Châlons-en-Champagne, un projet réalisé avec le concours des entreprises de travaux publics Nord Est TP Canalisations, Sogea Environnement et Colas.

En cette première année du mandat municipal, et alors que les budgets locaux sont particulièrement contraints, les Victoires de l'investissement local rappellent qu'en matière d'aménagement du territoire et d'infrastructures, chaque euro investi doit être utile. Porté par la société Cloé dans le cadre d'un contrat de Délégation de Service Public entre la Ville de Châlons-en-Champagne, Engie et la Société Champenoise d'Energie, le réseau de chaleur urbain de Châlons-en-Champagne est principalement alimenté par la chaleur produite par l'usine d'incinération des déchets ménagers. Né de la rencontre entre le syndicat de traitement des déchets, la ville et un site industriel, l'équipement, qui comprend 33 km de réseaux, dessert l'ensemble des quartiers de Châlons-en-Champagne et alimente aussi bien des équipements publics comme l'Hôpital ou les écoles que des logements collectifs. Une partie de son financement provient d'une levée de fonds citoyenne.

Comme les quinze projets finalistes, le réseau de chaleur urbain de Châlons-en-Champagne a fait l'objet d'une évaluation socio-économique et environnementale indépendante, conduite par le cabinet Citizing. Ses résultats sont éloquents : chaque euro investi génère 2,6 euros de bénéfices pour la collectivité, grâce notamment à la valorisation de la chaleur de l'usine d'incinération des déchets, à la sécurisation de l'approvisionnement de l'hôpital et des écoles et à la réduction de la dépendance aux énergies fossiles importées.

« Cloé est le premier réseau de chaleur qui propose une offre 100% décarbonée avec 70% de chaleur fatale et un complément de 30% en gaz vert. C'est l'assurance d'un prix stable beaucoup moins sujet aux variations comme peuvent le subir les énergies fossiles. C'est à la fois un outil écologique puissant et un outil économique », se félicite Benoist Apparu, maire de Châlons-en-Champagne.

Industrie. **Le gala annuel de l'UIMM met à l'honneur les apprentis et les entreprises. L'occasion de soutenir un secteur en transition.**

L'industrie, un pilier de la souveraineté en tension



MBP

Romain Dubal et Fabien Forgeot pour la soirée de mise à l'honneur de l'industrie.

La France compte 42 000 entreprises industrielles dont 90 % sont des TPE-PME de moins de 50 salariés. L'industrie emploie ainsi 1,5 million de salariés et génère 615 milliards d'euros de chiffres d'affaires dont 53 % à l'exportation. L'ensemble de ces entreprises devront recruter 200 000 personnes à 2035. *« L'industrie est un pilier de notre souveraineté, de notre indépendance et de notre modèle social »*, insiste Fabien Forgeot président de l'UIMM Aube en ouverture du gala annuel de l'industrie qui récompense les apprentis et les entreprises méritantes.

Les contextes économiques tant nationaux qu'internationaux rendent les activités industrielles compliquées et la politique ajoute à freiner l'activité et la formation. *« Comment en sommes-nous arrivés là ? »* interroge Valéry Denis, vice-président de TCM en charge de l'économie en évoquant le recul de l'industrie dans le PIB, la baisse des revenus et les réglementations comme la ZAN. *« Nous avons besoin de réserves foncières, d'énergie et de personnel qualifié. Quand on se désindustrialise, nous perdons les compétences »*. Pourtant, aujourd'hui *« les entreprises ont du mal à financer leur formation. Le financement des formations, arrêté du jour au lendemain, met à mal les structures »*, poursuit Fabien Forgeot. Ainsi, la Région, a décidé de maintenir son calendrier budgétaire en dépit des allers et des retours de la loi de finances, pour être réactive. Elle propose un nouveau dispositif aux entreprises avec le Pacte pour l'industrie qui s'articule autour d'une vingtaine de mesures pour une industrie plus forte, plus compétitive et plus résiliente, de territoires plus attractifs pour produire, recruter et s'installer durablement et pour des territoires attractifs. Autant de mesures pour accompagner les défis à relever comme la technologie, l'IA, la recherche et la compétitivité. Pour le vice-président de la Région, Marc Sebeyran, *« l'industrie est la sève de la nation »*.

UNE NOUVELLE OFFRE DE FORMATIONS

Romain Dubal, directeur général du pôle formation *« nous avons lancé un plan de restructuration à l'échelle de la Champagne-Ardenne pour adapter nos effectifs à notre volume d'activité. Nous avons une forte baisse d'activité »*. Si 2026 compte 880 apprentis sur toute la Champagne-Ardenne, la baisse a été maîtrisée à 2 % par la mise en place d'un travail commercial et de prescription pour promouvoir l'attractivité des centres. *« Nous avons travaillé une véritable offre marketing pour redévelopper l'image du pôle avec quatre nouvelles marques que sont l'Institut supérieur du management, l'institut supérieur du numérique, l'institut des métiers de l'industrie et l'institut technique des ingénieurs de l'industrie. C'est une segmentation beaucoup plus claire de toute l'offre globale qui est dans notre pôle actuellement. Nous touchons un éventail très large de formation et pouvons former un technicien, un technicien supérieur, voire un ingénieur. »*

La pyramide des âges élevée amène également à une réflexion notamment dans la métallurgie. *« On sait qu'à cinq ans, une large part des effectifs va partir en retraite. Si on veut se projeter sur le moyen terme, nous devons penser à la pyramide des âges, au remplacement et à l'évolution des compétences parce que les technologies évoluent. »* Certains métiers sont plus en tension que d'autres comme l'usinage, le soudage, la métallerie. Des métiers traditionnels qui ouvrent aussi la voie de la technologie avec la robotisation.

ANTICIPER LES TRANSFORMATIONS DU PAYSAGE INDUSTRIEL

Le gala de l'UIMM est l'occasion de passer un message aux alternants et aux apprenants qui *« peuvent être fiers d'eux, ils ont choisi sans aucun doute la bonne filière, une filière d'avenir en plein développement, en pleine accélération avec l'intégration de l'intelligence artificielle sur beaucoup de process industriels. Nous y prenons part également en développant nos filières, en optimisant nos formations. Notre challenge est double aujourd'hui. On fait monter en compétence les salariés d'entreprise et les demandeurs d'emploi. Nous accompagnons les jeunes alternants à devenir opérationnels pour répondre aux besoins des entreprises »*, poursuit Romain Dubal. 2 500 à 3 000 salariés sont ainsi accompagnés qui génère 3 millions d'euros de chiffres d'affaires chaque année en plus des alternants en formation qui pèse 10 millions d'euros. *« L'accompagnement du gouvernement est primordial pour le financement de la formation. On entend de nouvelles coupes budgétaires pour l'année prochaine. Cela nous fait peur. L'accompagnement des entreprises de 250 salariés est fortement réduit aussi et notre public principal, ce sont les TPE et les PME »*.

L'UIMM s'adapte aussi à la vie et la transformation des territoires avec de nouvelles formations proposées dans le cadre de l'arrivée de Newcléo et de celle espérée du projet de construction des EPR2 dans le département. Des formations sont développées, orientées sur le nucléaire, du CAP jusqu'au bac +5 avec des complémentarités sur des formations existantes, notamment la chaudronnerie soudure, la maintenance et l'usinage pour la filière du nucléaire. *« Il faut donner de la compétitivité aux entreprises, libérons-nous et anticipons tous les besoins »*, insiste Fabien Forgeot qui veut se libérer de toutes les contraintes politiques qui nuisent aujourd'hui au développement des entreprises et leur compétitivité. *« Parce qu'on est quand même le pays où on est le coût du travail est le plus cher des pays de l'OCDE, c'est une vraie problématique. Ensemble, faisons de la prochaine décennie, celle de la reconquête industrielle française et auboise. »*

MARIE BÉATRICE PADIRAC

Justice. **Placée en redressement judiciaire depuis le 2 juillet 2026, Aginode Connect poursuit son activité grâce à la mobilisation de ses salariés. Cette initiative permettrait de préserver l'activité industrielle et 56 emplois à Vrigne-aux-Bois.**

Aginode Connect reprise en partie par ses salariés en Scop

Après deux prolongations de période d'observation ayant suivi le redressement judiciaire des deux entreprises prononcées le 2 juillet 2026 par le Tribunal des Affaires Economiques de Sedan, la juridiction ardennaise a dû se résoudre à prononcer la liquidation d'Aginode France à Fumay (108 salariés), spécialisé dans la fabrication et la commercialisation de câbles LAN en cuivre. L'entreprise a vu son avenir évoluer à partir de 2021, avec l'annonce du recentrage stratégique du groupe sur les métiers de l'électrification. Cette période de transition, qui a abouti à sa cession en 2023, s'est accompagnée de plusieurs difficultés. Ce changement n'en a pas été la seule cause : la fin du déploiement massif de la fibre optique en France a entraîné une baisse de 30 % du chiffre d'affaires. Ces difficultés ont conduit à la mise en redressement judiciaire de l'entreprise le 2 juillet 2026. La casse sociale qui en résulte est particulièrement importante puisque 108 salariés de la cité de l'ardoise vont être licenciés.

LA SCOP DÉSORMAIS NOMMÉE M.A.R.S INTERFACE

À Vivier-au-court en revanche, le tribunal, a entériné et validé la solution de reprise sous forme de SCOP (société coopérative et participative) émanant de 57 salariés-associés d'Aginode Connet.

Un soulagement pour Frédéric Cantau, un des protagonistes de ce modèle économique et à la tête des salariés, restant en tant que président du directoire d'une structure désormais baptisée M.A.R.S Interface pour « Manufacture Ardennaise des Réseaux et Systèmes ». *« Fort de la confiance de clients restés fidèles à l'entreprise dont de gros opérateurs français, du savoir-faire et de la compétence du personnel restant que ce soit en terme de développement, de fabrication de supports techniques et d'accompagnement »*, il se dit confiant quant à l'avenir de cette structure et compte sur ce mode de fonctionnement pour préserver le bureau d'études et assurer le développement et l'accompagnement de l'entreprise et de ses supports techniques. L'ex-responsable commercial d'Aginode Connect sera épaulé dans cette nouvelle aventure par d'autres cadres ainsi que par l'Union Régionale des SCOP Grand-Est. *« Grâce à l'expertise de l'Union Régionale des Scop Grand Est, les repreneurs bénéficient également de l'appui du mouvement coopératif via Socoden, de partenaires bancaires coopératifs, Crédit Coopératif et Caisse d'Epargne, et du Conseil Régional du Grand Est »*, souligne l'organisme dans un communiqué.

168 POSTES SUPPRIMÉS SUR LES DEUX SITES

Sur les 117 salariés que comptait Aginode Connect, 60 resteront donc sans emploi. 168 postes disparaissent sur les deux anciens sites de Nexans rachetés en novembre 2023 par le fonds d'investissement belge Syntagama Capital et qui comptaient au total 230 salariés. La stratégie de la nouvelle Scop s'appuie sur ses marchés historiques tout en s'ouvrant à de nouveaux débouchés : développement de la 5G, fermeture progressive du réseau cuivre d'ici 2030, essor des data centers, mais aussi réseaux d'énergie, villes connectées et sécurisation physique des réseaux. Pour sa première année d'activité, la coopérative vise un chiffre d'affaires de plus de 13 millions d'euros.

Ses priorités immédiates seront d'assurer la continuité de la production et des livraisons aux opérateurs tout en finalisant la séparation des systèmes d'information de l'ancien groupe.

P.R. ET N.D

90

En novembre 2026, le climat des affaires se dégrade de nouveau dans l'ensemble constitué du commerce de détail et du commerce et de la réparation d'automobiles. À 90, l'indicateur synthétique perd deux points et s'éloigne davantage de sa moyenne de longue période (100). Cette dégradation s'explique principalement par la baisse des soldes relatifs aux ventes passées, aux perspectives générales d'activité et aux intentions de commandes. Le climat des affaires se détériore dans le commerce de détail (hors automobile) alors qu'il s'améliore un peu dans le commerce et la réparation d'automobiles. (INSEE)

94

Selon les chefs d'entreprise interrogés en novembre 2026, le climat des affaires dans le bâtiment continue de se dégrader. À 94, l'indicateur synthétique baisse de nouveau d'un point et s'écarte davantage de sa moyenne de long terme (100). L'opinion des entrepreneurs du bâtiment sur leur activité passée et prévue se dégrade, de même que celle concernant leurs carnets de commandes. Parmi les entrepreneurs du bâtiment qui distinguent leur activité prévue par type d'ouvrages, le solde dans la construction de logements neufs est stable, bien au-dessous de sa moyenne de long terme. Dans l'entretien-amélioration, le solde se replie et s'écarte de la sienne. (INSEE)

+ 0,2 %

Le volume des ventes réalisées dans l'ensemble du commerce au cours du troisième trimestre 2026 est en hausse de 0,2 % par rapport à celui du troisième trimestre 2025. Il croît nettement dans le commerce de détail (+2,3 %), tandis qu'il baisse dans le commerce de gros (-0,8 %) et dans le commerce et la réparation d'automobiles et de motocycles (-0,3 %). Dans le commerce de détail, les ventes augmentent nettement sur un an dans les trois grands sous-secteurs : +3,5 % dans les magasins non spécialisés, +6,4 % dans le commerce hors magasin et +0,9 % dans les magasins spécialisés. (INSEE)

La Bourse



COTATIONS AU 19/11/26

Variation sur la semaine

Données transmises par la Caisse d'Epargne Grand Est Europe

Actions

CAC 40	8 146,83	- 2,23%
SBF 120	6 160,93	- 2,30%
Nikkei	59 024,28	- 3,63%
Dow Jones	50 759,42	- 2,82%
Eurostoxx 50	6 154,39	- 3,74%

Devises (euros contre...)

1 euro = 6,55957 F		
Dollar	1,0986	- 0,99%
Livre Sterling	0,8351	- 0,10%
Yen	175,52	- 0,89%
Dollar/Yen	159,75	+ 0,09%

Swaps

Euribor 5 ans	3,365	3,334
Euribor 10 ans	3,422	3,361

Marché monétaire

Ester	2,442	+ 0,003
Euribor 1 mois	2,519	+ 0,040
Euribor 3 mois	2,825	+ 0,059
Euribor 6 mois	3,016	- 0,007
Euribor 12 mois	3,351	+ 0,058

France Etat

BTAN 2 ans	3,614	+ 0,048
BTAN 5 ans	4,251	+ 0,078
OAT 7 ans (TEC	4,481	+ 0,088
10) OAT 10 ans	4,863	+ 0,091
OAT 30 ans	5,410	+ 0,103
OAT 50 ans	4,618	+ 0,085

Courbes des taux de France

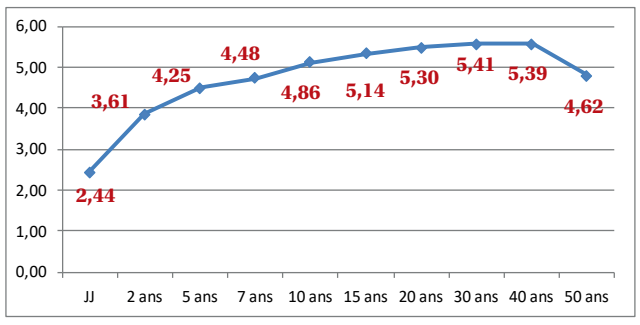

Valeurs Régionales (variation 2026 %)

ArcelorMittal	55,02	+ 0,41
BNP Paribas	92,00	+ 0,14
Carrefour	13,74	- 0,03
Crédit Agricole	15,57	- 0,11
Exel Industries	19,05	- 0,52
L.V.M.H.	388,10	- 0,40
Laurent-Perrier	77,60	- 0,13
Michelin	32,22	+ 0,01
Nexans	128,40	+ 0,02
Kering	177,86	- 0,41
Haulotte-Group	2,22	- 0,00
Rallye	-	-
Remy Cointreau	51,00	+ 0,39
Renault	27,45	- 0,23
Saint-Gobain	73,90	- 0,15
Sanofi-Aventis	86,25	+ 0,04
Société Générale	64,09	- 0,07
Vallourec	18,10	+ 0,15
Veolia	34,09	+ 0,15
Vinci	112,95	- 0,06
Vranken-Pommery	8,68	- 0,24

Emprunts d'Etat	Japon	USA	Euro
JJ	1,05	4,02	2,44
2 ans	1,86	4,81	3,12
5 ans	2,24	4,89	3,18
10 ans	2,84	5,08	3,37
30 ans	4,01	5,42	3,73

Pourquoi une banque centrale devrait-elle s'intéresser à l'intelligence artificielle ?

L'intelligence artificielle (IA) est devenue un sujet majeur pour les banques centrales, tant pour ses effets sur l'économie que pour les possibilités qu'elle offre dans l'exercice de leurs missions. Ainsi, les banques centrales n'ont pas attendu l'essor récent de l'IA générative, avec notamment ChatGPT, Gemini, Mistral, Claude ou DeepSeek, pour expérimenter des solutions fondées sur les données de masse (big data), la science des données et l'IA. Elles suivent les évolutions technologiques et s'approprient l'IA pour en tirer pleinement parti dans leurs différents métiers et en maîtriser les risques. À partir des exemples de la Banque de France et de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution, cet article montre comment l'IA est devenue un levier stratégique de transformation pour les banques centrales et la supervision financière, en Europe et dans le reste du monde.

Associée à des volumes massifs de données, nécessaires à l'entraînement des modèles, l'intelligence artificielle (IA) constitue une innovation de rupture au potentiel considérable. Elle est devenue un puissant moteur d'innovation, tant pour les processus internes des banques centrales que pour les transformations de leur écosystème. Aux modèles analytiques répondant à des tâches ciblées s'ajoutent désormais les algorithmes d'IA générative capables d'imiter les raisonnements humains. Grâce aux grands modèles de langage (large language models, LLM), une requête formulée en langage naturel reçoit rapidement une réponse automatisée. Leur essor, depuis 2022, facilite l'interaction homme-machine.

La montée en puissance de l'IA a captivé le public, avec l'apparition d'outils d'IA générative comme ChatGPT fin 2022, suivi notamment de Gemini, Mistral, Claude ou encore DeepSeek en 2023. Un sondage mondial (Singla et al., 2025) fait état d'une progression fulgurante : ainsi, en juillet 2024, 71 % des entreprises recouraient à l'IA générative dans au moins une fonction métier, contre 33 % en 2023. Un sondage interne à la Banque de France en 2025 conclut que 45 % des répondants sont utilisateurs des assistants conversationnels grand public moins d'un an après leur déploiement.

Les banques centrales ont investi le champ des données massives (big data), de la science des données et de l'IA bien avant l'essor de l'IA générative. Elles ont mobilisé les domaines de l'apprentissage automatique (machine learning) et de l'apprentissage profond (deep learning, réseaux de neurones profonds), de la classification et du traitement automatique du langage. Entre 2000 et 2025, l'augmentation du nombre d'articles indexés par Google Scholar traduit l'amplification de la recherche académique en matière d'IA liée aux banques centrales. La suite : https://www.banque-france.fr/fr/publications-et-statistiques/publications/pourquoi-une-banque-centrale-devrait-elle-sinteresser-lintelligence-artificielle-lexemple-de-la

SOURCE : BANQUE DE FRANCE

Le Grand Est confirme en 2025 sa place de leader en matière de valeur ajoutée agricole

Agriculture. Avec 5,6 milliards d'euros, le Grand Est représente près de 15% de la valeur ajoutée brute agricole de la France et figure à la première place nationale. En 2025, la production a progressé de près de 5% en volume et plus de 10% en valeur. Entre autres scores : la progression de la valeur céréalière régionale, la première de France, dépasse les 17%.



DR

Dans le Grand Est, l'avancée du végétal (+7%) est près de trois fois plus importante que celle du secteur animal (+2,5%). Ici, de la luzerne, dont le Grand Est fournit 69% de la production déshydratée.

LES COMPTES D'EXPLOITATION D'UNE DIFFICILE ANNÉE 2024

La valeur de l'ensemble de la production 2024 de l'agriculture régionale s'élève à 9 786 M€ et entre pour 11% dans l'activité nationale. Trois départements fournissent près de 56% de cette valeur : 34,5% pour la Marne, 10,7% pour le Bas-Rhin et 10,6% pour l'Aube.

A la rubrique « Produits de la pêche, de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt », les exportations 2024 culminent à 13 589 M€, soit 15% des exportations nationales du secteur. Trois catégories de produits pèsent 60% des exportations du Grand Est : 29% pour les boissons, dont le Champagne, 20% pour les produits forestiers et 11% pour la culture et l'élevage.

Au palmarès des productions agricoles et forestières régionales, le Grand Est occupe la première place pour les céréales (15% de la production nationale), la luzerne pour déshydratation (71%), les pois protéagineux (20%), les lentilles (32%), le chanvre (59%), le houblon (88%), le chou à choucroute (79%), le céleri rave (23%), les mirabelles (85%), les cerises et griottes hors bigarreaux (32%) et les quetsches (92%).

En 2025, le volume de la production agricole progresse en France de 4,7%, après deux années consécutives de baisse. La production animale gagne plus de 10%, huit points de plus que le végétal. Les évolutions par région sont contrastées. Les volumes baissent pour les régions sud de la France : Nouvelle-Aquitaine, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse. C'est aussi le cas pour l'Occitanie et l'Auvergne-Rhône-Alpes.

Au niveau national, la hausse de la production végétale de 2025 résulte d'une progression des volumes (+3,9%) compensant le recul des prix (-2,3%). Pour autant, la production végétale en valeur, après la nette baisse de 2024 (-15,5%), ne retrouve pas son niveau de 2023. Les prix des productions végétales diminuent dans huit régions, dont le Grand Est, avec des baisses très marquées pour les Hautes-de-France (-12,9%) et l'Ile-de-France (-12,4%).

Végétale et animale confondues, les plus fortes progressions en volume viennent de la Bourgogne-Franche-Comté (+12,3%), du Grand Est (+10,4%) et des Pays de la Loire (+7,5%). Dans le Grand Est, l'avancée du végétal (+7%) est près de trois fois plus importante que celle du secteur animal (+2,5%).

Les évolutions en volume et valeur de la production végétale sont parfois divergentes. En valeur, entre 2024 et 2025, les meilleures évolutions appartiennent à la Bourgogne-Franche-Comté (+16,%), au Grand Est (+11,4%) et aux Pays de la Loire (+5%). Les grandes divergences sont remarquables pour les Hauts-de-France (-1,2% en valeur et +13,5% en volume) ou pour le Centre-Val de Loire (-1,7% en valeur et +4,4% en volume). Le cas de l'Ile-de-France pour sa progression du végétal est spectaculaire (+1,6% en valeur et +16% en volume).

HAUSSE DES VOLUMES ET BAISSE DES PRIX POUR LES CÉRÉALES

La production nationale céréalière progresse de 17,6% en volume. Cette hausse est quasi générale dans les régions : plus de 29% pour l'Ile-de-France et les Hauts-de-France, plus de 28% pour la Bourgogne-Franche-Comté et plus de 24% pour le Grand Est. Cependant, sous l'effet de la hausse de la production mondiale, les prix reculent. En valeur, cette production augmente cependant de 6,1% au niveau national. Neuf régions sur treize voient la valeur de leur production céréalière augmenter. Le Grand Est (+17,4%) enregistre ainsi la plus forte augmentation nationale.

Les Hauts-de-France et le Grand Est concentre 76% de la valeur nationale de la production de betteraves. Sous l'effet de la baisse des prix, ces deux régions subissent un recul en valeur, respectivement de 13,8 et 15,7%. Par comparaison, au niveau national les volumes de betteraves ont progressé de 8% et les prix ont diminué de 19%.

Le Grand Est figure au rang des cinq premières régions productrices d'oléagineux en France. Ce secteur progresse de 10% en volume et de 7,5% en valeur. La progression en valeur du Grand Est dépasse les 19%. En ce qui concerne la viticulture, la hausse nationale est de 6% en volume et de 7,2% en valeur. Les trois premières régions productrices de vin (Grand Est, Nouvelle-Aquitaine et Bourgogne-Franche-Comté) couvre près de 70% de la valeur nationale. Dans le Grand Est, la valeur de la production viticole a gagné près de 20% en 2025, après un recul de 36% en 2024.

La production animale progresse en France de volume de 0,7% et en valeur de 9,3%. La valeur de cette production augmente dans toutes les régions et principalement en Ile-de-France (+21,3%), Centre-Val de Loire (+14%) et Grand Est (+12%).

LE GRAND EST PÈSE 15% DE LA VALEUR AJOUTÉE AGRICOLE FRANÇAISE

Avec près de 5,6 milliards d'euros en 2025, la région Grand Est couvre près de 15% de la valeur ajoutée brute agricole de la France. Elle précède sur ce critère la Nouvelle-Aquitaine (4,6 Md€), la Bretagne (4,3 Md€) et les Hauts-de-France (3,8 Md€). La moyenne des treize régions métropolitaines, incluant les scores relativement faibles de la Corse (160 M€) et de l'Ile-de-France (358 M€), se situe 2,9 Md€.

Cette valeur ajoutée brute, différence entre la production au prix de base et les consommations intermédiaires) augmente de 14,4% au niveau national. Sur cette évolution annuelle, le Grand Est (+25,7%), fait presque deux fois mieux et occupe la deuxième place, derrière la Bourgogne-Franche-Comté (+33,6%) et devant la Normandie (+24,5%) et les régions Pays-de-la Loire et Bretagne, au-dessus de 21%.

Après deux années de recul, la valeur ajoutée, brute et par emploi, progresse dans la quasi-totalité des régions métropolitaines, notamment dans le Grand Est. Parmi les trois plus grandes régions, Grand Est, Pays-de-la Loire et Bretagne, cette hausse en valeur dépasse les niveaux atteints en 2020 pour le Grand Est et la Bretagne. A l'inverse la valeur ajoutée agricole perd 10% en Nouvelle Aquitaine dans l'intervalle 2020-2024.

UNE ANNÉE 2025 QUI CONFIRME LE STATUT D'UN GRAND EST LEADER

Le territoire agricole du Grand Est, avec une SAU, superficie agricole utilisée, de 53% est relativement plus important qu'au niveau métropolitain (51%). Il est contrasté dans ses composantes : de 38% pour les Vosges à 68% pour la Marne. Le Grand Est couvre 10,6% de la superficie de la Métropole, 10,8% de ses terres en production agricole et 9,8% du nombre des exploitations dédiées au secteur. Ces dernières sont relativement concentrées dans l'ouest de la région, avec 27% d'entre elles dans la Marne et 12% dans l'Aube.

Quatre spécialisations couvrent près de 91% des exploitations agricoles du Grand Est : 32% pour les grandes cultures, 26,7% pour la viticulture, 16,5% pour l'élevage bovin et 15,5% pour la polyculture et le polyélevage. Salariés et non-salariés confondus, l'agriculture régional emploie plus de 180 000 salariés, soit 13% du niveau national. La production animale est relativement faible dans le contexte national : 10% du lait de vache, 9% des bovins, 5% des ovins et porcins et 4% des volailles et des œufs.

La surreprésentation de la proportion des exploitations du Grand Est comparativement au niveau métropolitaine est flagrante dans deux secteurs : 32% contre 20% pour la grande culture et 26,7% contre 12% pour la viticulture.

Les bons résultats d'ensemble de l'année 2025 conforte la place de la production régionale dans l'agriculture française : 16% du blé tendre, 19% de l'orge d'hiver, 30% de l'orge de printemps et 11% du maïs, 17% du colza, 8% du soja et tournesols, 28% des betteraves sucrières, 9% de l'ensembles des pommes de terre, 69% de la luzerne déshydratée et 16,5% de la production de vins AOP.

GÉRARD DELENCLOS

Opinions

Par 73 signataires, présidents de fédérations patronales

Augmenter les charges ou augmenter les salaires, il faut choisir !

La croissance française est à l'arrêt, et de nombreux secteurs voient leur activité reculer. C'est pourtant le moment que choisit le gouvernement, dans le budget actuellement en discussion, pour prélever 11,5 milliards d'euros de plus sur les entreprises en réduisant les allègements de cotisations. Concrètement, cela constitue une hausse du coût du travail très substantielle : environ 550 euros par salarié et par an.

Chacun espère, bien légitimement, une hausse du pouvoir d'achat, lequel est incontestablement en berne dans notre pays.

Nous partageons cet objectif ! Mais il faut dire les choses simplement : un euro versé en cotisations supplémentaires est un euro qui ne pourra pas aller sur la fiche de paie. Les 550 euros prélevés sur chaque poste, ce sont 550 euros qui ne financeront ni une augmentation, ni une prime, ni une embauche. On ne peut pas, en même temps, augmenter les charges, et espérer qu'augmentent les salaires.

" Les 550 euros prélevés sur chaque poste, ce sont 550 euros qui ne financeront ni une augmentation, ni une prime, ni une embauche. On ne peut pas, en même temps, augmenter les charges, et espérer qu'augmentent les salaires."

Les premières victimes : les salariés

Car, ce surcoût, la plupart des entreprises ne peuvent pas le répercuter sur leurs prix. Dans la propreté ou le transport, des contrats de long terme avec les clients l'interdisent. Dans l'industrie, la concurrence internationale sanctionne immédiatement toute hausse de tarifs.

Au total, dans les métiers qui emploient beaucoup de salariés proches du SMIC, la baisse des allègements peut suffire à faire basculer une entreprise dans le rouge. Pas d'autre solution, donc, pour les victimes de ce coup de rabot, que de réduire d'autres dépenses : formation, investissement, masse salariale (c'est-à-dire nombre de salariés, et salaires par personne).

Les premières victimes de cette mesure seront donc inévitablement les salariés. Ceux qui sont en poste verront leurs augmentations remises à plus tard. Les jeunes et les moins qualifiés trouveront moins de portes ouvertes, car ce sont les embauches que l'on gèle en premier. Ce sont plus de 200.000 emplois qui risquent d'être détruits. Puis, viennent les investissements reportés et les commandes perdues : la consommation recule et l'économie risque d'entrer dans une spirale récessive. Le rendement prévu de cette mesure est une illusion : moins d'activité, c'est moins de recettes fiscales et sociales ; plus de chômage, c'est plus de dépenses d'indemnisation.

Pour faire progresser les salaires et les parcours professionnels, nos branches ont besoin de stabilité et de visibilité. Personne ne conteste la nécessité de redresser les comptes publics. Mais le rendement prévu de cette mesure est une illusion : moins d'activité, c'est moins de recettes fiscales et sociales ; plus de chômage, c'est plus de dépenses d'indemnisation. Loin de consolider le financement de notre protection sociale, la baisse drastique des allègements de charges qu'on nous annonce le fragiliserait.

Nous demandons donc au gouvernement et au Parlement de renoncer à la réduction des allègements et à toute nouvelle hausse des prélèvements sur le travail. Le redressement budgétaire doit passer par des économies durables et documentées, et par une simplification réelle des démarches qui pèsent sur les entreprises. Et toute évolution des allègements doit être construite avec les fédérations professionnelles, en tenant compte des réalités de chaque métier.

De l'industrie aux services, du commerce au bâtiment, nos entreprises font vivre l'emploi dans tous les territoires. Laissons-leur les moyens d'embaucher et de mieux payer. Ne faisons pas payer la crise à ceux qui travaillent.

Les 73 signataires de cette tribune sont les présidents de fédérations patronales, dont :
Patrick Martin, président du Medef
Eric Trappier, Union des Industries et Métiers de la Métallurgie (UIMM)
Alexandre Bompard, Fédération du Commerce et de la Distribution (FCD)
Frédéric Carré, Fédération française du Bâtiment (FFB)
Laurent Giovachini, (Syntec)
Isabelle Aprile, L'Alliance des Services
Gilles Lafon, Prism'emploi (Professionnels du Recrutement et de l'Intérim)
Alain Grizaud, Fédération nationale des Travaux publics (FNTP)
Olivier Andriès,Groupement des Industries françaises aéronautiques et spatiales (GIFAS)
Béatrice Cuif-Mathieu et Philippe Pasquet, Union française des Métiers de l'Evénement (UNIMEV).



humeur

IA, la nouvelle bulle ?

Très attendue, l'entrée en Bourse de la société Anthropic a tenu toutes ses promesses. Du moins sur la première journée. Car pour l'entreprise américaine d'intelligence artificielle, qui a développé le désormais célèbre outil Claude, rien n'est encore gagné. Après avoir fixé le prix de l'action à 83 dollars pour son entrée à Wall Street, la société a vu son titre terminer sa première journée du 19 novembre à 97,17 dollars à +17,07% (après être montée jusqu'à 115 ,1 dollars, soit +38% !).

Mais dès le lendemain, vendredi 20 novembre, le titre Anthropic a débuté la séance à -9%, signe d'une grande fébrilité des marchés à l'égard de l'intelligence artificielle. Difficile à cette heure d'en tirer des conclusions, si ce n'est que l'entreprise a tout de même levé un montant record de 81,3 milliards de dollars et atteinte une valorisation d'environ 1 750 milliards de dollars.

Toutefois, les observateurs constatent un mélange d'intérêt et de défiance de la part des marchés face à cette technologie extrêmement coûteuse en développement. Ainsi, OpenAI, le concurrent direct d'Anthropic, a annoncé vouloir engager jusqu'à 600 milliards de dollars d'ici 2030 pour financer sa puissance de calcul et le développement de ses modèles d'IA, en plus des dizaines de milliards déjà consommés chaque année.

Une course à l'armement techno qui ravit les utilisateurs des avancées spectaculaires des deux géants, mais qui a aussi tout d'une guerre féroce entre anciens collègues et qui n'est pas sans rappeler la bulle internet et son coûteux effondrement, faisant chuter le Nasdaq de 80% en 18 mois et partir en fumée des centaines de milliards de dollars. 26 ans après, le souvenir est encore vivace dans le monde de la Tech, mais les leçons sont-elles retenues ?

Benjamin Busson

le regard de Faro.



Retrouvez l'intégralité de votre journal et plus encore sur
matot-braine.fr
Une expérience digitale accrue avec votre journal
- Informations économiques et juridiques
- Contenu web exclusif
- Nouvelles fonctionnalités bientôt disponibles



Fiscal. À compter de janvier 2027, la TVA due par l'entreprise serait calculée, non pas sur la valeur de la contrepartie, mais sur la « valeur normale » d'une prestation de location à longue durée d'un véhicule.

TVA sur les voitures de fonction



La mise à disposition d'une voiture de fonction moyennant une contrepartie versée par le salarié ou le dirigeant serait soumise à la TVA sur la « valeur normale » de la prestation.

- La mise à disposition d'une voiture de fonction constitue une prestation de location de longue durée.

Lorsque qu'elle est effectuée sans contrepartie financière, cette prestation n'est pas soumise à la TVA.

Il s'agit en revanche d'une prestation soumise à la TVA (prestation à titre onéreux à un non assujetti), lorsqu'elle comporte une contrepartie financière versée par le salarié ou le dirigeant.

- La base d'imposition à la TVA est égale au montant de cette contrepartie.

Parallèlement, l'entreprise récupère la TVA sur l'acquisition ou la location du véhicule. Le montant de la TVA déduite peut être supérieure à la TVA reversée par l'entreprise sur la contrepartie, lorsque la contrepartie est inférieure au loyer normalement pratiqué pour une location de véhicule.

- Le projet de loi de finances pour 2017 apporte une correction à ce décalage entre TVA déduite et TVA reversée, jugé préjudiciable aux finances publiques.

A compter de janvier 2027, la TVA due par l'entreprise serait calculée, non pas sur la valeur de la contrepartie, mais sur la « valeur normale » d'une prestation de location à longue durée d'un véhicule.

La base d'imposition à la TVA serait donc constituée par le coût d'une location sur le marché ou par les coûts engagés par l'entreprise pour acquérir ou louer le véhicule.

Juridique. L'indice des loyers commerciaux (ILC) s'applique aux baux de locaux commerciaux et artisanaux. Il est obligatoire pour les baux conclus ou renouvelés à compter de septembre 2014.

Indices des loyers commerciaux du 2e trimestre

L'Insee a publié les différents indices des loyers commerciaux servant de référence pour le plafonnement du loyer lors de la révision annuelle ou triennale et lors du renouvellement du bail.

- Au 2e trimestre 2026, l'indice des loyers commerciaux (ILC) s'établit à 137,16 en hausse de 0,26 % sur un an et en hausse de 4,06 % sur trois ans (ILC 2e trim. 2023 : 131,81).

L'ILC s'applique aux baux de locaux commerciaux et artisanaux. Il est obligatoire pour les baux conclus ou renouvelés à compter de septembre 2014.

- Au 2e trimestre 2026, l'indice des loyers des activités tertiaires (ILAT) s'établit à 138,01, en hausse de 0,63 % sur un an et en hausse de 5,64 % sur trois ans (ILAT 2e trim. 2023 : 130,61). L'ILAT s'applique aux baux des locaux de bureaux et des professions libérales. Il est obligatoire pour les baux conclus ou renouvelés à compter de septembre 2014.

- L'indice du coût de la construction (ICC) du 2e trimestre 2026 s'établit à 2103 en hausse de 0,81 % sur un an. Pour la révision triennale, l'indice du 2e trimestre en registre une baisse de 0,94 % (2e trim. 2023 : 2123).

Pour le renouvellement du bail, la hausse du loyer est plafonnée à 26,38 % (2e trim. 2017 : 1664).

L'ICC ne peut plus être retenu pour les baux conclus ou renouvelés à compter de septembre 2014.

- Le plafonnement peut être écarté en cas de modification notable de la valeur locative (caractéristiques du local, destination des lieux, obligations des parties, facteurs de commercialité, prix pratiqués dans le voisinage - Code de commerce, art. L145-33).

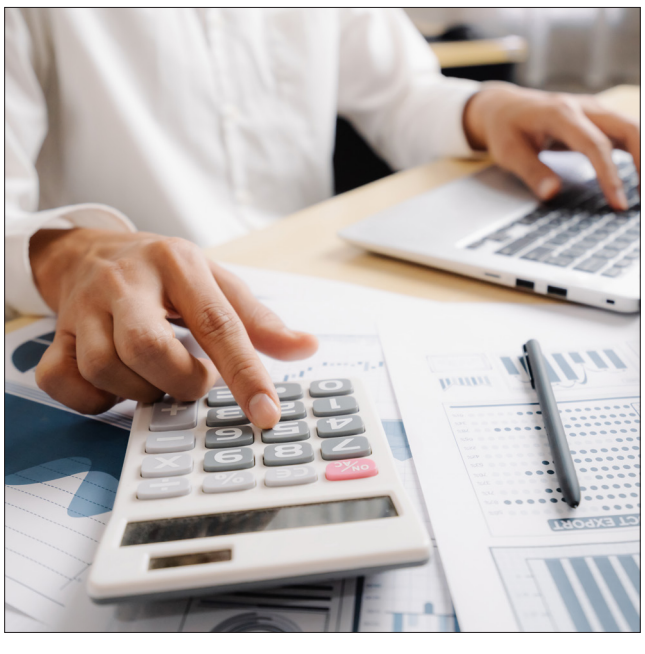

Insee: 25 septembre 2026

Social

Baisse des indemnités journalières AT/MP

Le montant des indemnités journalières pour maladie professionnelle ou accident du travail est réduit pour les salariés rémunérés au dessus de 1,8 Smic.

- L'indemnité journalière de la sécurité sociale est égale à 60 % du salaire pendant les 28 premiers jours, puis à 80 % de ce salaire.
Le montant du salaire journalier retenu pour les calculs est plafonné en fonction du plafond de la sécurité sociale, soit jusqu'à présent, à 400,82 euros brut par jour (8 686 euros par mois).
L'indemnité journalière maximale se chiffre en conséquence à 240 euros pour les 28 premiers jours puis à 320 euros.

- À compter de novembre 2026, le plafond du salaire est fortement abaissé à 108,62 euros par jour (3 304,22 euros brut par mois, soit 1,8 Smic).
L'indemnité journalière sera ainsi plafonnée à 65,17 euros pour les 28 premiers jours puis à 86,90 euros.
Les salariés dont le salaire est supérieur à 1,8 Smic seront moins bien indemnisés par la sécurité sociale.

- Ils ne subiront cependant aucune diminution de leur indemnisation lorsque l'employeur applique l'obligation de maintien du salaire.
Cette obligation ne concerne cependant pas les salariés ayant moins d'un an d'ancienneté, ni les travailleurs temporaires ou intermittents, qui seront donc moins bien indemnisés.

En bref

La baisse de l'indemnisation de la sécurité sociale se traduira donc par une augmentation du complément versé par l'employeur, et ceux adhérant à un régime de prévoyance complémentaire verront les cotisations augmenter.

Retrouvez l'intégralité de votre journal et plus encore sur

matot-braine.fr

Une expérience digitale accrue avec votre journal

- Informations économiques et juridiques
- Contenu web exclusif
- Nouvelles fonctionnalités bientôt disponibles


Tout ce qui se passe ici,
dans ma région s'écoute sur
ici Champagne Ardenne
Ma radio locale.
Le média qui vit comme nous, ici.

Matot Braine PETITES AFFICHES

INSERTIONS JUDICIAIRES & LEGALES

Le site www.matot-braine.fr des Petites Affiches Matot Braine est habilité par arrêtés préfectoraux
à publier les annonces judiciaires et légales dans les départements des Ardennes, de l'Aisne, de l'Aube et de la Marne.

Les annonces reprises dans ces pages sont publiées à titre informatif.
Seules les annonces présentes sur notre site www.matot-braine.fr ont une valeur juridique ainsi que les attestations délivrées par notre site.

Les tarifs et modalités de publication des annonces judiciaires et légales
sont fixés par l'arrêté des Ministères de la Culture et de l'Économie en date du 14 décembre 2023 :

https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2023/12/14/MICE2332581A/jo/texte

Actulegales.fr L'intégralité des annonces légales parues dans la presse habilitée est consultable librement et gratuitement sur actulegales.fr

Ventes aux enchères judiciaires mobilières

ANGLEDROIT ARDENNES

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

LE 19/11/2026 A 14h30
A SEDAN, 10 place de la halle

A la requête de la SELARL Bruno RAULET liquidateur judiciaire à REIMS :
SARLU LA VOIE LACTEE
Il sera procédé à la vente en un ou plusieurs lots
par la SELARL ANGLE DROIT ARDENNES, Commissaires de Justice
à SEDAN de : Matériel de restauration, pizzeria

Enlèvement immédiat ou sur RDV.
Visite 30 minutes avant la vente uniquement
Payable au comptant - frais en sus 14,28 % TTC
Pour plus de renseignements : 03.24.29.05.79

M2613193

ANGLEDROIT ARDENNES

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

LE 18/11/2026 A 15h00
A MOUZON 70 Faubourg St Geneviève

A la requête de la SELARL Bruno RAULET, liquidateur judiciaire à REIMS : SAS SOCIETE NOUVELLE ACTM
Il sera procédé à la vente en un ou plusieurs lots par la SELARL ANGLE DROIT ARDENNES,
Commissaires de Justice à SEDAN de : Véhicules en panne, véhicule RENAULT MASTER 433.000 km au compteur, compresseur, deux postes à souder, cisaille BLOMBED etc.

Enlèvement immédiat ou sur RDV. Visite 30 minutes avant la vente uniquement
Payable au comptant - Frais en sus 14,28 % TTC
Pour plus de renseignements : 03.24.29.05.79

M2613138

Matot Braine PETITES AFFICHES
L'HEBDOMADAIRE REGIONAL D'INFORMATION ÉCONOMIQUE ET JURIDIQUE - GROUPE FORUMECO CHAMPAGNE-ARDENNE

vous offre des services permanents

➔ La publication de vos ventes aux enchères*
*Annonce légale, annonce sommaire, affiches pour les tribunaux et les huissiers

➔ La diffusion de vos annonces légales partout en France

03 26 40 21 31 - annoncelegale.pamb@legalnet.org

Matot Braine
L'HEBDOMADAIRE REGIONAL D'INFORMATION ECONOMIQUE ET JURIDIQUE – GROUPE FORUMECO

Journal hebdomadaire régional

PETITES AFFICHES MATOT BRAINE
S.A.S. au capital de 100.000 € - R.C.S. 395 356 777
Société du groupe Legalnet
Siège social : 46 boulevard Lundy - 51100 REIMS
Tél. : 03.26.40.21.31 - Site internet : www.matot-braine.fr

Bureaux ouverts :
- Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30
- Et le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 16 h 30

Principal associé : Générale de Participations

Président et directeur de la publication :
S.A.S. Compagnie Mobilière de Gestion de Participations,
représentée par Michel GUYOMARD

Rédacteur en chef : Benjamin BUSSON

Presse payante

Parution le lundi - Prix du numéro : 2 € - Abonnement annuel : 120 €

Imprimé sur les rotatives de Rotimpres
Polignon Pla de L'Estany s/n - 1781 AIGUAVIVA-GIRONA (Espagne)

Dépôt légal à parution - ISSN 0249-6755

N° CPPAP : 0431 I 87408



MARTIAL BOURNIER

Commissaire de Justice
(Ancien Commissaire-Priseur Judiciaire)
ARDENNES ENCHERES
(Société de vente volontaire de meubles aux enchères publiques - N° d'agrément 2002-205)
Tél : 03.24.57.42.66 - Fax : 03.24.36.97.45
E-mail : contact@ardennes-encheres.fr

SAMEDI 21 NOVEMBRE A 14H

SUITE A LIQUIDATION JUDICIAIRE
VENTE AUX ENCHERES

A l'hôtel des ventes de Bazeilles, 4B rue des Pommerues (Zone Industrielle Ste UNILIN)

MATERIEL DE FLEURISTE : Comptoir de magasin, meubles de présentation, étagères, chariots hollandais, dérouleur de rouleaux…
MATERIEL DE RESTAURATION : Mobilier de brasserie, terrasse, plonge, tables inox, machine à café DELONGHI, saladette réfrigérée, robot coupe, piano de cuisine BONNET, …
MATERIEL DE CONCIERGERIE : Macbook Air de 2025, mobiliers de bureaux, lave-linge WHIRLPOOL, sèche-linge WHIRLPOOL, linge de maison, …
(x1) Licence IV sur la commune de Boulzicourt (08)
STOCKS : Stock de cache-pots décoratifs, décorations, mousses, rubans, étiquettes, coupes plastiques, vases, supports, fleurs séchées, ... (valeur déclarée de 5000 € HT) (vendu en 1 lot)
Stock de produits neufs et entamés de e.liquides (10ml, 50ml, 100ml et 200ml), bases neutres (1L) et consommables (résistances et cartouches) de marques A&L, LE PETIT VERGER, E.TASTY, CHUBBIZ, DILLIGAF, ARSENE VALENTIN, SECRET LAB, LEVEST, ALCHIMIX, LIQUIDE LAB, T-JUICE, MAISON FUELL (valeur déclarée d'environ 1600 € HT) (vendu en 1 lot)
(x7) VEHICULES VP et CTTE :
(x1) CTTE IVECO benne basculante de 2002 - environ 162.000 kms,
(x1) CTTE CITROEN C15 de 1994 - 164.900 kms,
(x1) VP VOLKSWAGEN TOURAN de 2011 - 96.322 kms,
(x1) VP RENAULT MEGANE SCENIC de 2014 -107.916 kms,
(x1) VP RENAULT TWINGO de 2008 - 139.569 kms
(x2) Remorques aménagées type roulotte de restauration ambulante

Exposition : Le matin de la vente de 10h30 à 12h30 et sur rendez-vous
Photos et catalogue sur www.interencheres.com/08001

M2613079



Tous les appels d'offres de votre département sur matot-braine.fr

Avis d'attribution

Mon Logis
Groupe ActionLogement

SA HLM MON LOGIS GROUPE Action Logement

**Démolition d'un bâtiment et remise en valeur du site,
14 rue Becheret - 10370 VILLENAUXE LA GRANDE**

GR 0335DE

Avis d'attribution

Marché de travaux

Procédure adaptée suivant le Code de la commande publique du 1er avril 2019

1. NOM ET ADRESSE DU MAITRE D'OUVRAGE : SA HLM MON LOGIS GROUPE Action Logement, au capital de 37.258.683,95 €, inscrite au R.C.S. sous le numéro 562 881 292, dont le siège social est situé 44 avenue Gallieni - 10300 SAINTE SAVINE.
Personne responsable des marchés : Madame la Directrice Générale de la SA MON LOGIS Groupe Action Logement.
OBJET DU MARCHE :
Le présent avis d'attribution concerne les travaux suivants :
Travaux de démolition d'un bâtiment et remise en valeur du site, 14 rue Becheret - 10370 VILLENAUXE LA GRANDE - GR 0335DE.
TYPE DE MARCHÉ DE TRAVAUX : 1. Exécution.
Lot n° 01 : Désamiantage et démolition ;
Lot n° 02 : Gros oeuvre ;
Lot n° 03 : Serrurerie.
CRITÈRE D'ATTRIBUTION RETENUE : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères de pondération énoncés dans le règlement de consultation.
DATE D'ATTRIBUTION : 20/10/2026.
Lot unique attribué à :
Le lot n° 1 à l'entreprise SARL MASSON ET FILS pour un montant de 77.730,00 € HT ;
Le lot n° 2 à l'entreprise ABF BATIMENT pour un montant de 49.835,00 € HT ;
Le lot n° 3 à l'entreprise SAS GUILLEMINOT pour un montant de 3.930,00 € HT (hors variante).
DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION : Le 16/11/2026.
La directrice générale, Céline VARENNE.
M2613137

www.mon-logis.fr monlogisimmobilier

Procédure adaptée

SIVU de distribution d'eau potable du Mont Louvet

Avis d'appel public à la concurrence

COLLECTIVITE LANCANT LA CONSULTATION : SIVU de distribution d'eau potable du Mont Louvet, Mairie, 20 rue Saint Jean - 51240 CHEPY.
OBJET DE LA CONSULTATION : Marché d'entretien et d'amélioration du réseau d'alimentation en eau potable 2027-2031.
MODE DE PASSATION : Marché passé selon une procédure adaptée par application des articles L.2123-1 et R.2123-4 du Code de la commande publique.
INFORMATION : Le texte intégral de l'avis d'appel public à la concurrence est publié sur les sites internet suivant :
- Le profil d'acheteur : https://www.xmarches.fr/acheteur sous la référence 2027-01 ;
- Le site du BOAMP : www.boamp.fr sous la référence 26-111242.
L'information contenue dans le présent avis ne vise qu'à communiquer aux candidats potentiels les références des avis comportant la totalité des renseignements publiés afin de leur permettre d'y accéder, conformément à l'article R.2131-12 du CCP.
DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES : Le vendredi 11 décembre 2026 à 12:00.
DATE D'ENVOI DE L'AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE : Le lundi 16 novembre 2026.
M2613173

Offre de reprise

SCP Pascale CHANEL-Elodie BAYLE

Administrateurs Judiciaires Associés

Vend fonds de commerce de vente de téléphones et services afférents à VITRY LE FRANCOIS
4 établissements à VITTEL, MIRECOURT, VOUZIERS et VITRY LE FRANCOIS
7 salariés - C.A au 31/12/2025 (12 mois) : 1.159 K€
Immobilisations incorporelles : 220 K€
Immobilisations corporelles : 58 K€
Immobilisations financières : 7 K€
Date limite de dépôt des offres de reprise fixée au 30/11/2026 à 12h00 à l'Etude
Dossier de reprise n° 4961 à demander à l'Etude uniquement en LRAR :
20 avenue de la Résistance - 54520 LAXOU
M2612725

Appels d'offres ouvert

ESPACE HABITAT

ESPACE HABITAT

POUVOIR ADJUDICATEUR : SA HLM ESPACE HABITAT, 7 avenue du Maréchal Leclerc - 08013 CHARLEVILLE MÉZIÈRES.
OBJET DU MARCHÉ : Fournitures de produits sanitaires et consommables de plomberie 2027-2030.
Référence du marché : 2026SIT002.
TYPE DE PROCÉDURE : Appel d'offres ouvert conformément aux dispositions des articles L. 2124-2 et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique.
TECHNIQUE D'ACHAT : Il s'agit d'un accord-cadre mixte multi attributaires en cascade conformément aux articles L.2125-1°, R. 2162-1 à R.2162-6 du code de la commande publique. Il sera exécuté par l'émission de bons de commande au fur et à mesure du besoin du Pouvoir adjudicateur en application des articles R. 2162-1 à R.2162-6 et R. 2162-13 et R.2162-14 du Code de la commande publique.
DURÉE DU MARCHÉ : Le présent marché prendra effet le 4 janvier 2027 pour une durée d'un (1) an. Le marché pourra être reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée d'un (1) an à compter de la date anniversaire du marché. Le Titulaire ne peut refuser la reconduction. La durée du marché ne pourra donc excéder quatre (4) ans, reconductions incluses.
DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES : Vendredi 04 décembre 2026 à 16h00.
ALLOTISSEMENT : Le marché est alloti comme suit :
Lot n° 01 :Cuivre
Lot n° 02 : PVC
Lot n° 03 :Plomberie
Lot n° 04 :Chauffage
Lot n° 05 :PER
Lot n° 06 :Gaz
Lot n° 07 :Sanitaires
Lot n° 08 :Chauffe-eau
Lot n° 09 :Mitigeurs
Lot n° 10 :Douches
CRITÈRES D'ATTRIBUTION :
- Prix (pondération 60 points) :
Ce critère sera apprécié à partir du :
oprix moyen renseigné dans le BPU : 45 points
opourcentage (%) de remise sur les prix catalogues : 15 points
- Valeur technique de l'offre (pondération 35 points) :
- Caractéristiques techniques des produits proposés : 15 points
- Service après-vente : 10 points
- Livraison : 10 points
- Critère environnemental de l'offre (pondération 5 points) :
Adresse auprès de laquelle les documents de la consultation peuvent être obtenus : Le Dossier de Consultation doit être téléchargé sur le site internet www.espacehabitat.fr, rubrique ESPACE HABITAT puis MARCHES PUBLICS. Il est recommandé aux candidats de ne pas télécharger le dossier de façon anonyme. Les candidats pourront adresser leurs questions à la même adresse.
Date d'envoi de l'avis au JOUE : 04 novembre 2026.
Date d'envoi du présent avis : 04 novembre 2026.
M2613008

ESPACE HABITAT

HLM ESPACE HABITAT

Pouvoir adjudicateur : SA HLM ESPACE HABITAT, 7 avenue du Maréchal Leclerc - 08013 CHARLEVILLE MÉZIÈRES.
OBJET DU MARCHÉ : Fournitures de matériels électriques 2027-2030.
Référence du marché : 2026SIT001.
TYPE DE PROCÉDURE : Appel d'offres ouvert conformément aux dispositions des articles L. 2124-2 et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique.
TECHNIQUE D'ACHAT : Il s'agit d'un accord-cadre mixte multi attributaires en cascade conformément aux articles L.2125-1°, R. 2162-1 à R.2162-6 du code de la commande publique. Il sera exécuté par l'émission de bons de commande au fur et à mesure du besoin du Pouvoir adjudicateur en application des articles R. 2162-1 à R.2162-6 et R. 2162-13 et R.2162-14 du Code de la commande publique.
DURÉE DU MARCHÉ : Le présent marché prendra effet le 4 janvier 2027 pour une durée d'un (1) an. Le marché pourra être reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée d'un (1) an à compter de la date anniversaire du marché. Le Titulaire ne peut refuser la reconduction. La durée du marché ne pourra donc excéder quatre (4) ans, reconductions incluses.
DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES : Vendredi 04 décembre 2026 à 16h00.
ALLOTISSEMENT : Le marché est alloti comme suit :
Lot n° 01 : VMC
Lot n° 02 : Eclairage
Lot n° 03 : Appareillages
Lot n° 04 : Protection
Lot n° 05 : Contrôle d'accès / Interphonie
Lot n° 06 : Télévision
Lot n° 07 : Câbles et conduits
Lot n° 08 : Chauffage
CRITÈRES D'ATTRIBUTION :
- Prix (pondération 60 points) :
Ce critère sera apprécié à partir du :
- prix moyen renseigné dans le BPU : 45 points
- pourcentage (%) de remise sur les prix catalogues : 15 points
- Valeur technique de l'offre (pondération 35 points) :
- Caractéristiques techniques des produits proposés : 15 points
- Service après-vente : 10 points
- Livraison : 10 points
- Critère environnemental de l'offre (pondération 5 points) :
ADRESSE AUPRÈS DE LAQUELLE LES DOCUMENTS DE LA CONSULTATION PEUVENT ÊTRE OBTENUS : Le Dossier de Consultation doit être téléchargé sur le site internet www.espacehabitat.fr, rubrique ESPACE HABITAT puis MARCHES PUBLICS. Il est recommandé aux candidats de ne pas télécharger le dossier de façon anonyme. Les candidats pourront adresser leurs questions à la même adresse.
Date d'envoi de l'avis au JOUE : 03 novembre 2026.
Date d'envoi du présent avis : 03 novembre 2026.
M2613009

Tous les appels d'offres de votre département sur matot-braine.fr

Vente aux enchères

Maître Nathalie CAPELLI
membre de la SELARL MCMB, Avocat
23 rue du Clou dans le Fer - 51723 REIMS CEDEX
Tél. : 03.26.79.89.36 - Courriel : nathalie.capelli@mcmavocats.com

Maître Corinne SOLY
Avocat postulant
12 Quai Eugène Perrier - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
Tél. : 03.26.65.17.66 - Fax : 03.26.66.52.29

AVIS

A LA REQUETE DE : La BANQUE CIC EST, société anonyme au capital de 225.000.000 €, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de STRASBOURG sous le n° 754 800 712, dont le siège social est au 31 rue Jean Wenger-Valentin - 67000 STRASBOURG, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés de droit audit siège.

Ayant pour Avocat constitué, Maître Corinne SOLY, Avocat exerçant près le Tribunal Judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE, demeurant en ladite ville, 12 quai Eugène Perrier.

VENTE AUX ENCHERES A CHOUILLY (51530) :

Une maison individuelle à usage d'habitation située 5 chemin de l'Armée, cadastré section X n° 362 comprenant :
- Un rez-de-chaussée divisé en entrée, cuisine, séjour avec cheminée, dégagement, trois chambres, salle de bains, WC ;
- Niveau -1 divisé en entrée, bureau, deux chambres, cuisine d'été, salle d'eau ;
- Sous-sol divisé en garage, ateliers et cave ;
- Dépendances 1 divisé en deux garages ;
- Dépendances 2 composé d'un garage extérieur et d'une terrasse ;
- Jardin autour ;

D'une contenance totale de 9a 19ca.

L'adjudication aura lieu **le mardi cinq janvier deux mille vingt sept a dix heures (mardi 5 janvier 2027 à 10h)** à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE (51000), séant au Palais de Justice de ladite ville, 2 quai Eugène Perrier.

MISE A PRIX :
SOIXANTE QUINZE MILLE €UROS (75.000 €)

Les enchères ne pourront être portées que par un Avocat inscrit au Barreau de CHALONS EN CHAMPAGNE, les frais étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication.

S'adresser pour tous renseignements :
1. Au greffe du Tribunal Judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE, où le cahier des conditions de la vente est déposé et où tout intéressé peut en prendre en connaissance ;
2. Au cabinet de la Maître SOLY, Avocat, à CHALONS EN CHAMPAGNE - Tél. : 03.26.65.17.66 ;
3. Au cabinet de Maître Nathalie CAPELLI, membre de la SELARL MCMB, Avocat à REIMS, 23 rue du Clou dans le Fer - Tél. : 03.26.79.89.36 - Courriel nathalie.capelli@mcmavocats.com
4. Pour visiter s'adresser à l'étude SELARL GALAND GUILLEUX, Commissaire de Justice à EPERNAY.

M2612984 Signé : Corinne SOLY.



Marne

VENTE CESSION
ATTRIBUTION D'APPORTS

Notaires de France

OFFICE NOTARIAL DES CORDELIERS
Thibaut DURAND &
Angélique GILLET-PIERSON
Notaires associés

PETROCOM / AC ENERGY

Suivant acte reçu par Maître Thibaut DURAND, Notaire associé de la société d'exercice libéral par action simplifiée dénommée «OFFICE NOTARIAL DES CORDELIERS» titulaire d'un Office notarial à REIMS, 24 rue de L'Isle, le 5 novembre 2026 ;

La société dénommée PETROCOM, société à responsabilité limitée au capital de 10.000 €, ayant son siège social à MUIZON (51140), Route Nationale 31, Station-service, identifiée au SIREN sous le numéro 882 255 607 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

A vendu à : La société dénommée AC ENERGY, société à responsabilité limitée au capital de 10.000 €, ayant son siège social à STAINS (93240), 201 avenue de Stalingrad, identifiée au SIREN sous le numéro 982 933 145 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BOBIGNY.

Un fonds de commerce de station -service, exploité à MUIZON (51140), Route Nationale 31.

Moyennant le prix de : Deux cent quatre-vingt mille €uros (280.000,00 €) applicable pour deux cent mille €uros (200.000,00 €) aux éléments incorporels et quatre-vingt mille €uros (80.000,00 €) aux éléments corporels.

Payable à terme au plus tard le 31 novembre 2026.

Les oppositions seront reçues par acte extrajudiciaire à REIMS (51100), 24 rue de l'Isle, où domicile a été élu dans les dix (10) jours suivant la publication de ladite cession au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC).

Pour unique insertion.

M2613072

KNORR-BREMSE SYSTEMES FERROVIAIRES FRANCE SA / Merak HVAC France

Suivant acte sous seing privé en date du 4 novembre 2026, enregistré auprès du SPFE de Marne, le 17/11/2026, dossier 2026 00048929, référence 5104P04 2026 A 02666 :

KNORR-BREMSE SYSTEMES FERROVIAIRES FRANCE SA, société anonyme dont le siège social est situé 9 route de Champigny - 51430 TINQUEUX, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS sous le numéro 095 781 720 ;

A cédé à Merak HVAC France, société à responsabilité limitée dont le siège social est situé 9 route de Champigny - 51430 TINQUEUX, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS sous le numéro 106 276 306.

Un fonds de commerce situé au 9 route de Champigny - 51430 Tinqueux, comprenant certaines activités d'ingénierie, de fabrication et de service après-vente pour les systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation destinés au secteur ferroviaire.

Date de prise d'effet : 1er novembre 2026.

Prix de cession : 546.201,08 €.

Oppositions : Élection de domicile est faite pour la réception des oppositions au siège social du cédant, situé au 9 route de Champigny - 51430 TINQUEUX.

Pour avis.

M2613254

GROUPE MONASSIER
REIMS
Notaires de France

LE CENOTE / LE SHELBY'S

Suivant acte reçu par Me Pierre VIAL, Notaire à REIMS, le 4 novembre 2026, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement de la MARNE, le 10 novembre 2026, référence 5104P04 2026 N 03463 ;

La société dénommée LE CENOTE, société par actions simplifiée au capital de 1.000,00 €, dont le siège est à REIMS (51100), 34 avenue de Paris, identifiée au SIREN sous le numéro 953 004 579 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS a cédé à la société dénommée LE SHELBY'S, société par actions simplifiée au capital de 1.000,00 €, dont le siège est à REIMS (51100), 34 avenue de Paris, identifiée au SIREN sous le numéro 130 767 775 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS, un fonds de commerce de restauration sur place et/ou à emporter, vente de pizzas sur place et/ou à emporter, café-concert, tapas, appartenant à la société LE CENOTE et exploité par elle à titre d'établissement principal à REIMS (51100), 34 avenue de Paris, et pour l'exploitation duquel la société LE CENOTE est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS et identifiée auprès de l'INSEE sous le numéro SIRET 953 004 579 00017, Code APE 5610C.

Moyennant le prix de 90.000,00 €.

L'entrée en jouissance a été fixée au jour de signature.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de publication en la SELARL THIENOT ET ASSOCIES, sis à REIMS, 23 rue Libergier.

Pour avis.

M2613289

CAP Formalités
Conseils et Solutions
CHRISTELLE POTIER
christellepotier51100@gmail.com
06.60.19.80.19

PETROCOM / AC ENERGY

Cession de fonds de commerce

Aux termes d'un acte authentique reçu le 05/11/2026 par Maitre THIBAUT DURAND, Notaire à REIMS (51100) - rue de l'isle, enregistré au SIE REIMS, le 09/11/2026, dossier : 2026 00047559, bordereau : 5104P04 2026 N 03442, PETROCOM, SARL au capital de 10 000 €, ayant son siège social Route Nationale 31, Station service 51140 MUIZON, immatriculée sous le n°882255607 au RCS de REIMS, a cédé à AC ENERGY, SARL au capital de 10 000 €, ayant son siège social 201 avenue de Stalingrad 93240 STAINS, immatriculé au RCS de BOBIGNY sous le n°982 933 145, un fonds de commerce : station-service, vente de carburant, exploité sis Route nationale 31, 51140 MUIZON, moyennant le prix de 10 000 €

La date d'entrée en jouissance est fixée au 31/10/2026.

Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales au siège de l'étude de Me DURAND Thibaut, notaire à REIMS (51100) - 24 rue de l'Isle, où domicile a été élu à cet effet.

M2613124

CTPL 51 / AUTO BILAN FRANCE

Par acte SSP du 01/10/2026, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement MARNE le 12/10/2026, Dossier 2026 00043040, référence 5104P04 2026 A 02461, la société dénommée CTPL 51, SARL au capital de 5.000 € ayant son siège 1 rue du docteur Calmette, Zone la Husselle - 51450 BETHENY, 878 531 730 R.C.S. REIMS, a cédé à la société AUTO BILAN FRANCE, SAS au capital de 14.185.400 € ayant son siège immeuble la Boursidière, Porte H, Rue de la Boursidière - 92350 LE PLESSIS ROBINSON, 437 807 795 R.C.S. NANTERRE, un fonds de commerce de contrôle technique PL sis et exploité 1 rue du docteur Calmette, Zone la Husselle - 51450 BETHENY, moyennant le prix principal de 33.000 € avec entrée en jouissance le 01/10/2026. Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités prescrites par la Loi à l'adresse du fonds de commerce pour la validité et à l'adresse du Séquestre, le cabinet BOILEAU AVOCATS-CONSEILS sise 10 rue Courmeaux - 51100 REIMS, pour la correspondance.

M2613202

ELLISI / GD EXPANSION

Par acte SSP signé électroniquement du 19/10/2026 et 20/10/2026 enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement de la MARNE, le 29/10/2026, Dossier no 202600045938, Référence 5104P042026A02595 ;

ELLISI, SAS au capital de 50.000 €, ayant son siège social Ilot 4, Parc Commercial de Thillois Parc avenue du Mont Saint Pierre - 51370 THILLOIS, 904 151 032 R.C.S. de REIMS ;

A cédé à : GD EXPANSION, SAS au capital de 45.000 €, ayant son siège social 53 rue de Passy - 75016 PARIS, 797 487 899 R.C.S. de PARIS, un fonds de commerce de vente de meubles, de tous objets meublants et d'accessoires de décoration ainsi que de tous matériels et articles pour l'habitation, comprenant l'enseigne XXL, la clientèle et l'achalandage y attachés le droit au bail pour le temps qui reste à courir à la jouissance des locaux dans lesquels est exploité le fonds comme il est dit ci-après le droit à la ligne téléphonique 03.51.25.18.20 les contrats de travail du personnel attaché au fonds les contrats en cours relatifs à l'exploitation suivant liste établie par le vendeur le matériel et le mobilier commercial servant à l'exploitation du fonds, les agencements décrits et estimés dans un état dressé par le vendeur sis Parc d'activité n° 2 Reims Champigny, 4 rue de la Garenne - 51370 CHAMPIGNY, moyennant le prix de 2 €.

La date d'entrée en jouissance : 15/10/2026.

Les oppositions sont reçues dans les 10 jours de la dernière date des publicités légales à l'adresse suivante du fonds cédé: Parc d'Activité n°2 Reims Champigny, 4 rue de la Garenne - 51370 CHAMPIGNY.

M2613206

CONSTITUTION
DE SOCIETE

SCI UKAJ

Par ASSP du 20/10/2026 il a été constitué une SCI dénommée : SCI UKAJ.

SIÈGE SOCIAL : 36 rue Roger Bouffet - 51000 CHÂLONS EN CHAMPAGNE.

CAPITAL : 1.000 €.

OBJET SOCIAL : L'acquisition, par voie d'achat, d'apport ou autrement, la détention, l'administration, la restauration et/ou la construction de tous immeubles bâtis et/ou non bâtis, leur mise à disposition au bénéfice de tout ou partie des associés et/ou leur mise en location.

GÉRANCE : Monsieur Gramos UKAJ, demeurant 36 rue Roger Bouffet - 51000 CHÂLONS EN CHAMPAGNE.

CLAUSE D'AGRÉMENT : Cessions soumises à agrément dans tous les cas de figure.

DURÉE : 99 ans.

Immatriculation au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.

M2612144

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

VERGNE EFFERVESCENT

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 31/10/2026 à REIMS, il a été constitué une société représentant les caractéristiques suivantes :
FORME : Société par actions simplifiée unipersonnelle.
DÉNOMINATION SOCIALE : VERGNE EFFERVESCENT.
CAPITAL : 52.000,00 € par apports en nature.
SIÈGE : 51 boulevard Henry Vasnier F 302 - 51100 REIMS.
OBJET : Le conseil en œnologie, en viticulture et en dégustation ; La vente de produits œnologiques et outils de dégustation ; La vente de boissons ; La prise de tous intérêts et participations par tous moyens, apports, souscriptions, achats, échange d'actions, d'obligations et de tous droits sociaux, dans toutes sociétés ou entreprises exerçant une activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations ; L'octroi de prêts ou d'avances à des sociétés ayant avec la société des liens de capital directs ou indirects; le tout directement ou indirectement pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seul, soit avec des tiers par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de commandite, de souscription d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance de société ou participation ou de prise ou de dation en location ou en gérance de tous biens ou droits, ou autrement, Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement a l'objet social ou a tout objet similaire ou connexe.
DURÉE : 99 années à compter de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.
PRÉSIDENT : Monsieur Thomas VERGNE, demeurant 51 boulevard Henry Vasnier, F 302 - 51100 REIMS.
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives, tout associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
CESSION D'ACTIONS ET AGRÉMENT : Les cessions d'actions par l'associé unique s'opèrent librement.
IMMATRICULATION AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS : Greffe du tribunal de commerce de REIMS (51100).
Pour avis et mention.
M2612483

Matot Braine PETITES AFFICHES Réseau Légalnet FORMALITÉS
formalites.pamb@legalnet.org
06.46.81.71.49

KLIMA

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 03/11/2026, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : KLIMA
Objet social : tous travaux d'installation, de rénovation, d'entretien, de maintenance et de dépannage en plomberie etinstallations sanitaires ; l'installation, l'entretien, la maintenance et le dépannage de systèmes de chauffage ; l'installation, l'entretien, la maintenance et le dépannage de systèmes de climatisation, de ventilation etde traitement de l'air ; l'installation et le remplacement d'équipements thermiques et sanitaires ; la fourniture, la vente et la pose de matériels, équipements et accessoires se rapportant directement auxactivités précitées ;
Siège social : 8 rue Léon Hourlier, 51100 REIMS
Capital : 2 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS
Gérance : M. BRIAND Nathan 8 rue Léon Hourlier 51100 REIMS
M2613127

MIRTA

Par acte SSP du 04/11/2026, il a été constitué une SCI dénommée : MIRTA.
SIÈGE SOCIAL : 5 rue Jean Jaurès, à La Neuvillette - 51100 REIMS.
CAPITAL : 500 €.
OBJET : L'acquisition, la propriété, la construction, la rénovation, l'administration et la gestion de tous biens et droits immobiliers, principalement par location nue. À titre accessoire, la location meublée, y compris saisonnière à titre exceptionnel, dans le respect des dispositions légales applicables. La souscription d'emprunts et toutes opérations civiles se rattachant directement à cet objet.
GÉRANCE : Mme Roxanne ARASHEV, 5 rue Jean Jaurès, à La Neuvillette - 51100 REIMS, M. Miroslav ARASHEV, 5 rue Jean Jaurès, à La Neuvillette - 51100 REIMS.
CESSIONS DE PARTS SOCIALES : AGRÉMENT : Toute cession ou donation de parts sociales, même entre associés, époux, ascendants ou descendants, est soumise à l'agrément préalable unanime des associés, sous réserve des dispositions légales impératives.
APPORTS EN NUMÉRAIRE : 500 €.
DURÉE : 99 ans à compter de l'immatriculation au R.C.S. de REIMS.
M2612966

Le Domaine de Martio

Par ASSP du 21/10/2026 il a été constitué une SCI dénommée : Le Domaine de Martio. SIÈGE SOCIAL : 6 rue de Courtisols - 51240 MARSON. CAPITAL : 1.500 €. OBJET SOCIAL : L'acquisition, par voie d'achat, d'apport ou autrement, la détention, l'administration, la restauration et/ou la construction de tous immeubles bâtis et/ou non bâtis, leur mise à disposition au bénéfice de tout ou partie des associés et/ou leur mise en location. GÉRANCE : Madame Sandrine LECOMTE, demeurant 6 rue de Courtisols - 51240 MARSON, Monsieur Benjamin MONICO, demeurant 6 rue de Courtisols - 51240 MARSON. CLAUSE D'AGRÉMENT : Cessions soumises à agrément dans tous les cas de figure. DURÉE : 99 ans. Immatriculation au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.
M2612060

PERSPECTIVES D'AVENIR Expertise Comptable
3 rue Joseph Cugnot
51430 TINQUEUX

AUTO SERVICES 51

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 09/11/2026, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : AUTO SERVICES 51
Objet social : La société a pour objet la entretien et réparation de véhicules automobiles légersEntretien et réparation de poids lourds ;Entretien et réparation d'engins de travaux publics ;Entretien et réparation de jet-skisAchat / vente / reprise de véhicules neufs et d'occasionsImport / export de tout véhiculesLe nettoyage des véhiculesAchat vente de pièces et produits liés ou non à l'automobilePeinture et carrosserieDépannage / enlèvements d'épaves ou véhicules hors serviceLocations de véhiculesConcessionnaire
Siège social : 7, rue de l'industrie, 51350 CORMONTREUIL
Capital : 1 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS
Président : M. CHERRIERE Sébastien 10A hameau de Vaudetre 51110 HEUTREGIVILLE
Admission aux assemblées et droits de votes : détenteurs au jour de la décision
Clause d'agrément : Toute transmission de titres et valeurs mobilières donnant accès au capital envisagée à titre onéreux ou gratuit, quelle qu'en soit la forme, est soumise à l'agrément préalable des associés.
Le président.
M2613006

MARSIBA

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 €uros
Siège social :
5 impasse des Champs
51370 CHAMPIGNY

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CHAMPIGNY du 13 novembre 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME : Société par actions simplifiée.
DÉNOMINATION : MARSIBA.
SIÈGE : 5 impasse des Champs - 51370 CHAMPIGNY.
DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
CAPITAL : 1.000 €.
OBJET : La société a pour objet, en France et à l'étranger :
- La prise de participation dans toutes entités juridiques, par tous moyens, et sous quelque forme que ce soit ;
- L'acquisition, la gestion, la vente de valeurs mobilières, titres de sociétés et tous droits portant sur ces valeurs ou titres ;
- La gestion de toutes sociétés ou entreprises dans lesquelles elle détient une participation ;
- La prestation de services à toutes sociétés ou entreprises, y compris celles dans lesquelles elle ne détient aucune participation, notamment de conseil, assistance administrative, financière, commerciale, stratégique ou opérationnelle ;
- L'octroi de prêts, de financements et de garanties aux sociétés ou entreprises dans lesquelles elle détient une participation ;
Et plus généralement, toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, notamment commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, se rattachant à l'objet sus-indiqué, de nature à favoriser directement ou indirectement le but poursuivi par la société, son existence ou son développement, en ce compris la possibilité de consentir toutes garanties sur ses actifs.
EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre.
AGRÉMENT : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
PRÉSIDENT NOMMÉ SANS LIMITATION DE DURÉE : Monsieur Philippe DIAS, né le 20 août 1983 à REIMS (51), de nationalité française, demeurant 5 impasse des Champs - 51370 CHAMPIGNY.
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.
Pour avis : Le président.
M2613080

MY EXPRESS

Par acte SSP du 21/10/2026, il a été constitué une SASU dénommée : MY EXPRESS.
SIÈGE SOCIAL : 7 rue Etienne Oehmichen - 51100 REIMS.
CAPITAL : 5.400 €.
OBJET : Transport à l'aide de véhicules de moins de 3,5 tonnes de marchandises, des Biens et services auprès des entreprises ainsi qu'aux particuliers pour le Transport express de plis, petit colis, et marchandises de moins 3,5 tonnes. Transports chez les particuliers, professionnels et commerces. La société a pour objet la location de véhicules industriels sans chauffeur. Achat, vente et location de véhicules.
PRÉSIDENT : M. Mustapha EL KAOUKABI, 2 rue Henri Becquerel - 51430 TINQUEUX.
ADMISSIONS AUX ASSEMBLÉES ET DROITS DE VOTE : Tout actionnaire est convoqué aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix.
CLAUSES D'AGRÉMENTS : Actions librement cessibles entre associés uniquement.
DURÉE : 99 ans à compter de l'immatriculation au R.C.S. de REIMS.
M2613043

LAPOIX

LAPOIX, société par actions simplifiée au capital de 1.000 €.
SIÈGE SOCIAL : 30 rue de la Libération - 51270 MONTMORT LUCY.
OBJET : Négoce, distribution, import-export et élaboration de vins, notamment de Champagne.
DURÉE : 99 ans à compter de l'immatriculation.
PRÉSIDENT : Alan SMOLIS, demeurant 30 rue de la Libération, 51270 Montmort-Lucy.
DIRECTRICE GÉNÉRALE : Nicola SMOLIS, demeurant 153 avenue du Major Général Georges Vanier - 10000 TROYES.
ASSEMBLÉES ET VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix.
AGRÉMENT : Toute cession d'actions à un tiers est soumise à l'agrément unanime des autres associés.
IMMATRICULATION : R.C.S. de REIMS.
M2613057

SC « ARAMO »

Avis de constitution

Par acte unanime du 11 novembre 2026, il est constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :
FORME : SC.
DÉNOMINATION : «ARAMO»
SIÈGE SOCIAL : 23 rue des Lavoirs - 51170 AOUGNY.
OBJET SOCIAL : La société a pour objet la prise de participation dans d'autres sociétés, et notamment dans des sociétés d'exploitation agricole ou viticole, et la gestion de ces participations et généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet et ne modifiant pas le caractère civil de la société.
DURÉE : 99 années à compter de l'immatriculation au R.C.S.
CAPITAL SOCIAL : 200.110 € divisé en 20.011 parts de 10 €.
CESSION DE PARTS SOCIALES : Toute cession est soumise à l'agrément des associés, donné par décision collective extraordinaire prise à la majorité des 3/4 des voix exprimées.
GÉRANCE : Madame Pia BOURIANT née DHUICQ, demeurant 23 rue des Lavoirs - 51170 AOUGNY, nommée pour une durée illimitée avec pouvoir général d'engager la société envers les tiers.
IMMATRICULATION : Au greffe du tribunal de commerce de REIMS.
Pour avis : La gérance.
M2613058

FCN EXPERTISE AUDIT CONSEIL
FCN Reims Moissons
7 Rue Gabriel Voisin – CS80018
51686 REIMS CEDEX 2

LOT 1

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 12/11/2026, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : LOT 1
Objet social : Développement informatique ; conception, édition, distribution, hébergement et maintenance de logiciels, d'applications et de services numériques ; studio de développement en intelligence artificielle ; conception, édition et commercialisation de jeux, de produits éducatifs et de contenus numériques ; modélisation et représentation en trois dimensions ; conseil, expertise et formation dans ces domaines ; exploitation de droits de propriété intellectuelle ; prise de participations et exercice de tous mandats sociaux.
Siège social : 22 rue de Beaumont, 51380 VERZY
Capital : 1 100 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS
Gérance : M. PAIRE François-Xavier 22 rue de Beaumont 51380 VERZY
Le gérant
M2613081

AGN AVOCATS
REIMS - CHALONS
2-4 rue Grande Étape
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
21 cours Anatole France
51100 REIMS

Clean & Co Champagne

Avis de constitution

Par ASSP en date du 02/11/2026, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :
DÉNOMINATION : Clean & Co Champagne.
FORME : Société par actions simplifiée.
CAPITAL : 1.000 €.
SIÈGE : 3 impasse des près dimanche - 51200 EPERNAY.
OBJET : Nettoyage courant et spécialisé de tous types de bâtiments, notamment locaux professionnels, commerciaux, industriels et résidentiels, nettoyage industriel, entretien des locaux, des installations et des équipements.
DURÉE : 99 ans.
AGRÉMENT : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité de 80 % des voix des associés disposant du droit de vote.
PRÉSIDENTE : Karine BACAK, demeurant 6 rue Jacques Cellier à REIMS (51100).
IMMATRICULATION : Au R.C.S. de REIMS.
Pour avis.
M2613095

TAXI D'ICI

Par acte SSP du 14/11/2026, il a été constitué une SASU dénommée : TAXI D'ICI.
SIGLE : TAXI D'ICI.
SIÈGE SOCIAL : 3 rue Raphael Sanzio - 51100 REIMS.
CAPITAL : 1.000 €.
OBJET : - Transport de voyageurs par Taxi ; - Les activités de Taxi conventionné ; -Location de véhicules de Taxi.
PRÉSIDENT : M. Noureddine BOUBIDAR, 3 rue Raphael Sanzio - 51100 REIMS.
DURÉE : 99 ans à compter de l'immatriculation au R.C.S. de REIMS.
M2613115

REIMS BAZAR

Par acte SSP du 13/11/2026, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :
DÉNOMINATION : REIMS BAZAR.
OBJET SOCIAL : Toute activité se rapportant à la vente en détail et en gros d'articles pour la maison, de meubles, de bazar, d'ornement, d'alimentation et de vêtements, sans vente de boissons alcoolisées.
SIÈGE SOCIAL : 16 route de Cernay, Galerie Marchande Centre Commercial Carrefour - 51100 REIMS.
CAPITAL : 1.000 €.
DURÉE : 99 ans.
PRÉSIDENT : M. ALEIAN Youssef, demeurant 180 rue Raymond Mathieu - 51430 BEZANNES.
DIRECTEURS GÉNÉRAUX : M. ALEIAN Bassel, demeurant 15 avenue Jean Jaures - 91480 Quincy-sous -Sénart et AIWA, SAS au capital de 1.000 €, ayant son siège social 8 bd de l'Europe - 21800 QUETIGNY, 941 254 773 R.C.S. de DIJON.
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROITS DE VOTES : Tout actionnaire peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.
CLAUSE D'AGRÉMENT : Cession libre entre associés. Cession soumise à agrément dans les autres cas.
Immatriculation au R.C.S. de REIMS.
M2613121

COLLARD BERTHELLEMY

Société civile
au capital social de 5.000 €uros
Siège social :
1A rue du Mesnil - 51150 THIBIE
En cours d'immatriculation
au R.C.S. Châlons en Champagne

Avis de constitution

Par acte SSP du 01/10/2026, il a été constitué une société civile dénommée COLLARD BERTHELLEMY, société civile à capital régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code Civil présentant les caractéristiques suivantes :
FORME JURIDIQUE : Société civile.
DÉNOMINATION : COLLARD BERTHELLEMY.
CAPITAL SOCIAL : 5.000 €.
APPORTS : Numéraire de 5.000 €.
SIÈGE SOCIAL : 1A rue du Mesnil - 51150 THIBIE.
OBJET : La société a pour objet :
- La prise de participation directe ou indirecte par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, souscription ou achat de titres ou droits sociaux, fusions, prises en gestion, association en participation ou autrement ; - La gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières, de titres de participation et/ou de placement ; - La réalisation de prestations administratives au profit de toute société, notamment filiale, dans les domaines techniques, juridiques, comptables et financiers ; - L'acquisition, l'administration, l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ; Et plus généralement toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation.
DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation.
GÉRANTE : Madame Aurélie COLLARD, demeurant 1A rue du Mesnil - 51150 THIBIE.
CESSION DE PARTS : Toute cession de parts sociales même entre associés, ou au profit des ascendants, descendants de l'associé cédant ne peut avoir lieu qu'avec l'agrément unanime des autres associés réunis en assemblée générale extraordinaire.
IMMATRICULATION : R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE (51).
Pour avis : La gérance.
M2611996

Isabelle CIRET-DUMONT
Marjolaine LAMPSON
— notaires associés —
29 Boulevard Foch - 51100 REIMS

MBY KINEOSPA

Avis de constitution d'une SARL

Suivant acte reçu par Me CIRET -DUMONT, Notaire associé de la SELARL «Isabelle CIRET-DUMONT et Marjolaine LAMPSON», Notaires associés à REIMS, 29 Bd Foch, le 4/11/2026 a été constituée une société à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes :
DÉNOMINATION : MBY KINEOSPA.
OBJET : Création, gestion et exploitation de tous centres de détente et de bien être, dispense de cours collectifs, achat et vente de tous produits liés à la détente et au bien-être, la location de cellules commerciales, bureaux et salles de réunion.
SIÈGE SOCIAL : REIMS (51100), 3 rue Diderot.
DURÉE : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.
CAPITAL SOCIAL : 10.000,00 €.
CESSIONS DE PARTS : Toute cession est soumise à agrément.
L'exercice social commence le 1er juillet et se termine le 30 juin de chaque année.
La société sera immatriculée au RNE et au R.C.S. de REIMS.
Le gérant est M. Yann MORANT, dmt à SILLERY (51), 2 allée du Veau d'Or.
Pour avis : Le Notaire.
M2613140

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

AGN AVOCATS
REIMS - CHALONS
2-4 rue Grande Étape
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
21 cours Anatole France
51100 REIMS

PAOLI JEAN BAPTISTE

Avis de constitution

Par ASSP en date du 13/11/2026, est constituée la société présentant les caractéristiques suivantes :
DÉNOMINATION : PAOLI JEAN BAPTISTE.
FORME : Société par actions simplifiée.
CAPITAL : 100 €.
SIÈGE : 10 rue du Gué - SAINT MEMMIE (51470).
OBJET : Le conseil en performance d'entreprise, le conseil pour les affaires et autres conseils de gestion, l'accompagnement et l'assistance opérationnelle des entreprises et de leurs dirigeants, la réalisation de toutes études, audits et diagnostics se rapportant à ces activités ; L'acquisition, la détention, la gestion et la cession, pour son propre compte, de tous actifs mobiliers et immobiliers, y compris à des fins spéculatives.
DURÉE : 99 ans.
AGRÉMENT : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.
PRÉSIDENT : Monsieur PAOLI Jean -Baptiste, demeurant 10 rue du Gué - SAINT MEMMIE (51470).
IMMATRICULATION : Au R.C.S. de CHÂLONS EN CHAMPAGNE.
Pour avis.
M2613128

PAOLI JEAN BAPTISTE

Rectificatif à l'annonce de constitution parue le 17/11/2026 sur Matot-braine.fr (réf. M2613128).
ANCIENNE MENTION : Néant.
NOUVELLE MENTION : Admission aux assemblées : tout associé, sur justification de l'inscription en compte de ses actions. Chaque action donne droit à une voix.
M2613156

SCI H & G

Société civile immobilière
au capital de : 2.000 €uros
Centre d'Affaires, 7 rue Pierre Salmon
51430 BEZANNES

Avis de constitution

Au terme d'un acte sous seing privé en date du 10 novembre 2026 il a été constitué la société civile immobilière a des caractéristiques suivantes :
FORME : SCI (société civile immobilière).
DENOMINATION : SCI H & G.
CAPITAL : 2.000 €, divisé en 200 parts de 10 € chacune entièrement souscrites et libérées.
OBJET : L'acquisition, la gestion, la location et l'administration de tous biens mobiliers ou immobiliers.
DUREE : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S. REIMS (Marne).
SIEGE : 7 rue Pierre Salmon - 51430 BEZANNES.
LE GERANT : Monsieur SHAKIR Hyusein, demeurant 136 A rue des Capucins - 51100 REIMS, est le premier gérant.
DEBUT D'ACTIVITE : 15 novembre 2026.
Pour avis : Le gérant.
M2613141

OFFICE NOTARIAL
DE GUEUX
Mes PIERLOT, ROGÉ,
LAGACHE-GÉ et CROZAT
23 avenue de Reims - 51390 GUEUX
03.26.03.61.61

SOCIETE CIVILE BERNARDIN ASDRUBAL

ACTE CONSTITUTIF : Acte reçu par Me Thibault PIERLOT, Notaire à GUEUX, Marne, le 9 novembre 2026.
FORME : La société est de forme civile régie par les dispositions du titre IX du livre III du Code civil.
DENOMINATION SOCIALE : SOCIETE CIVILE BERNARDIN ASDRUBAL.
OBJET : 1. Immobilières :
- L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens et droits immobiliers ;
- La réfection, la rénovation, la réhabilitation d'immeubles anciens, ainsi que la réalisation de tous travaux de transformation, amélioration, installations nouvelles, conformément à leur destination ;
- L'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet objet et l'octroi de toute garantie immobilière ou autre portant sur tout ou partie du patrimoine social ;
- La mise à disposition à titre gratuit au profit de ses membres ou de ses gérants, mais uniquement en contrepartie du versement par l'occupant des charges usufructuaires attachées à l'immeuble ;
- Eventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la société, au moyen de vente, échange ou apport en sociétés.
2. Mobilières :
- L'acquisition, la gestion, l'exploitation et la mise en valeur de tout élément de patrimoine mobilier ;
- L'acquisition et la gestion de toutes valeurs mobilières ;
- La prise de participation par tous moyens dans toutes opérations pouvant se rapporter à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, de souscription ou d'achat de titres ou de droits sociaux, de fusion ou autrement ;
- L'investissement sur tous supports mobiliers et la gestion desdits supports (contrats de capitalisation…, comptes à terme, certificats de dépôts, …) ;
- Le placement de liquidités sur tous supports.
Et généralement toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement, à la condition qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société.
SIEGE SOCIAL : 1 bis rue de la Libération - 51370 SAINT BRICE COURCELLES.
DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation.
CAPITAL : Quatre cent cinquante mille €uros (450.000,00 €) d'apports en nature.
APPORT EN NATURE : Une maison à usage d'habitation sise à SAINT BRICE COURCELLES (51370), 1 Bis rue de la Libération, cadastrée section AL n° 265 et AL n° 15 pour une contenance totale de 0ha 17a 37ca. Ledit immeuble a été évalué à quatre cent cinquante mille €uros (450.000,00 €).
CESSIONS DE PARTS SOCIALES : Les parts sont librement cessibles entre les associés et au profit de l'ascendant ou du descendant d'un associé. Toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés disposant du droit de vote.
GERANTS : Monsieur Claude BERNARDIN, Madame Violette BERNARDIN, née ASDRUBAL, demeurant ensemble à SAINT BRICE COURCELLES (51370), 1 bis rue dela Libération.
IMMATRICULATION : Au greffe du tribunal de commerce de REIMS.
Pour avis :
Me Thibault PIERLOT, Notaire.
M2613145

ETUDE DU FORUM

MA BOHEME

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Lydia GUENARD, Notaire à REIMS, le 6 novembre 2026, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
OBJET : - L'acquisition, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, l'aménagement, l'administration, la gestion (par location ou autrement), l'administration et l'aliénation de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question ;
- La mise en disposition à titre gratuit au profit du ou des associés des immeubles appartenant à la société, à titre de résidence principale ou secondaire.
DÉNOMINATION SOCIALE : MA BOHEME.
SIÈGE : 45 rue Nicolas Henriot à REIMS (51100).
DURÉE : 50 années.
CAPITAL : Deux mille €uros (2.000,00 €).
APPORTS : Réalisés en numéraire.
CESSION DE PARTS : Les parts sont librement cessibles entre associés, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable de la gérance.
GÉRANT : Monsieur Pierre ARNOULD, 45 rue Nicolas Henriot à REIMS (51100).
IMMATRICULATION : R.C.S. REIMS (51100).
Pour avis : Le Notaire.
M2613159

IMCH

Par acte SSP du 10/11/2026, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :
DÉNOMINATION : IMCH.
OBJET SOCIAL : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la construction, la transformation, l'aménagement, la gestion, l'administration et plus généralement l'exploitation par bail, location ou toute autre forme de tous biens et droits immobiliers et de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
SIÈGE SOCIAL : 111 rue de Cernay - 51100 REIMS.
CAPITAL : 1.000 €.
DURÉE : 99 ans.
GÉRANCE : HOLD UP, SAS au capital de 1.000 €, ayant son siège social 111 rue de Cernay - 51100 REIMS, 928 839 141 R.C.S. de REIMS.
CLAUSE D'AGRÉMENT : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés et au profit du conjoint, des ascendants ou descendants du cédant. Elles ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés.
Immatriculation au R.C.S. de REIMS.
M2613182

LEFEVRE FONCIÈRE

Par acte SSP du 15/11/2026, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :
DÉNOMINATION : LEFEVRE FONCIÈRE.
OBJET SOCIAL : La détention d'actifs immobiliers, l'acquisition de biens immobiliers, la location (la vente) de biens immobiliers, l'achat de terrains, la construction et la vente de biens immobiliers.
SIÈGE SOCIAL : 2B rue du Noron - 51170 BOULEUSE.
CAPITAL : 100 €.
DURÉE : 99 ans.
PRÉSIDENT : SOPRAL, SAS au capital de 30.000 €, ayant son siège social 2 B rue du Noron - 51170 BOULEUSE, 814 203 519 R.C.S. de REIMS.
Immatriculation au R.C.S. de REIMS.
M2613227

MK FACILITIES

Par acte SSP du 13/11/2026, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :
DÉNOMINATION : MK FACILITIES.
OBJET SOCIAL : La société a pour objet, en France et dans tous les pays : - La réalisation de toutes prestations de maintenance multitechnique et, plus particulièrement, de maintenance électrique industrielle ; - La réalisation d'opérations de maintenance préventive et corrective, de dépannage, de réparation, d'essais, de mesures, de contrôles, de diagnostics et d'assistance technique portant notamment sur les installations électriques haute tension de niveaux HTB, HTA et basse tension (BT) ; - La réalisation d'interventions en travaux sous tension (TST) sur les installations électriques ; - La maintenance, le contrôle, le diagnostic et l'assistance technique relatifs aux équipements électriques, électromécaniques, mécaniques, hydrauliques, pneumatiques et aux équipements auxiliaires présents sur les sites industriels, y compris les interventions sur actionneurs et préactionneurs hydrauliques et pneumatiques ; - La réalisation d'inspections, de vérifications et de contrôles techniques des installations et équipements industriels, notamment par thermographie, ainsi que l'identification des anomalies, dysfonctionnements et risques susceptibles d'affecter leur fonctionnement, leur disponibilité ou leur sécurité ; - La réalisation d'interventions en thermographie et en cryogénie ; - La réalisation d'études, d'analyses et de prestations d'assistance technique dans le domaine électrique et électrotechnique, notamment en matière de fonctionnement, de maintenance, de sécurité, de fiabilité et de conformité des installations ; La réalisation de toutes opérations et prestations destinées à assurer, maintenir ou améliorer la disponibilité, la continuité de fonctionnement, la sécurité, la fiabilité et la conformité des installations et équipements de ses clients.
SIÈGE SOCIAL : 2 rue de la Croix Chaudron Le Sextant - 51500 SAINT LÉONARD.
CAPITAL : 50.000 €.
DURÉE : 99 ans.
PRÉSIDENT : GROUPE MANKA, SAS au capital de 1.060.000 €, ayant son siège social 2 rue de la croix chaudron - 51500 SAINT LÉONARD, 843 981 614 R.C.S. de REIMS.
DIRECTEUR GÉNÉRAL : M. MANKA Johan, demeurant 1 140 boulevard de France - 62780 CUCQ.
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROITS DE VOTES : Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité de capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix. Les décisions collectives sont prises à l'unanimité des associés.
CLAUSE D'AGRÉMENT : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés. La cession est libre entre associés, conjoint, ascendant et descendant.
Immatriculation au R.C.S. de REIMS.
M2613228

SCI WOODSHOP

Par acte SSP en date du 18 novembre 2026, il a été constitué la SCI suivante :
DÉNOMINATION : SCI WOODSHOP.
CAPITAL : 100 €.
SIÈGE SOCIAL : Parc d'affaires TGV Reims-Bezannes, 1 rue René Cassin - 51430 BEZANNES.
OBJET : L'acquisition, la restructuration, la réhabilitation et la construction de Biens Immobiliers en vue de leur location ; La gestion, l'administration et la rénovation desdits Biens Immobiliers.
DURÉE : 99 ans.
GÉRANT : GLOBAL VIGALAN, S.L., sociedad de responsabilidad limitada, ayant son siège social Calle Suero de Quiñones, 34-36, 28002 Madrid, Espagne, immatriculée au Registro Mercantil de Madrid sous le numéro Hoja M-898700.
AGRÉMENT : Toute cession des parts sociales de la société à des tiers doit être soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.
Immatriculation sera faite au R.C.S. de REIMS.
M2613241

CAP Formalités
Conseils et Solutions
CHRISTELLE POTIER
christellepotier51100@gmail.com
06.60.19.80.19

MHB

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 17/11/2026, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : MHB
Objet social : -le transport public routier de marchandises au moyen exclusivement de véhicules n'excédant pas 3,5 tonnes de poids maximum autorisé-à titre accessoire, le déménagement ;-l'achat, la vente et la location de véhicules et de matériels roulants.
Siège social : 3 rue du général Micheler, 51100 REIMS
Capital : 3 600 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS
Gérance : M. MEBARKI HOUSSAM 1 rue de l'Abreuvoir 51100 REIMS
M2613198

SOCIÉTÉ D'AVOCATS
LORETTE et ASSOCIES
34 rue des Moulins - 51100 REIMS

LES MICRO-CRECHES DE LA PLAINE CHAMPENOISE

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 18/11/2026, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : LES MICRO-CRECHES DE LA PLAINE CHAMPENOISE
Objet social : - La création, l'acquisition, la prise à bail, la prise en location-gérance , la mise en location-gérance, la construction, l'aménagement, l'équipement, l'exploitation, de tous établissements d'accueil de jeunes enfants âgés de moins de six ans, dont la capacité maximale est fixée par les dispositions en vigueur,- la mise en oeuvre d'actions éducatives, de soins, de prévention, d'éveil, de socialisation et d'inclusion, en veillant au respect des droits et des besoins fondamentaux de chaque enfant ;- l'accompagnement des parents ou représentants légaux, notamment par l'information sur les différents modes d'accueil existants, le soutien à la parentalité, la participation à l'élaboration et à la mise en oeuvre du projet d'établissement ou de service ;- la gestion administrative, financière, comptable et matérielle de la structure, y compris la passation de tous contrats utiles (baux, assurances, conventions de réservation de berceaux, conventions avec les caisses d'allocations familiales, etc.) - la conclusion de conventions et partenariats avec les collectivités publiques, caisses d'allocations familiales, organismes de sécurité sociale, les relais petite enfance (RPE) et autres acteurs du secteur de la petite enfance, les employeurs réservataires de places, notamment pour la mise en place de berceaux d'entreprise.- la participation à toute action de coordination, d'information, d'évaluation ou de modernisation du secteur de l'accueil du jeune enfant.
Siège social : 170 rue du Barbâtre, 51100 REIMS
Capital : 1 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS
Gérance : Mme DELECLUSE Marie 170 rue du Barbâtre 51100 REIMS
Pour avis.
M2613264

SOCIÉTÉ D'AVOCATS
LORETTE et ASSOCIES
34 rue des Moulins - 51100 REIMS

ZEFIR CONSULTING

Société par actions simplifiée unipersonnelle
Capital : 1 000 euros
Siège social :
4 rue du Mont Joly
51500 VILLERS-ALLERAND
En cours d'immatriculation au RCS de Reims

Avis de constitution

Acte : Suivant acte électronique sous signature privée du 16 novembre 2026.
Dénomination : ZEFIR CONSULTING
Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle
Siège : 4 rue du Mont Joly, 51500 VILLERS-ALLERAND
Capital : 1.000 €
Objet : La société a pour objet directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger :
Le conseil et l'assistance opérationnelle apportés aux entreprises, à leurs dirigeants et aux autres organisations en matière de stratégie dans le domaine de la gestion, du développement industriel et commercial, de la recherche de partenaires ainsi que de rapprochement d'entreprises/marques, de sourcing et de débouchés nouveaux ;
L'exercice de toute activité de «Brand Ambassador» et, plus généralement, la représentation et le développement de marques, produits, services et entreprises auprès du public, des consommateurs, des professionnels et des partenaires commerciaux, par tous moyens et sur tous supports ;
La recherche d'opportunités commerciales, ainsi que la conception, l'organisation et la participation à des événements professionnels et commerciaux, la réalisation d'opérations de communication, de lancement de produits et services, d'animations commerciales et d'activation de marques ;
Toute prise de participation et tous placements de capitaux dans d'autres entreprises existantes ou à créer, sous quelque forme que ce soit, et notamment par voie d'apport, d'achat, de souscription d'actions, parts sociales, titres ou droits sociaux, de commandite, de création en sociétés, de fusion, d'alliances, d'associations en participation ou autrement ;
La détention, la mise en valeur et le développement de ces participations ou placements, notamment par la fourniture de prestations de services et d'assistance ;
L'achat, la vente et le courtage de tous vins et spiritueux, ainsi que toutes autres boissons, denrées ou produits alimentaires, et tous produits accessoires ou connexes ;
L'acquisition, la cession, la mise en location de tous biens immobiliers ;
Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, civiles, mobilières ou immobilières et toutes prises de participation directes ou indirectes pouvant se rattacher directement ou indirectement, en totalité ou en partie, à l'un des objets spécifiés ou à tout objet similaire ou connexe ou de nature à favoriser son extension ou son développement.
Durée : 99 années.
Conditions d'administration aux Assemblées : chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par un mandataire de son choix, qui peut ou non être un associé.
Conditions droit de vote : chaque action donne droit à son propriétaire à une voix lors des décisions collectives. Le droit de vote attaché à l'action appartient au nu-propriétaire, sauf pour les décisions collectives relatives à l'affectation des bénéfices de la Société où il appartient à l'usufruitier.
Président : Monsieur Antoine ROLAND-BILLECART, demeurant 4 rue du Mont Joly, 51500 VILLERS-ALLERAND
Immatriculation : Au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.
Pour insertion :
Monsieur Antoine ROLAND-BILLECART
ayant reçu pouvoir à cet effet.
Le Président
M2613275

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

les avocats
Maître Xavier PREZ
Avocat à la Cour
6A Rue du Champ de Mars
51100 REIMS
Tél. : 06.99.35.28.12

SARL NOCTALI

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à REIMS (Marne) du 16/11/2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
DÉNOMINATION SOCIALE : NOCTALI.
FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée.
SIÈGE SOCIAL : 19 D rue du Mont d'Arène à REIMS (51100).
OBJET SOCIAL : Restauration sur place et à emporter Bar - Traiteur Organisation d'évènementiels.
DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés.
CAPITAL SOCIAL : 5.000,00 €.
EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Le droit de vote attaché aux parts sociales est proportionnel à la quotité de capital qu'elles représentent. Chaque part sociale donne droit à une voix.
AGRÉMENT : Les cessions de parts sociales sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
GÉRANTS : Madame GUILLAUDEAU Natacha, née le 23/12/1985 à REIMS (51), demeurant 19D rue du Mont d'Arène à REIMS (51100).
Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.
Pour avis : Le gérant.
M2613283

LA TOUR BRISSET

Société civile immobilière
au capital de 67.944,00 €uros
2 rue de l'Eglise
51150 VAL DE LIVRE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 3 novembre 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME SOCIALE : Société civile immobilière.
DÉNOMINATION SOCIALE : LA TOUR BRISSET.
SIÈGE SOCIAL : 2 rue de l'Eglise - 51150 VAL DE LIVRE.
OBJET SOCIAL : L'acquisition au moyen d'achat ou d'apport, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous biens et droits immobiliers.
DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.
CAPITAL SOCIAL : 67.944,00 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.
GÉRANCE :
- Jean-René BRICE, demeurant à BOUZY (51150), 8 rue de Louvois ;
- Georges REMY, demeurant à BOUZY (51150), 10 rue du Moulin ;
- Sophie MILESI, demeurant à VAL DE LIVRE (51150), 2 rue de l'Eglise ;
- Marie-Agnès BONNAIRE, demeurant à BOUZY (51150), 10 rue Jeanne d'Arc.
CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : Agrément requis dans tous les cas, sauf cession entre associés.
Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.
Pour avis : La gérance.
M2613216

AU FEELING

Suite à l'annonce n° M2612771 parue le 06/11/2026, il convenait de lire également : GERANCE : Johanna Chasez Palladin, 20 rue du Lac - 51290 ARRIGNY.
M2613243

Vermeren sas
Cabinet d'expertise comptable & de commissariat aux comptes
2 rue Jovin - 51100 REIMS

ROMEO GANDON

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 €
Siège social :
24 rue Eugène Desteuque
51100 REIMS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte SSP par voie de signature électronique via Docusign@ conformément à l'article 1367 du code civil en date du 19.11.2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée.
Dénomination : ROMEO GANDON.
Siège : 24 rue Eugène Desteuque 51100 REIMS.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.
Capital : 1.000 €
Objet La création, la production, la distribution, en gros, demi-gros ou au détail, soit directement, soit indirectement ; de tous articles de maroquinerie, mais également de prêt-à-porter, ainsi que toutes créations artistiques contemporaines tels que bijouterie, ganterie, articles chaussants, lunetterie, parfumerie, décoration, articles ayant trait aux arts de la maison et du jardin, à l'art de la table, papeterie, édition, disques, sans que cette énumération soit limitative ; l'exercice de toutes activités commerciales, de représentation, de distribution ; la création et l'exploitation de tous points de vente physiques ou digitaux ; ainsi que toutes activités de scénographie et photographie, de même que l'organisation et l'exploitation de tous spectacles, expositions, collaborations artistiques, salons ou autres activités culturelles. Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à : la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ; la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ; toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions au profit d'un associé ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Roméo GANDON demeurant à REIMS (51100), 31 rue Jean-Jacques Rousseau.
Directeur Général : Nicolas, Jean, René PRIMAULT demeurant à VEZILLY (02130), 11 route de Villers Agron.
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.
Pour avis : Le président.
M2613285

COMPTABILITÉ
DEPIERREUX Carole
03.26.08.38.27
compta.pamb@legalnet.org

CLVL GROUPE

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 17/11/2026, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : CLVL GROUPE
Objet social : prise de participations dans toutes sociétés, gestion de ses participations et gérance de toutes sociétés ; gestion administrative sous forme de gérance ou non de toutes entreprises ou sociétés ; fourniture de tous services à toutes sociétés et notamment en matière de direction générale, gestion commerciale, sociale, administrative, informatique, comptable et financière ; acquisition, prise à bail, gestion, location et administration de tous biens mobiliers et immobiliers ; emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet objet, et mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires à la conclusion de ces emprunts ; réalisation de prestations de bien-être et de relaxation, notamment par la pratique de soins énergétiques tels que le Lahochi ; fourniture, installation, exploitation et maintenance de panneaux photovoltaïques
Siège social : 17 bis Grande Rue - 51510 COOLUS
Capital : 1000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS CHALONS EN CHAMPAGNE
Gérance : M. Camille ADNET, demeurant 17 bis Grande Rue - 51510 COOLUS.
Le gérant.
M2613266

TB RENOV HOLDING

Société par actions simplifiée
au capital de 100 €uros
Siège social :
20 rue Albert Calmette
La Neuvilette - 51100 REIMS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à REIMS du 17/11/2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME : Société par actions simplifiée unipersonnelle.
DÉNOMINATION : TB RENOV HOLDING.
SIÈGE : 20 rue Albert Calmette, La Neuvilette - 51100 REIMS.
DURÉE : Quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
CAPITAL : 100 €.
OBJET : La société a pour objet, en France et à l'étranger :
- L'acquisition, la gestion, la vente de valeurs mobilières, titres de placement, titres de toutes sociétés ou tous groupements et de tous droits portant sur ces valeurs et titres ;
- La réalisation à titre purement interne au groupe, de services spécifiques administratifs, juridiques, comptables, financiers ou immobiliers ;
- L'animation des sociétés qu'elle contrôle exclusivement ou conjointement ou sur lesquelles elle exerce une influence notable, en participant à la définition de leurs objectifs et de leur politique économique ;
- Et plus généralement toutes opérations de quelque nature qu'elles soient économiques ou juridiques, financières, civiles ou commerciales, pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à cet objet ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires ;
- La participation, directe ou indirecte, de la Société à toutes activités ou opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, en France ou à l'étranger, sous quelque forme que ce soit, dés lors que ces activités ou opérations peuvent se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
PRÉSIDENT : Monsieur BOISSON Tony, 20 rue Albert Calmette, La Neuvilette - 51100 REIMS.
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.
Pour avis : Le président.
M2613291

LE SAINT ELOI

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 21/10/2026 date de signature des statuts, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME : EURL.
DÉNOMINATION : LE SAINT ELOI.
SIÈGE SOCIAL : Chemin de Tauxières - 51150 BOUZY.
OBJET : L'exploitation d'un fonds de commerce de bar, brasserie, vente de boissons alcoolisées et non alcoolisées sur place ou à emporter, traiteur.
DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S.
CAPITAL : 1.000 € (apports en numéraire).
GÉRANCE : Monsieur SANDY BECKER né le 20 janvier 1979 à EPERNAY, demeurant 5 rue de l'Eglise - 51150 AY CHAMPAGNE.
IMMATRICULATION : Au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.
Pour avis : La gérance.
M2613294

LA MANGEOIRE

Par acte sous seing privé le 2 novembre 2026, ont été signés les statuts de la société dénommée LA MANGEOIRE.
FORME JURIDIQUE : Société par actions simplifiée.
DÉNOMINATION SOCIALE : LA MANGEOIRE.
OBJET SOCIAL : Restauration traditionnelle, brasserie, café, débit de boissons, organisation d'événements et d'animations musicales.
SIÈGE SOCIAL : 16 rue de Mars - 51100 REIMS.
CAPITAL : 10.000 €.
DURÉE : 99 ans.
PRÉSIDENT : M. Léopold BOULONNAIS, demeurant 3 route de Rosnay - 51390 GUEUX.
DIRECTEUR GÉNÉRAL : Mme Capucine LAURENT, demeurant 21 rue d'Oger - 51190 AVIZE.
Immatriculation au R.C.S. de REIMS.
M2613252

MODIFICATION DE STATUTS

YZICO
L'accompagnement pluriel
Yzico.fr

JLS MULTISERVICES

Société par actions simplifiée
au capital de 2.000 €uros
Siège social :
9 rue du Général de Gaulle
55000 BAR LE DUC
932 520 067 R.C.S. Bar le Duc

Par décisions du 16/10/2026, l'associé unique a décidé, avec effet au même jour, de : - Transférer le siège social du 9 rue du Général de Gaulle - 55000 BAR LE DUC au 5 Bis Grande Rue - 51340 HEILTZ LE MAURUPT et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts ; - Désigner M. Steven LIPPLER, demeurant 5 Bis Grande Rue - 51340 HEILTZ LE MAURUPT, en qualité de président en remplacement de la société CONSTRUIRE POUR DEMAIN, présidente démissionnaire, et de prendre acte de la démission de M. Steven LIPPLER en qualité de directeur général. La société fera l'objet d'une radiation du Registre du Commerce et des Sociétés de BAR LE DUC et d'une nouvelle immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE.
Pour avis : Le président.
M2612887

« SCEA PARJOUET LES VALMEES »

Avis d'augmentation de capital social

Suivant acte reçu par Me Brice XIBERRAS, Notaire à MONTMORT LUCY, le 07/11/2026, il a été procédé à une augmentation de capital de la société civile dont les caractéristiques sont les suivantes : Dénomination «SCEA PARJOUET LES VALMEES», forme : scea, immatriculation auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE, sous le n° 400 772 711, siège social : MOIVRE (51240), 4 rue Saint Hilaire, Capital social initial de 621.839,54 €, Durée de la société : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
Augmentation de capital réalisée par voie d'apport en numéraire par incorporation de comptes courants d'associés pour une valeur de 180.000,46 € afin de le porter à la somme de 801.840,00 €, par la création de 11811 nouvelles parts d'une valeur nominale 15,24 €.
Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.
Mention en sera faite au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.
Pour avis : La gérance.
M2612831

BG2A
BONHOMME GOBLET
AVOCATS ASSOCIES
Centre d'Affaires Colbert
34 rue des Moulins - 51100 REIMS

FINANCIERE TIC TAC

Société par actions simplifiée
au capital de 456.661 €uros
ramené à 156.661 €uros
Siège social :
4 rue Henri Dunant
51200 EPERNAY
490 839 644 R.C.S. Reims

Il résulte :
- De la consultation écrite des associés du 24 septembre 2026 dont le résultat des votes a été constaté par décisions du président en date du 5 octobre 2026 ;
- Du procès-verbal des décisions du président du 13 novembre 2026, que le capital social a été réduit de 300.000 € par voie de remboursement d'une somme de 357,14 € par action et a été ramené de 456.661 € à 156.661 €.
Cette réduction de capital a été réalisée au moyen de la réduction de la valeur nominale des actions.
Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.
ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL
ANCIENNE MENTION : 456.661 €.
NOUVELLE MENTION : 156.661 €.
Pour avis : Le président.
M2613065

CASORA

Rectificatif

Dans l'annonce légale parue le 06/11/2026 concernant la société CASORA (911 249 449 R.C.S. ANNECY, il fallait lire que la société fera l'objet d'une radiation du Greffe de TC d'ANNECY et d'une nouvelle immatriculation auprès du R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.
M2612913

ZERDA BY Y.

SASU au capital de 2.000 €uros
Siège social :
192 rue de Vesle - 51100 REIMS
999 939 341 R.C.S. de Reims

Le 31/10/2026, l'AGE a décidé de transférer le siège social au : 120 rue de Vesle - 51100 REIMS.
Modification au R.C.S. de REIMS.
M2612967

SZP AGRI

Société civile
au capital de 1.000 €uros
Siège social : Ferme d'Alger
51380 VAUDEMANGE
105 188 668
R.C.S. de Châlons en Champagne

L'AGE du 27/10/2026 a décidé de :
- Transférer le siège social au : Les Ouches de Plain, batiment Sunny - 51460 COURTISOLS ;
- Prendre acte du départ de la gérante, Mme ZOE PONSIN.
Mention au R.C.S. de CHÂLONS EN CHAMPAGNE.
M2612996

SELARL CIRET-DUMONT LAMPSON

au capital de 1.000 €uros
Siège : 29 bd Foch - 51100 REIMS
R.C.S. Reims 831 062 658

Aux termes du PV de l'AGE du 12-11-2026 il a été décidé d'augmenter le capital social de 499.000 € par voie d'incorporation de réserves. Le capital social est désormais fixé à 500.000 €. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence. Mention en sera faite au R.C.S. de REIMS.
Pour avis : La gérance.
M2613011

MRCKCO

Société à responsabilité limitée
unipersonnelle
au capital de 5.000 €uros
Siège social : 8 rue Robespierre
51370 ST BRICE COURCELLES
977 913 953 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision en date du 12 novembre 2026, l'associé unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités d'achat-vente de vêtements, chaussures, maroquinerie, bibeloterie et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.
Pour avis : La gérance.
M2613017

LC TRANSPORT

SASU au capital de 2.700 €uros
Siège social : 17 B rue du Val Clair
51100 REIMS
917 632 341 R.C.S. de Reims

Le 15/10/2026, l'associé unique a décidé de modifier l'objet social comme suit : L'achat, la vente et la location de véhicules sans chauffeur.
Modification au R.C.S. de REIMS.
M2613044

Notaires
OFFICE NOTARIAL DE GUEUX
Mes PIERLOT, ROGÉ, LAGACHE-GÉ et CROZAT
23 avenue de Reims - 51390 GUEUX
03.26.03.61.61

VALANDE

Société civile immobilière
au capital de 130.000,00 €uros
Siège social : 47 rue de Pévy
51140 MONTIGNY SUR VESLE
538 381 781 R.C.S. Reims

Aux termes d'un acte authentique reçu par Maître Emmanuel ROGE, Notaire associé à GUEUX, Marne, le 15 octobre 2026, les associés ont décidé :
- De réduire le capital social d'une somme de 120.000,00 € pour être ramené de 130.000,00 € à 10.000,00 €, par annulation de 120.000 parts sociales d'une valeur nominale de 1,00 € chacune ;
- De transférer le siège social de la société de MONTIGNY SUR VESLE (51140), 47 rue de Pévy à MONTIGNY SUR VESLE (51140), 2 rue de la Cure.
Les articles 3 et 7 ont été modifiés en conséquence.
L'inscription modificative sera effectuée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.
Pour avis :
Me Emmanuel ROGE, Notaire.
M2613066

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

LE PARC

SCI au capital de 998 €
Siège social : 48 rue du Général Leclerc
51140 CHENAY
RCS de REIMS n°899 051 007

Transfert de siège

L'AGE du 12/11/2026 a décidé le transfert du siège social au 6 rue du Général Leclerc, 51140 CHENAY à compter du 12/11/2026.
Mention : RCS de REIMS
M2613070

COMPAGNIE DE DEVELOPPEMENT ET PARTICIPATIONS

SARL au capital de 982.896,00 €uros
Siège social :
9 rue André Pingat - 51100 REIMS
493 923 841 R.C.S. Reims

En date du 30/06/2026, la société EXCO NEXIOM AUDIT, SAS, sise 76-78 rue de Reuilly à 75012 PARIS, 380 623 868 R.C.S. de PARIS, a été nommée en qualité de commissaire aux comptes titulaire en remplacement de NEXIOM AUDIT.
Mention au R.C.S. de REIMS.
M2613077

MERAK HVAC FRANCE

Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée
au capital de 2 €uros
Siège social :
10038 route de Champigny
51430 TINQUEUX
106 276 306 R.C.S. Reims

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 9 novembre 2026, il a été constaté et rectifié une erreur matérielle relative à l'adresse du siège social qui est en réalité : 9 route de Champigny, CS 10038 - 51430 TINQUEUX. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.
M2613042

SAS « CDER PARTICULIERS »

Société par actions simplifiée
au capital de 10.000 €uros
Siège social :
Complexe Agricole du Mont Bernard
Route de Suippes, CS 10511
51006 CHALONS EN CHAMPAGNE CEDEX
R.C.S. Châlons en Champagne
540 005 188

Aux termes des décisions de l'associé unique du 01/07/2026, il résulte qu'à compter du 01/07/2026, M. Hervé JACQUINET, demeurant 6 route de Blacy - 51510 COOLUS a été nommé en qualité de représentant permanent de CDER en remplacement de M. Frank GAUDET.
Mention sera faite au R.C.S. de CHÂLONS EN CHAMPAGNE.
Pour avis.
M2613085

RAPHAEL DEVILLERS

Société civile d'exploitation viticole
en cours de transformation
en société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 €uros
Siège social :
17 rue du Paradis
51480 LA NEUVILLE AUX LARRIS
928 817 089 R.C.S. Reims

Suivant délibération en date du 16 novembre 2026, l'assemblée générale extraordinaire, statuant aux conditions prévues par la loi et les statuts, a décidé la transformation de la société en société à responsabilité limitée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société.
La dénomination de la société, son siège social, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés.
Le capital reste fixé à la somme de 1.000 €, divisé en 100 parts sociales de 10 € chacune.
Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :
OBJET :
ANCIENNE MENTION : L'exercice dans des conditions comparables à celles existant dans les exploitations de caractère familial d'une activité réputée agricole au sens de l'article L311-1 du Code Rural.
NOUVELLE MENTION : La société a pour objet, en France et à l'étranger : L'exercice, dans des conditions comparables à celles existant dans les exploitations de caractère familial, d'une activité réputée agricole, au sens de l'article L 311-1 du Code rural. L'acquisition, la prise à bail, l'exploitation de tous biens viticoles, soit par voie de fermage, de métayage, de mise à disposition à la société des biens dont les associés sont locataires ou selon toutes autres modalités. La prestation de service viticole. L'activité de négociant en vins de Champagne. L'achat et la vente de vins de Champagne. Toute opérations se rapportant au commerce, à la représentation, à la manipulation, et à la vente de vins et spiritueux. La participation de la société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités. Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.
DIRIGEANTS :
ANCIENNE MENTION : Gérant, Monsieur Raphaël DEVILLERS, 17 rue du Paradis - 51480 LA NEUVILLE AUX LARRIS.
NOUVELLE MENTION : Gérant, Monsieur Raphaël DEVILLERS, demeurant 17 rue du Paradis - 51480 LA NEUVILLE AUX LARRIS.
Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce de REIMS.
Pour avis : La gérance.
M2613097

KIRON MEDICAL

SARL au capital de 165.000,00 €uros
Siège social :
14 rue de la Gare
51140 JONCHERY SUR VESLE
841 085 863 R.C.S. Reims

En date du 12 novembre 2026, les associés ont décidé de transformer la société en SAS sans création d'un être moral nouveau. La dénomination sociale, la durée de la Société, son objet et son siège social ne sont pas modifiés.
Les fonctions de cogérants exercées par M Jean-Michel COGNET, M Pascal LOUIS et M Michel LEVADOUX ont fin ce jour. M Jean-Michel COGNET a été nommé en qualité de président de la société. M. Michel LEVADOUX et M. Pascal LOUIS ont été nommés en qualité de directeurs généraux.
Mention au R.C.S. de REIMS.
M2613136

FCN

EXPERTISE AUDIT CONSEIL

FCN Reims Farman
7 rue Gabriel Voisin
B.P. 318
51688 REIMS CEDEX 2
Tél. : 03.26.09.24.66

ANS

Société civile immobilière
au capital de 60.000 €uros
Siège social : 1 rue de l'Industrie
51350 CORMONTREUIL
529 017 972 R.C.S. Reims

Aux termes d'une délibération en date du 30 juin 2026, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérant Madame Nathalie TALON, demeurant 1 rue de l'Industrie à CORMONTREUIL (51350), pour une durée illimitée à compter de ce jour.
Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce de REIMS.
Pour avis : La gérance.
M2613093

GFA YVERNEAU-LUTUN

Capital social : 629.000 €uros
Siège social :
28 Grande Rue
51320 HUMBAUVILLE
R.C.S. Châlons en Champagne
404 188 898

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 30/09/2026, les associés ont décidé des points suivants, à compter du 30/09/2026 :
- Nomination de M. Marc YVERNEAU, demeurant 18 Grande Rue - 51320 HUMBAUVILLE, en qualité de gérant ;
- Retrait de M. Joseph YVERNEAU, de la gérance ;
- Réduction du capital social de 285.382,45 €, le ramenant à 343.617,55 €.
Pour avis : La gérance.
M2613087

Notaires

OFFICE NOTARIAL DE GUEUX
Mes PIERLOT, ROGÉ, LAGACHE-GÉ et CROZAT
23 avenue de Reims - 51390 GUEUX
03.26.03.61.61

SCI LES COLINNETTES

Société civile
au capital de 370.000,00 €uros
Siège social :
1 chaussée du Moulin
51170 TRAMERY
540 080 108 R.C.S. Reims

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire du 20 octobre 2026, les associés ont pris acte du décès de Willy NEYRINCK, cogérant, survenu le 23 juin 2025, ce qui par voie de conséquence a mis fin à ses fonctions de gérant, et ont décidé de nommer en remplacement, pour la durée de la société, Monsieur Yann NEYRINCK, demeurant à TRAMERY (51170), 4 chemin du Bruit.
GERANCE
ANCIENNE MENTION :
- Monsieur Willy NEYRINCK ;
- Madame Marie-Bernadette NEYRINCK.
NOUVELLE MENTION :
- Madame Marie-Bernadette NEYRINCK ;
- Monsieur Yann NEYRINCK.
L'inscription modificative sera fait auprès du greffe du tribunal de commerce de REIMS.
Pour insertion,
Me Emmanuel ROGÉ, Notaire.
M2613108

NOMΩDOS
Société d'Avocats
10 Boulevard Lundy – BP 2105
51074 REIMS CEDEX

SELARL VAN-UTTERBEECK

SELARL au capital de 5.000,00 €uros
Siège social :
4 rue des Postes - 51510 FAGNIERES
809 900 640
R.C.S. Châlons en Champagne

En date du 28/10/2026, l'associé unique a décidé de transformer la société en SAS sans création d'un être moral nouveau. La durée de la société et son capital social ne sont pas modifiés.
Le siège social a été transféré à JALONS (51150), 12 rue de Champigneul.
La dénomination sociale a été modifié comme suit : VAN UTTERBEECK.
Mme Annie VAN UTTERBEECK, née DOUILLET,demeurant à JALONS (51150), 12 rue de Champigneul, a été nommée en qualité de Président.
L'associée unique a décidé de modifier l'objet social de la société et ce, à compter de ce jour : La prise de participation dans toutes entités juridiques, par tous moyens, et sous quelque forme que ce soit, la gestion et l'acquisition desdites participations ; L'acquisition, la gestion, la vente de valeurs mobilières, titres de sociétés et de tous droits portant sur ces valeurs et titres ; La gestion de ces participations ainsi que l'exercice de tous droits y étant attachés ; La gestion des disponibilités, titres, placements et autres produits de placement appartenant à la société ; La propriété, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles bâtis ou non bâtis, et de tous droits immobiliers dont la société peut devenir propriétaire par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport ou autrement ; L'aliénation des immeubles ou droits immobiliers dont est propriétaire la société, au moyen de vente, d'échange ou d'apport en société.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Mention au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.
M2613122

PERSPECTIVES D'AVENIR
Expertise Comptable

3 rue Joseph Cugnot
51430 TINQUEUX

KAP MIA'M

SAS au capital de 2 500 €
Siège social : 2 RUE CAMILLE GUERIN
51450 BETHENY
RCS de REIMS n°943 971 044

Avis de transformation

L'AGE du 01/10/2026 a décidé de transformer la société en Société À Responsabilité Limitée, sans création d'un être moral nouveau, à compter du 01/10/2026 et a nommé en qualité de co-gérants M. MELIN Mathéo, demeurant 35 rue Auguste HUMBERT 51430 TINQUEUX et Mme MEYER Olivia, demeurant 35 rue Auguste HUMBERT 51430 TINQUEUX. Du fait de la transformation, il est mis fin aux fonctions du président.
Modification au RCS de REIMS.
La présidence.
M2613126

SAS « SWITCH RECORDS »

Société par actions simplifiée
au capital de 39.900 €uros
Siège social :
Complexe Agricole du Mont Bernard
Route de Suippes
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
R.C.S. Châlons en Champagne
891 443 129

Aux termes des décisions du président du 01/02/2026, il résulte qu'à compter du 01/02/2026, il a été mis fin au mandat de directeur général de M. Nicolas DUREL.
Mention sera faite au R.C.S. de CHÂLONS EN CHAMPAGNE.
Pour avis.
M2613086

CNO PARTICIPATIONS

Société par actions simplifiée
au capital de 1.900.000 €uros
Siège social :
La Neuvillette
9 rue en Mémoire des Harkis
51100 REIMS
533 847 679 R.C.S. Reims

Aux termes d'un acte constatant les décisions unanimes des associées en date du 12 novembre 2026, il a été décidé de modifier l'objet social à compter de ce jour.
En conséquence, l'article 2 des statuts a été modifié comme suit :
ANCIENNE MENTION : La présente société par actions simplifiée continue d'avoir pour objet : La gestion de son propre patrimoine constitué exclusivement de participations dans la société C.N.E. COMPTOIR DE NEGOCE D'EQUIPEMENTS et dans des sociétés appartenant au même groupe et ayant une activité similaire connexe ou complémentaire.
NOUVELLE MENTION : La société a pour objet, en France et à l'étranger, directement ou indirectement :
- La prise, la détention, la gestion et la cession de participations, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés, entreprises ou groupements, français ou étrangers, existants ou à créer, notamment par voie de création, d'apport, de souscription, d'achat de titres ou de droits sociaux, de fusion, d'alliance ou d'association en participation ;
- L'animation, la direction, le contrôle et la coordination des sociétés et entreprises dans lesquelles elle détient une participation, ainsi que la fourniture à ces sociétés de toutes prestations de services, notamment en matière administrative, financière, comptable, juridique, commerciale et de gestion ;
- La constitution, la gestion et la cession, pour son propre compte, d'un portefeuille de valeurs mobilières, d'instruments financiers et de tous autres placements, cotés ou non, notamment d'actions, d'obligations, de parts ou actions d'organismes de placement collectif, de titres de créances négociables, de contrats de capitalisation et de comptes à terme, ainsi que l'ouverture et la gestion de tous comptes titres et comptes de dépôt à cet effet ;
- Le placement et la gestion de ses disponibilités et de sa trésorerie, sous quelque forme que ce soit ;
- L'octroi de prêts, d'avances et de garanties en faveur des sociétés dans lesquelles elle détient une participation, dans les limites permises par la réglementation applicable, et la conclusion de toutes conventions de trésorerie ;
- L'acquisition, la gestion et la cession de tous biens et droits immobiliers ou mobiliers nécessaires ou utiles à la réalisation de son objet ;
- La constitution de toutes sûretés, réelles ou personnelles, notamment de tout nantissement de compte titres, de compte de dépôt ou d'instruments financiers, et de tout gage-espèces, en garantie de ses propres engagements, et notamment des engagements qu'elle a souscrits ou souscrira dans le cadre de la cession de tout ou partie de ses participations ;
- Et, plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, civiles, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à en favoriser la réalisation ou le développement.
Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.
Pour avis.
M2613129

SOFTAPPROACH

SASU au capital de 2 000 €
Siège social : 8 bis rue Gabriel VOISIN
51100 REIMS
RCS de REIMS n°883 027 849

Avis de modification

En date du 20/10/2026, l'associé unique a décidé à compter du 20/10/2026 de nommer en qualité de présidente Mme SAKHECHIDZE Darejan, demeurant 350, chemin du Pré Neuf CDV 267178 France 38350 LA MURE D ISERE en remplacement de M. PALMER Ndubuisi, président, pour cause de démission.
Modification au RCS de REIMS.
SAKHECHIDZE DAREJAN
M2613220

SCM SKIN BEZANNES

89 rue Louis Victor de Broglie
51430 BEZANNES

La SCM SERPIER-SALMON-EHR - SAVIN - LAMI - REGUIAI - VISSEAUX, société civile de moyens au capital de 41.374,00 €, immatriculée au RCS de REIMS sous numéro 393 287 487, dont le siège social est sis 89 rue Louis Victor de Broglie 51430 BEZANNES
Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 28 octobre 2026, il a été décidé :
de modifier la dénomination sociale qui devient : SCM SKIN BEZANNES à compter du 28 octobre 2026
de nommer en qualité de cogérant la SELARL DR FOUGEROUSSE, société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée de Médecin, au capital de 1.000 € immatriculée au RCS de Reims sous le numéro 130 220 270 dont le siège social est sis 89 rue Louis Victor de Broglie 51430 BEZANNES prise en la personne de sa gérante, Madame Anne-Claire FOUGEROUSSE, pour une durée indéterminée à compter du 28 octobre 2026
de procéder à la refonte intégrale des statuts et d'adopter les nouveaux statuts en conséquence
Pour avis, la Gérance.
M2613139

SPL LE PRESSOIR

Société publique locale
au capital de 100.000 €uros
Siège social :
11 boulevard Pierre Cheval
51160 AŸ CHAMPAGNE
R.C.S. Reims 890 856 636

Suite à l'annonce n° M2612188 parue le 27 octobre 2026, il convenait de lire : Modification du conseil d'administration.
Aux termes des délibérations des collectivités actionnaires et du conseil d'administration du 9 septembre 2026, il a été pris acte de la modification de la composition du conseil d'administration.
- Ont cessé leurs fonctions d'administrateur :
Lise BERTHIER ;
Jean-François SAINZ ;
Dominique LEVEQUE ;
Dominique COLLARD ;
Marie-Claude REMY ;
Philippe MAUSSIRE ;
Michelle BENARD-LOUIS ;
Hervé NOEL ;
Pierre CAZE ;
Hervé LELARGE ;
Aurélie RODEZ ;
Patricia MEHENNI ;
Jean-François RONDELLI ;
Jean-Michel GODRON.
- Ont été désignés en qualité d'administrateur :
Jean-Guy PONSIN ;
Jonathan IZARD ;
Lisa PETRY ;
Véronique RONDELLI-LUC ;
Yohann YAHIAOUI ;
François LOURDELET ;
Sébastien GRANGE ;
Marie-Odile BRABANT ;
Hélène BEAUFORT ;
Didier PETIT ;
Régis FLINIAUX ;
Arnaud JACQUART ;
Grégory SEILLIEZ ;
Lorène ADNET.
Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.
M2613149

EARL CHALLERANGE

au capital de 8.000 €uros
Siège social :
88 rue de Sillery - 51500 TAISSY
R.C.S. Reims 838 245 785

Par une assemblée générale extraordinaire en date du 15 novembre 2026. L'assemblée générale décide de transférer le siège social à compter de la date d'assemblée générale du 50 rue Henri Warnier - 51500 TAISSY au 88 rue de Sillery - 51500 TAISSY.
Pour avis.
M2613231

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

ECOLAB PRODUCTION FRANCE

SAS au capital de 10.800.000 €uros
Siège social :
94 avenue du Général Patton
51000 CHÂLONS EN CHAMPAGNE
503 310 153
R.C.S. Châlons en Champagne

Par DAU du 13/11/2026, il a été nommé en qualité de président Mme Maureen Tytgat, ancien directeur général en remplacement de M. Thomas Decoster ; Et en qualité de directeur général M. Loïc le Bloa, demeurant 52 rue Fourmentel - 59800 LILLE en remplacement de M. Sébastien Gillig. Dépôt légal au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.
M2613152

JURIS ALLIANCE
MEAUX - EPERNAY - LIEUSAINT

JURIS ALLIANCE
Notaires à Meaux

SOCIETE CIVILE D'EXPLOITATION AGRICOLE «DE L'ANCIEN RELAIS»

Société civile d'exploitation agricole
Capital social actuel : 59.475,00 €uros
Siège social :
18 chemin des Auches
51320 VATRY
R.C.S. Châlons en Champagne
302 875 950

Aux termes d'une AGE du 16/09/2026, les associés ont décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 8.535,00 € pour le porter à 68.010,00 €, et de modifier les statuts en conséquence.
M2613170

GEPIMO CONSEIL

DAME DE LA RENAISSANCE

SCEA au capital de 10.000 €uros
Siège social : 2 rue d'Avize
51190 BLANCS COTEAUX
R.C.S. de Châlons en Champagne
n°479 518 680

Avis de modification

L'AGE du 16/11/2026 a décidé à compter du 01/12/2026 de :
- Procéder à l'extension de l'objet social en ajoutant à l'article 2 les activités suivantes : - L'activité de négociant-manipulant en vins de Champagne qui consiste en l'achat de raisins, moûts ou de vins en cours d'élaboration pour lesquels est revendiquée l'appellation d'origine contrôlée Champagne, leur manipulation et la commercialisation des vins en bouteilles terminées, habillées et prêtes a la consommation ; - L'achat de raisins, moûts ou vins ainsi que la transformation, l'élaboration et la commercialisation des vins de Champagne dans les conditions conformes au statuts de négociant -manipulant ; - Toutes activités de négoce de raisins et produits viticoles, ainsi que le commerce de gros de vins de Champagne. Toutes opérations viticoles, vinicoles, industrielles et commerciales se rapportant à la production, à l'achat, la manipulation et la vente de vins de Champagne. La création, l'acquisition et l'exploitation d'une ou plusieurs marques. L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence. Le reste est sans changement.
- De transformer la société en SARL sans la création d'un être moral nouveau
Modification au RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE.
M2613172

EARL « CHAMPAGNE LEBRUN-FROUX »

Capital social : 87.000 €uros
Siège social :
16 rue de l'Aurore
51390 VILLEDOMMANGE
R.C.S. Reims 389 666 561

Avis de transformation

Suivant acte unanime du 1er novembre, les associés ont décidé de transformer l'EARL «CHAMPAGNE LEBRUN-FROUX» en société civile d'exploitation viticole (SCEV) dont les caractéristiques sont les suivantes :
FORME : SCEV.
DÉNOMINATION : CHAMPAGNE LEBRUN-FROUX.
DURÉE : 99 années, terme fixé au 14/01/2092.
SIÈGE SOCIAL : 22 rue de l'Aurore - 51390 VILLEDOMMANGE (tranfert de siège selon acte unanime du 01/11/2026).
OBJET : La société a pour objet l'exercice d'une activité viticole au sens de l'article L.311-1 du Code rural et de la pêche maritime.
CAPITAL SOCIAL : Augmentation du capital social de 21.150 € le portant à 108.150 € (selon acte unanime du 01/11/26).
GÉRANCE : Monsieur Fabrice LEBRUN, demeurant 15 place du Maréchal - 51390 SAINT EUPHRAISE ET CLAIRIZET
Nomination de Madame Marie BRUNORO, demeurant 15 place du Maréchal - 51390 SAINT EUPHRAISE ET CLAIRIZET (selon acte unanime du 01/11/26).
CESSION DE PARTS SOCIALES : Toute cession est soumise à l'agrément des associés, donné par décision collective extraordinaire prise à la majorité des ¾ des voix exprimées.
Pour avis : La gérance.
M2613222

société d'avocats
NOMOS
Société d'Avocats
10 Boulevard Lundy – BP 2105
51074 REIMS CEDEX

NovHab Energie

SAS au capital de 7.500,00 €uros
Siège social :
1 imp Lundy - 51100 REIMS
977 528 140 R.C.S. Reims

L'associé unique, en date du 09/11/2026, a décidé de changer la dénomination sociale qui devient GMD PARTICIPATIONS et d'étendre l'objet social activités suivantes : La prise de participation dans toutes entités juridiques, par tous moyens et sous quelque forme que ce soit, la gestion et l'acquisition desdites participations ; la gestion, la vente de valeurs mobilières, titres de sociétés et de tous droits portant sur les valeurs ou titres lui appartenant.
Mention au R.C.S. de REIMS.
M2613259

SOCIÉTÉ D'AVOCATS
LORETTE et ASSOCIES
34 rue des Moulins - 51100 REIMS

AJA ASSURANCES

Société par actions simplifiée
au capital de 10.000 €
Siège social :
17 Avenue de Paris - 51100 REIMS
925 003 212 RCS REIMS

Aux termes d'une décision unanime en date du 13 novembre 2026, la collectivité des associés de la société AJA ASSURANCES a décidé de transférer le siège social du 17 avenue de Paris 51100 REIMS au 8 avenue de Paris 51100 REIMS à compter du même jour et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.
Pour avis : Le président.
M2613263

COMPTOIR DE NEGOCE D'EQUIPEMENTS C.N.E.

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.500.000 €uros
Siège social :
La Neuvillette
9 rue en Mémoire des Harkis
51100 REIMS
381 683 259 R.C.S. Reims

Avis de transformation

Aux termes de décisions en date du 19 novembre 2026, les associées, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, ont décidé la transformation de la société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et ont adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société.
La dénomination de la société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.
CAPITAL : Le capital social reste fixé à la somme de 1.500.000 €. Il est divisé en 2.404 actions, entièrement libérées.
ADMINISTRATION : Monsieur Vincent BEGNY, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la société.
Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la société est dirigée par :
Président de la société : Monsieur Vincent BEGNY demeurant 9 rue du Tambour 51170 SERZY ET PRIN.
Commissaire aux comptes confirmé dans ses fonctions : Société AUDIMIS GRAND EST, titulaire.
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.
Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions au profit d'associés ou de tiers doit être autorisée par la société.
Pour avis.
M2613282

SARL CGS IMMO

SARL au capital de 300 €
Siège social : 50 Grande Rue
51300 COURDEMANGES
RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE
n°102 546 801

Avis de modification

L'AGE du 24/03/2026 a décidé à compter du 24/03/2026 de rendre effective la démission de M. LAVEFVE Corentin aux fonctions de co-gérant et de de rendre effective la démission de Mme VAUCOULEUR Sandrine aux fonctions de co-gérante.
Modification au RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE.
Geoffrey LAVEFVE
M2613235

RYDGE AVOCATS

J.L. SECONDE - SIMON

Société à responsabilité limitée
au capital de 8.000 €uros
Siège social : 14 rue de Trépail
51150 AMBONNAY
494 055 601 R.C.S. Reims

Aux termes des décisions en date du 09 novembre 2026, les associés ont décidé à l'unanimité de nommer en qualité de cogérant Monsieur Jérôme BOLE, demeurant 4 boulevard des Fossés de Ronde à (51150) AMBONNAY, pour une durée indéterminée à compter du 09 novembre 2026.
Pour avis : La gérance.
M2613269

SCI DES LOUPS

Société civile immobilière
au capital de 36.587,75 €uros
Siège social :
14 allée des Jonquilles
51450 BETHENY
410 468 961 R.C.S. Reims

Aux termes d'une délibération en date du 10/11/2026, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 14 allée des Jonquilles - 51450 BETHENY au 5 rue du Parc - 51390 JOUY LES REIMS à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce de REIMS.
Pour avis : La gérance.
M2613232

FCN
EXPERTISE
AUDIT
CONSEIL
FCN Reims Moissons
7 Rue Gabriel Voisin – CS80018
51686 REIMS CEDEX 2

PIC ADORE

Société à responsabilité limitée
au capital de 10.000 €uros
Siège social :
46 rue du Jard - 51100 REIMS
823 813 357 R.C.S. Reims

Aux termes d'une délibération en date du 03 novembre 2026, l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée PIC ADORE a décidé de modifier l'objet social afin d'y intégrer les activités de traiteur, d'événementiel, de vente à emporter, ainsi que de fabrication, vente et location d'articles d'art de la table, et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.
OBJET SOCIAL :
NOUVELLE MENTION : La société a pour objet :
- L'activité de traiteur, la préparation, la fabrication et la commercialisation de plats cuisinés, de tapas et, plus généralement, de produits alimentaires, que ces activités soient réalisées dans les locaux de la société, au domicile des clients ou sur tout lieu d'événement, ainsi que la vente de ces produits à emporter, en drive ou par livraison ;
- L'achat, la vente et la commercialisation de produits alimentaires, notamment de charcuterie, fromages, boissons et produits d'épicerie ;
- La fabrication, la création, l'achat, la vente et la location de matériel, objets et accessoires liés à l'art de la table, à la décoration et à l'organisation de réceptions ou d'événements ;
Et plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières, immobilières et financières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.
Pour avis : La gérance.
M2613286

SYNERGIHP Champagne

SAS au capital de 156.100 €uros
Siège social :
22 rue des Essios
51430 BEZANNES
478 131 584 R.C.S. Reims

Par décisions collectives des associés du 13/11/2026, il a été décidé la révocation de Monsieur Mikaël LEBRUN de ses fonctions de directeur général à compter du 13/11/2026.
Mention au R.C.S. de REIMS.
M2613295

FL AUTO 51

SASU au capital de 1 000 €
Siège social : 8 rue des cumines
51390 VRIGNY
RCS de REIMS n°853 277 697

Transfert de siège

L'AGE du 16/11/2026 a décidé le transfert du siège social au 110 bis avenue nationale, 51100 REIMS à compter du 01/12/2026.
Mention : RCS de REIMS
LEROUGE Florian
M2613297

CV IMMO

Société à responsabilité limitée
au capital de 15.000 €uros
Siège social :
Le Gaudart
51220 CAUROY LÈS HERMONVILLE
793 340 746 R.C.S. Reims

Modification de la gérance

Aux termes d'une décision de l'associée unique en date du 13 octobre 2026, il a été constaté la cessation des fonctions de gérant de Monsieur Philippe COUTURIER et nommé en qualité de nouveau gérant, à compter du 13 octobre 2026 et pour une durée illimitée, Monsieur Arthur Jean Gérard COUTURIER, né le 24 juillet 1990 à ÉPERNAY (51), de nationalité française, demeurant 6 avenue Victor Hugo - 51160 AY CHAMPAGNE, en remplacement de Monsieur Philippe COUTURIER.
Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.
M2613301

CG IMMO

Société à responsabilité limitée
au capital de 30.000 €uros
Siège social :
Le Gaudart
51220 CAUROY LÈS HERMONVILLE
479 874 661 R.C.S. Reims

Modification de la gérance

Aux termes d'une décision unanime des associés en date du 13 octobre 2026, il a été constaté la cessation des fonctions de gérant de Monsieur Philippe COUTURIER et nommé en qualité de nouveau gérant, à compter du 13 octobre 2026 et pour une durée illimitée, Monsieur Arthur Jean Gérard COUTURIER, né le 24 juillet 1990 à ÉPERNAY (51), de nationalité française, demeurant 6 avenue Victor Hugo - 51160 AY CHAMPAGNE, en remplacement de Monsieur Philippe COUTURIER.
Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.
M2613306

SOAN

SCI au capital de 1 000 €
Siège social : 8 rue des cumines
51390 VRIGNY
RCS de REIMS n°109 362 392

Transfert de siège

L'AGE du 16/11/2026 a décidé le transfert du siège social au 110 bis avenue nationale, 51100 REIMS à compter du 01/12/2026.
Mention : RCS de REIMS
LEROUGE Florian
M2613299

LEROUGE

SCI au capital de 15 000 €
Siège social : 8 rue des cumines
51390 VRIGNY
RCS de REIMS n°893 113 209

Transfert de siège

L'AGE du 16/11/2026 a décidé le transfert du siège social au 10 bis avenue nationale, 51100 REIMS à compter du 01/12/2026.
Mention : RCS de REIMS
LEROUGE Florian
M2613303

LEROUGE INVEST

SASU au capital de 5 000 €
Siège social : 8 rue des cumines
51390 VRIGNY
RCS de REIMS n°109 161 364

Transfert de siège

L'AGE du 16/11/2026 a décidé le transfert du siège social au 10 avenue nationale, 51100 REIMS à compter du 01/12/2026.
Mention : RCS de REIMS
LEROUGE Florian
M2613308

S.C.I. LE CLOS JOUAULT

Société civile immobilière
au capital de 2.000 €uros
Siège social : Le Gaudart
51220 CAUROY LÈS HERMONVILLE
489 682 955 R.C.S. Reims

Modification de la gérance

Aux termes d'une décision unanime des associées en date du 13 octobre 2026, il a été constaté la cessation des fonctions de gérant de Monsieur Philippe COUTURIER et nommé en qualité de nouveau gérant, à compter du 13 octobre 2026 et pour une durée indéterminée, Monsieur Arthur Jean Gérard COUTURIER, né le 24 juillet 1990 à ÉPERNAY (51), de nationalité française, demeurant 6 avenue Victor Hugo - 51160 AY CHAMPAGNE, en remplacement de Monsieur Philippe COUTURIER.
Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.
M2613302

S.C.I. L.E.M

Société civile immobilière
au capital de 1.524,49 €uros
Siège social : Le Gaudart
51220 CAUROY LÈS HERMONVILLE
348 894 759 R.C.S. Reims

Modification de la gérance

Aux termes d'une assemblée générale ordinaire en date du 13 octobre 2026, il a été constaté la cessation des fonctions de gérant de Monsieur Philippe COUTURIER et nommé en qualité de nouveau gérant, à compter du 13 octobre 2026 et pour une durée indéterminée, Monsieur Arthur Jean Gérard COUTURIER, né le 24 juillet 1990 à ÉPERNAY (51), de nationalité française, demeurant 6 avenue Victor Hugo - 51160 AY CHAMPAGNE, en remplacement de Monsieur Philippe COUTURIER.
Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.
M2613304

CONSORTIUM AUTOMOBILE COUTURIER (C.A.C.)

Société en nom collectif
au capital de 434.480 €uros
Siège social : Le Gaudart
51220 CAUROY LÈS HERMONVILLE
411 128 655 R.C.S. Reims

Modification de la gérance

Aux termes d'une décision collective des associés en date du 13 octobre 2026, il a été constaté la cessation des fonctions de gérant de Monsieur Philippe COUTURIER et nommé en qualité de nouveau gérant, à compter du 13 octobre 2026 et pour une durée illimitée, Monsieur Arthur Jean Gérard COUTURIER, né le 24 juillet 1990 à ÉPERNAY (51), de nationalité française, demeurant 6 avenue Victor Hugo - 51160 AY CHAMPAGNE, en remplacement de Monsieur Philippe COUTURIER.
Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.
M2613305

LES PONTONS

Société civile
au capital de 7.500 €uros
Siège social : Le Gaudart
51220 CAUROY LÈS HERMONVILLE
479 874 661 R.C.S. Reims

Modification de la gérance

Aux termes d'une décision unanime des associées en date du 13 octobre 2026, il a été constaté la cessation des fonctions de gérant de Monsieur Philippe COUTURIER et nommé en qualité de nouveau gérant, à compter du 13 octobre 2026 et pour une durée indéterminée, Monsieur Arthur Jean Gérard COUTURIER, né le 24 juillet 1990 à ÉPERNAY (51), de nationalité française, demeurant 6 avenue Victor Hugo - 51160 AY CHAMPAGNE, en remplacement de Monsieur Philippe COUTURIER.
Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.
M2613300

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

JET+
Société à responsabilité limitée
au capital de 8.000 €uros
Siège social :
Le Gaudart
51220 CAUROY LÈS HERMONVILLE
351 195 490 R.C.S. Reims

Modification de la gérance

Aux termes d'une assemblée générale ordinaire en date du 13 octobre 2026, il a été constaté la cessation des fonctions de gérant de Monsieur Philippe COUTURIER et nommé en qualité de nouveau gérant, à compter du 13 octobre 2026 et pour une durée illimitée, Monsieur Arthur Jean Gérard COUTURIER, né le 24 juillet 1990 à ÉPERNAY (51), de nationalité française, demeurant 6 avenue Victor Hugo - 51160 AY CHAMPAGNE, en remplacement de Monsieur Philippe COUTURIER.

Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.
M2613307

G.G.R. MANAGEMENT
Société à responsabilité limitée
au capital de 7.622,45 €uros
Siège social :
Le Gaudart
51220 CAUROY LÈS HERMONVILLE
388 702 102 R.C.S. Reims

Modification de la gérance

Aux termes d'une décision collective des associés en date du 13 octobre 2026, il a été constaté la cessation des fonctions de gérant de Monsieur Philippe COUTURIER et nommé en qualité de nouveau gérant, à compter du 13 octobre 2026 et pour une durée illimitée, Monsieur Arthur Jean Gérard COUTURIER, né le 24 juillet 1990 à ÉPERNAY (51), de nationalité française, demeurant 6 avenue Victor Hugo - 51160 AY CHAMPAGNE, en remplacement de Monsieur Philippe COUTURIER.

Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.
M2613309

GERANCE
FIN DE GERANCE

BRUNO & ASSOCIES
Société d'Avocats
14 rue Bayard - TOULOUSE
Tél. : 05.61.63.01.34

SAS BOIS & MATERIAUX / SAS CHAUSSON MATERIAUX

Suivant acte SSP du 31/03/2022 modifié par avenant en date du 03/06/2024, la SAS BOIS & MATERIAUX, au capital de 82.599.735 € dont le siège social est situé à SAINT ALBAN (31140), 60 rue de Fenouillet, Centre Commercial Hexagone, R.C.S. TOULOUSE 410 173 298, a donné en location-gérance à la SAS CHAUSSON MATERIAUX, au capital de 279.560.879,78 € dont le siège social est à SAINT ALBAN (31140), Centre Commercial Hexagone, 60 rue de Fenouillet, R.C.S. TOULOUSE 528 648 892, un fonds de commerce de négoce de matériaux de construction sis et exploité initialement à SAINT BRICE COURCELLES (51370), 4 rue de la Neuvillette et transféré le 03/06/2024 à BETHENY (51450), 13 rue Maurice Prevost, pour l'exploitation duquel la société BOIS & MATERIAUX est immatriculée au R.C.S. de REIMS sous le n° 410 173 298 et identifié à l'INSEE sous le n° SIRET 410 173 298 01679, ladite location-gérance consentie à compter du 01/05/2022 a pris fin le 17/09/2026 suite à la fusion-absorption de la société BOIS & MATERIAUX par la société CHAUSSON MATERIAUX.

Pour avis.
M2613046

BRUNO & ASSOCIES
Société d'Avocats
14 rue Bayard - TOULOUSE
Tél. : 05.61.63.01.34

SAS BOIS & MATERIAUX / SAS CHAUSSON MATERIAUX

Suivant actes SSP du 31/03/2022, la SAS BOIS & MATERIAUX, au capital de 82.599.735 € dont le siège social est situé à SAINT ALBAN (31140), 60 rue de Fenouillet, Centre commercial Hexagone, R.C.S. TOULOUSE 410 173 298, a donné en location-gérance à la SAS CHAUSSON MATERIAUX, au capital de 279.560.879,78 € dont le siège social est à SAINT ALBAN (31140), Centre commercial Hexagone, 60 rue de Fenouillet - R.C.S. TOULOUSE 528 648 892, un fonds de commerce de négoce de matériaux de construction sis et exploité à FAGNIERES (51510), 83 route d'Epernay, pour l'exploitation duquel la société BOIS & MATERIAUX est immatriculée au R.C.S. de CHÂLONS EN CHAMPAGNE sous le n° 410 173 298 et identifié à l'INSEE sous le n° SIRET 410 173 298 00333 et un fonds de commerce de négoce de matériaux de construction sis et exploité à VITRY LE FRANCOIS (51300), 24 Faubourg de Saint-Dizier, pour l'exploitation duquel la société BOIS & MATERIAUX est immatriculée au R.C.S. de CHÂLONS EN CHAMPAGNE sous le n° 410 173 298 et identifié à l'INSEE sous le n° SIRET 410 173 298 00358, lesdites locations-gérances consenties à compter du 01/05/2022 ont pris fin le 17/09/2026 suite à la fusion-absorption de la société BOIS & MATERIAUX par la société CHAUSSON MATERIAUX.

Pour avis.
M2613054

CONVOCATION

Seveal Union
Union de coopératives agricoles
à capital variable
Siège social :
12 boulevard du Val de Vesle
51100 REIMS
495 082 083 R.C.S. Reims
Agrément n° 10024

Convocation à l'assemblée générale du 8 décembre 2026

Les délégués des associés coopérateurs sont convoqués en assemblée générale ordinaire le mardi 8 décembre 2026 à 14h00, à Bertacchi, 13 rue Louis Néel - 51430 BEZANNES, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du Conseil d'administration sur les comptes sociaux ;
- Rapports du commissaire aux comptes sur les comptes sociaux et les conventions règlementées ;
- Examen et approbation des comptes sociaux clos le 30 juin 2026 ;
- Affectation des résultats de l'exercice ;
- Quitus aux administrateurs ;
- Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions règlementées ;
- Approbation des conventions règlementées ;
- Renouvellement du tiers sortant du Conseil d'administration ;
- Ratification de la nomination d'un mandataire d'un administrateur ;
- Indemnité compensatrice du temps passé pour les administrateurs ;
- Budget de formation des administrateurs ;
- Constatation de la variation du capital souscrit ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

Les associés coopérateurs sont informés qu'ils ont la possibilité, à partir de ce jour, de prendre connaissance des comptes annuels, du rapport du Conseil d'administration, des rapports du commissaire aux comptes et du texte des résolutions, au siège social de Seveal Union : 12 boulevard du Val de Vesle - 51100 REIMS.

Pour avis :
Le Conseil d'administration.
M2613161

POURSUITE D'ACTIVITE

FIDUEST
PARTENAIRES CONSEIL

BE-POL PROTECTION
Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 €uros
Siège social :
2 allée des Provençaux
51100 REIMS
930 756 937 R.C.S. Reims

Continuation d'activité malgré pertes

Aux termes d'une délibération en date du 12 novembre 2026, l'assemblée générale extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

Pour avis : La gérance.
M2613041

ANILA
Société par actions simplifiée
au capital de 5.000 €uros
Siège social :
2 place Pierre Mendès France
51200 EPERNAY
995 237 138 R.C.S. Reims

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 31 octobre 2026 : L'assemblée générale extraordinaire, statuant conformément à l'article L 223-42 du Code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la société.

Mention sera faite au R.C.S. : REIMS.
Pour avis.
M2613143

société d'avocats
NOMOS
Société d'Avocats
10 Boulevard Lundy – BP 2105
51074 REIMS CEDEX

FORMULE FAYET
SAS au capital de 40.000,00 €uros
Siège social :
15 route de Soissons
51430 TINQUEUX
344 122 809 R.C.S. Reims

L'associé unique, en date du 09/10/2026, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société malgré un actif net inférieur à la moitié du capital social.

Mention au R.C.S. de REIMS.
M2613281

DISSOLUTION DE SOCIETE

CABINET INFIRMIER RAYMOND GUYOT
SCM au capital de 100 €
Siège social :
17 rue Raymond GUYOT
51100 REIMS
RCS de REIMS n°843 007 139

Avis de dissolution

L'assemblée d'associés du 31/12/2025 a approuvé la dissolution Volontaire de la société à compter du 31/12/2025. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur Mme PAIRAULT Nathalie, demeurant 412C avenue de Laon 51100 REIMS et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.
M2613144

ALTO
SASU au capital de 1 000 €
Siège social : 14 rue Houston
51170 ARCIS LE PONSART
RCS de REIMS n°982 826 034

Avis de dissolution

En date du 13/11/2026, l'associé unique a approuvé la dissolution Volontaire de la société à compter du 13/11/2026. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur Mme COPET Lou, demeurant 4 passage des Abbesses 75018 PARIS et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.
M2613034

LES CLEFS DES MAISONS NEUVES
Société à responsabilité limitée
en liquidation
au capital de 3.000 €uros
Siège social :
1 rue de l'arbalète
51100 REIMS
Siège de liquidation :
1 rue de l'Arbalète
51100 REIMS
833 743 156 R.C.S. Reims

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 30/09/2025 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Madame, demeurant Léa HERMEZ -MIGNEAUX, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisée à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 1 rue de l'Arbalète - 51100 REIMS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.
M2613071

LE CENOTE
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social :
34 avenue de Paris - 51100 REIMS
953 004 579 RCS REIMS

Aux termes d'une délibération en date du 13/11/2026, l'A.G.E. a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Allison HASCOËT demeurant 3 rue des Moines 51170 FISMES pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 3 rue des Moines 51170 FISMES.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de REIMS, en annexe au RCS.

Pour avis Le Liquidateur
M2613092

SC « ARISTON BRUNO »
Société en cours de liquidation
Capital social : 7.622,45 €uros
Siège social :
4 rue Haute - 51170 BROUILLET
R.C.S. Reims 412 899 767

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 15 septembre 2026, la collectivité des associés de la SC «ARISTON BRUNO» a décidé de la dissolution anticipée de la société à compter du 15 septembre 2026 et sa mise en liquidation amiable.

Elle a nommé en qualité de liquidateur Monsieur Bruno ARISTON, demeurant 4 rue Haute - 51170 BROUILLET, et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à la SC «ARISTON BRUNO» Monsieur Bruno ARISTON, 4 rue Haute - 51170 BROUILLET, siège de la liquidation.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : Le liquidateur.
M2613107

SURICATE
Société par actions simplifiée
en liquidation
au capital de 11.500 €uros
Siège social :
182 rue de Vesle - 51100 REIMS
Siège de liquidation :
14 rue Brûlée - 51100 REIMS
521 690 917 R.C.S. Reims

Aux termes d'une délibération en date du 31 juillet 2026, l'assemblée générale extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 juillet 2026 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Xavier NAMUR, demeurant 14 rue Brulée - 51100 REIMS, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 14 rue Brûlée - 51100 REIMS.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.
M2613207

COMETHIS
EXPERTISE COMPTABLE

NHT
EURL au capital de 1 800 €
Siège social :
30 RUE PHILIPPE LEBON
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
RCS de CHALONS EN CHAMPAGNE
n° 951 305 192

Avis de dissolution

En date du 31/05/2026, l'associé unique a approuvé la dissolution Anticipée de la société à compter du 31/05/2026. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. NEGHBAL HAKIM, demeurant 30 rue Philippe Lebon 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.
M2613238

SAS DÉCO HABITAT
SASU au capital de 1.000 €uros
Siège social :
2 place Pierre de Fermat
51100 REIMS
949 486 393 R.C.S. de Reims

Le 31/10/2026, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur M. Mohamed BERKANE, 2 place Pierre de Fermat - 51100 REIMS et fixé le siège de liquidation au siège social.

Modification au R.C.S. de REIMS.
M2612943

CLOTURE DE LIQUIDATION

LA TUILERIE
Société civile en liquidation
au capital de 1.000 €uros
Siège social :
1 place de la Tuilerie
51120 VINDEY
Siège de liquidation :
1 place de la Tuilerie - 51120 VINDEY
753 672 450 R.C.S. Reims

Avis de clôture de liquidation

L'assemblée générale réunie le 31 octobre 2026 au 1 place de la Tuilerie - 51120 VINDEY a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Frédéric MINEL, demeurant 1 place de la Tuilerie - 51120 VINDEY, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis : Le liquidateur.
M2612838

AUX AMIS PLONGEURS
Société à responsabilité limitée
en liquidation
au capital de 10.000 €uros
Siège social : 5 rue Louis Armand
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
Siège de liquidation :
5 rue Louis Armand
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
524 100 708
R.c.s. Châlons en Champagne

L'assemblée générale réunie le 9 novembre 2026 au 5 rue Louis Armand - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE a approuvé le compte définitif de liquidation en date du 30 juin 2025, déchargé Monsieur SEIBERT Richard, demeurant 5 rue Louis Armand - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour du 30 juin 2025.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis : Le liquidateur.
M2613010

FL CONSULTING
Société par actions simplifiée
en liquidation
au capital de 1.000 €uros
Siège de liquidation :
4 impasse Lundy Villa Florentine
51100 REIMS
852 155 308 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision en date du 30 septembre 2026 au siège de la liquidation, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Frédéric LEGRAND, demeurant 4 impasse Lundy Villa Florentine - 51100 REIMS, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du de REIMS, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis : Le liquidateur.
M2613016

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

BERLO
SCI au capital de 1 000 €
Siège social : 1 RUE DE L EGLISE
51390 GUEUX
RCS de REIMS n°500 566 732

Avis de liquidation

L'assemblée générale extraordinaire du 31/12/2024 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur Mme GALLOIS MYRIAM de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 30/06/2025.
Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.
M2613082

LES PETITES CHEZELLES
Société civile immobilière
Capital social : 1.525,00 €uros
Siège social :
SAINT GILLES (51170)
Ferme des Petites Chezelles
R.C.S. de Reims n° 439 072 208

Avis de liquidation de société

Suivant acte reçu par Me Laurent LUTUN, Notaire à FISMES, le 12 novembre 2026, la collectivité des associés de la SCI LES PETITES CHEZELLES a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus de sa gestion au liquidateur et le décharge de son mandat, et prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 12 novembre 2026.
Radiation au R.C.S. de REIMS.
Pour avis : Le Notaire,
Maître Laurent LUTUN.
M2613090

PRO GLASS AUTO
SASU au capital de 1.000 €uros
Siège social :
64 boulevard John Fitzgerald Kennedy
51000 CHÂLONS EN CHAMPAGNE
100 413 616
R.C.S. de Châlons en Champagne

Le 31/10/2026, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. Bilel Hafnaoui KHAMOULI, 64 boulevard John Fitzgerald Kennedy - 51000 CHÂLONS EN-CHAMPAGNE de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/10/2026.
Radiation au R.C.S. de CHÂLONS EN CHAMPAGNE.
M2613118

SCI OLIBEN
Société civile immobilière
en liquidation
Au capital de 500 euros
Siège social :
37 AVENUE DU DOCTEUR MANICHON
51110 BOURGOGNE-FRESNE
Siège de liquidation :
13 RUE DE POMACLE
51110 BOURGOGNE-FRESNE
887 879 385 RCS REIMS

Avis de clôture de liquidation

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 28 octobre 2026 a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus au liquidateur, Monsieur Benjamin DE LIMA SOARES, demeurant 13 RUE DE POMACLE 51110 BOURGOGNE-FRESNE, l'a déchargé de son mandat, et a constaté la clôture des opérations de liquidation au 30 septembre 2026.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés, et la Société sera radiée dudit registre.
Pour avis : Le liquidateur.
M2612374

D TRANSPORTS
SASU au capital de 4.500 €uros
Siège social :
7 rue Jeanne Jugan - 51100 REIMS
832 210 900 R.C.S. de Reims

Le 30/09/2026, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. Djiby SYLLA, 9 rue Borda - 51100 REIMS de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 30/09/2026.
Radiation au R.C.S. de REIMS.
M2613119

NDS
SELARL d'Avocats en liquidation
Au capital de 30.000 €
Siège social :
10 boulevard Lundy - 51100 REIMS
820 297 075 R.C.S. Reims

Clôture de liquidation

Aux termes d'une AGO du 03/11/2026, les associés ont approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus de sa gestion au liquidateur et l'ont déchargé de son mandat puis ont constaté la clôture des opérations de liquidation. Radiation au R.C.S. de REIMS.
Pour avis.
M2613181

CABINET INFIRMIER RAYMOND GUYOT
SCM au capital de 100 €
Siège social :
17 RUE RAYMOND GUYOT
51100 REIMS
RCS de REIMS n°843 007 139

Avis de liquidation

L'assemblée d'associés du 31/12/2025 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur Mme PAIRAULT Nathalie de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/12/2025.
Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.
la liquidatrice.
M2613197

REDFI
SCCV au capital de 1.000,00 €uros
Siège social :
78 rue Frédéric Passy
51430 BEZANNES
802 877 340 R.C.S. de Reims

Le 26/10/2025, l'assemblée des associés a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur de sa gestion, et prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 26/10/2025. Radiation au R.C.S. de REIMS.
M2613209

TRANSMISSION UNIVERSELLE DE PATRIMOINE

OAKLINS KP
SAS au capital de 20.000 €uros
Siège social :
28 rue Jeanne d'Arc - 51100 REIMS
823 486 246 R.C.S. de Reims

Le 28/10/2026, la société OAKLINS FRANCE, SAS au capital de 42.000 €, siège social : 1 bd Malesherbes - 75008 PARIS, 454 024 241 R.C.S. de PARIS, associé unique de la société OAKLINS KP, a décidé la dissolution sans liquidation de cette société dans les conditions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil.
Les créanciers peuvent former opposition devant le tribunal de commerce de REIMS dans les 30 jours de la publication au Bodacc.
M2613040

SCI LES PINS
Société civile immobilière
au capital de 460.000 €uros
Siège social :
24 bis rue Edmond Rostand
ZAC Val de Murigny - 51100 REIMS
753 847 466 R.C.S. Reims

Aux termes d'une déclaration en date du 16/11/2026, la société «SCI LE BASTION II», SCI ayant son siège social à REIMS (51100), 24 bis rue Edmond Rostand, ZAC Val de Murigny, identifiée sous le numéro 351 146 543 R.C.S. REIMS a, en sa qualité d'associé unique de la société SCI LES PINS, décidé la dissolution anticipée, sans liquidation, de ladite société. Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code Civil, les créanciers de la société SCI LES PINS pourront faire opposition dans le délai de trente jours à compter de la publication de l'avis au BODACC La présente dissolution ne donnera lieu à aucune procédure de liquidation, la transmission universelle du patrimoine s'opérant à l'expiration du délai d'opposition des créanciers ainsi que la disparition de la personnalité morale et la radiation de la société au R.C.S. de REIMS.
M2613237

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL



Office Notarial Porte du Pont
SCP GELIN MACHET GUERDER
Notaires associés
7 place du Maréchal Leclerc
51300 VITRY LE FRANCOIS

EPOUX FOURQUET -MICHELET

Avis de changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Sylvie MACHET, Notaire associé, membre de la société civile professionnelle «Véronique GELIN, Sylvie MACHET et Etienne GUERDER, Notaires associés», titulaire d'un Office notarial à VITRY LE FRANCOIS (Marne), 7 place du Maréchal Leclerc, CRPCEN 51068, le 14 novembre 2026, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale au conjoint survivant par :
Monsieur José Ghislain Edouard FOURQUET, né à CORBEIL (51320) le 10 février 1951 et Madame Dominique Lucie MICHELET, née à CHALONS EN CHAMPAGNE (51000) le 28 avril 1953, demeurant ensemble à CORBEIL (51320), 2 rue Principale mariés à la mairie de SOMMESOUS (51320) le 19 octobre 1974 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable, régime matrimonial non modifié depuis.
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'Office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion,
Maître Sylvie MACHET.
M2613088

BESOIN DE RENSEIGNEMENTS POUR PUBLIER VOTRE ANNONCE LÉGALE ?
03.26.40.21.31

AUDEVAL - PRUDENT Notaires

EPOUX LITTIERRE

Insertion changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Anaïs PRUDENT, Notaire Associée, membre de la société à responsabilité limitée «AUDEVAL - PRUDENT» titulaire d'un Office notarial à BEZANNES (Marne), 6 rue Henri Moissan, CRPCEN 51101, le 16 novembre 2026, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la séparation de biens pure et simple entre :
Monsieur Roland Raymond LITTIERRE, retraité, et Madame Monique Marthe Louise BOYER, retraitée, demeurant ensemble à REIMS (51100), 3 B rue des 16ème et 22ème Dragons Résidence Grand Siècle.
Monsieur est né à REIMS (51100) le 29 août 1937,
Madame est née à LYON 3ÈME ARRONDISSEMENT (69003) le 4 juin 1938.
Mariés à la mairie de REIMS (51100) le 6 juin 1958 sous le régime de la communauté de biens meubles et acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.
Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.
Monsieur est de nationalité française.
Madame est de nationalité française.
Résidents au sens de la réglementation fiscale.
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'Office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion, le Notaire.
M2613298

Étude CLOVIS notaires
Département Droit des Affaires
15 rue Clovis – 51100 REIMS
Tél. 03 26 87 71 71
etudeclovis@notaires.fr
www.etude-clovis.notaires.fr

EPOUX SCHVARTZ

Avis d'aménagement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître PIERRET Christophe, Notaire à REIMS (Marne) 15 rue Clovis, le 17 novembre 2026, Monsieur Hubert SCHVARTZ, né à CREUTZWALD (57150) le 26 avril 1953, et Madame Claire Roseline Marie HUBLOT, née à SAINTMANDE (94160) le 11 janvier 1954, demeurant ensemble à REIMS (51100), 5 rue Saint-Pierre les Dames, mariés à la mairie de RAMERUPT (10240) le 18 septembre 1982 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable, ont aménagé leur régime matrimonial en y adjoignant une clause de préciput, et Monsieur Hubert SCHVARTZ a apporté à la communauté le bien lui appartenant en propre sis à LOCTUDY (29750), 1586 rue de Pen Ar But.
Les oppositions des créanciers pouvant exister seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'Office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour avis et mention,
Le Notaire.
M2613211

LUTUN & SHALGIAN Notaires Associés Cormontreuil - Fismes - Ville-en-Tardenois

EPOUX SMITH

Aménagement du régime matrimonial

Monsieur Nicolas Michel José SMITH, professeur de musique, né à LILLE (59000), le 30 janvier 1982 et Madame Virginie Emilia Annick SCHWEITZER, infirmière libérale, née à REIMS (51100), le 27 novembre 1985, demeurant ensemble à MONTBRE (51500), 1 rue Haute, mariés à la Mairie de WITRY LES REIMS (51420), le 23 août 2014, initialement sous le régime légal de la communauté réduite aux acquêts, ont procédé à un aménagement de régime matrimonial : adjonction d'une clause de prélèvement par préciput de l'immeuble commun constituant la résidence principale des époux au jour du décès (ou des parts de société détenant cet immeuble).
L'acte a été reçu par Maître Romain SHALGIAN, Notaire à CORMONTREUIL, le 18 novembre 2026.
Les oppositions seront reçues en l'étude de Me Romain SHALGIAN, Notaire à CORMONTREUIL, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice.
Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil, Me Romain SHALGIAN.
M2613234

CAILTEAUX NOTAIRES DEPUIS 1756 — Notaires de France

EPOUX POLI

Changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Clarisse CAILTEAUX-BRICE, Notaire à WITRY -LES-REIMS, 2 avenue de Rethel, le 6 novembre 2026, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption du régime de la séparation de biens entre :
Monsieur René Michel POLI, retraité, et Madame Sandra Mariette Jacqueline SINGER, commerciale, demeurant ensemble à AMBONNAY (51150), 4 rue des Grands Côtés. Monsieur est né à GIRAUMONT (54780) le 29 décembre 1953. Madame est née à THIONVILLE (57100) le 17 décembre 1977. Mariés à la mairie de AMBONNAY (51150) le 2 août 2024 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'Office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion, le Notaire.
M2613111

AVIS DIVERS

AC AUTO 51
SASU au capital de 1 000 €
Siège social :
8 Hameau de Tincourt
51530 VINAY
RCS de REIMS

Rectificatif de l'annonce parue sous le n°M2612828 sur MATOT-BRAINE du 10/11/2026.
Il fallait lire : Rectificatif à l'annonce parue le 10 Novembre 2026 concernant la SASU AC AUTO 51, 8 Hameau de Tincourt 51530 VINAY au Capital de 1000 €»Lire le 07/11/2026 en lieu et place du 03/09/2026 «
M2613276

M. Denis CHEVALIER

Avis de saisine de légataire universel délai d'opposition Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n° 2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 22 mai 2007 ;
Monsieur Denis André Christian CHEVALIER, en son vivant brocanteur, demeurant à REIMS (51100), 161 bis boulevard Albert 1er.
Né à REIMS (51100), le 2 septembre 1956.
Veuf de Madame Véronique BOURGEOIS et non remarié.
Non lié par un pacte civil de solidarité.
De nationalité française.
Résident au sens de la réglementation fiscale.
Décédé à BEZANNES (51430), le 4 octobre 2026.
A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Amandine JAZERON, Notaire à TINQUEUX (Marne), le 12 novembre 2026, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du Notaire chargé du règlement de la succession : Maître Pierre LINGAT, Notaire à TINQUEUX (Marne), 4 bis rue Jacques Monod, référence CRPCEN : 51067, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de REIMS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament, soit à compter du 16 novembre 2026.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.
M2613155

Étude CLOVIS notaires
Département Droit des Affaires
15 rue Clovis – 51100 REIMS
Tél. 03 26 87 71 71
etudeclovis@notaires.fr
www.etude-clovis.notaires.fr

M. Martial WARGNIER

Avis de saisine de légataire universel délai d'opposition Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n° 2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 14 juin 2010, Monsieur Martial Marcel WARGNIER, demeurant à REIMS (51100), 6 rue Viellard, né à REIMS (51100), le 13 mai 1951, célibataire, décédé à REIMS, le 3 septembre 2026, a consenti un legs universel.
Le procès-verbal d'ouverture et de description de testament a été établi le 29 octobre 2026. Le certificat de dépôt du testament a été délivré par le tribunal judiciaire de REIMS, le 16 novembre 2026.
Les oppositions pourront être faites, dans un délai d'un mois à compter du 16 novembre 2026, et devront être notifiées, par lettre recommandée avec demande de réception ou par acte d'huissier à Maître David MENNETRET, Notaire à REIMS (Marne), 15 rue Clovis.
Pour avis et mention,
Me David MENNETRET, Notaire.
M2613217

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

Plurial Novilia
Groupe ActionLogement

PLURIAL NOVILIA

ER.16508-2 RUE BERTRAND DE VOGUE

2 Bertrand Vogue T4 situé au RDC - 86 m² lot 2- Box en sous-sol - DPE : C - 142 700 € - réf : ER.16508.

Ventes ouvertes à titre de résidence principale, réservées en priorité pendant 1 mois aux locataires du parc social du département (à compter de la date de parution)

Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.

Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires* : 1 mois à compter de la parution de l'annonce légale.

Remise des offres* : par mail, remise en main propre ou par tout autre moyen. Offre et prix soumis à condition de ressources*. Les délais de remise de offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH.
M2613253

OFFICE HERVO NOTAIRE
Notaires de France

SELARL OFFICE NOTARIAL HERVO
13 rue du Docteur Calmette
51200 EPERNAY

Madame Mariannick CHARLOT

Avis de saisine de légataire universel délai d'opposition Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n° 2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 18 avril 2022, Madame Mariannick Evelyne CHARLOT, en son vivant retraitée, demeurant à BEZANNES (51430), 6 allée des Sculpteurs, née à EPERNAY (51200), le 7 septembre 1951, célibataire, décédée à CORMONTREUIL (51350), le 14 février 2026, a consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Jean-Cyril HERVO, Notaire associé, membre de la société d'exercice libéral à responsabilité limitée «OFFICE NOTARIAL HERVO» dont le siège se situe à EPERNAY (51200), 13 rue Docteur Calmette, le 19/06/2026, et un acte de contrôle de la saisine reçu en date du 18/11/2026, duquel il résulte que les légataires remplissent les conditions de leurs saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du Notaire chargé du règlement de la succession : Maître Bertrand ISNARD, Notaire à CAUMONT SUR DURANCE, référence CRPCEN : 84013, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de REIMS de l'expédition du contrôle de la saisine et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.
M2613292

OFFICE NOTARIAL DE CHAMPAGNE SARL AGNÈS MELIN ET BENOÎT MOITTIÉ
9 rue Jean Chandon Moët
51200 EPERNAY

Madame Annick JULLIEN veuve HAINEAUX

Avis d'envoi en possession

Par testament olographe en date du 18 juin 2023, Madame Annick Christiane JULLIEN, veuve de Monsieur Dominique Roger Marie HAINEAUX, née à EPERNAY (Marne) le 11 août 1952 et décédée à EPERNAY (Marne) le 4 octobre 2026, a institué une légataire universelle. Le procès-verbal d'ouverture et de description de testament a été établi le 9 novembre 2026 et une expédition a été reçue par le greffe du tribunal judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE (Marne), le 13 novembre 2026.

Les oppositions sont à former en l'Etude de Maître Agnès MELIN, Notaire à EPERNAY (51200), 9 rue Jean Chandon Moët, chargée du règlement de la succession, dans un délai d'un mois à compter de la date de réception par le greffe dudit tribunal judiciaire.

Pour avis.
M2613293

TRIBUNAL DE COMMERCE DE REIMS

Jugement du 17 novembre 2026

MENIL Philippe, 8 Rue de Chalons, 51230 Pleurs. Travaux de plâtrerie, menuiserie, peinture, vitrerie et de revêtement. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SCP Crozat (me Arnaud Crozat) 26 rue Louis Victor de Broglie 51430 Bezannes.
M2613183

SAS JK CONSTRUCTION, 6 rue Nicolas Appert, 51430 Tinqueux, RCS Reims 914 259 890. Maçonnerie construction de maisons individuelles achat et vente de matériaux de construction import export. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Selarl Amandine Riquelme (me Amandine Riquelme) 13 bis Boulevard Foch Cs 40050 51722 Reims CEDEX.
M2613184

SARL PA CARRELAGE, 7 rue Pierre Salmon, 51430 Bezannes, RCS Reims 922 315 379. Carreleur ; chapiste. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Maître Isabelle Tirmant 34 rue des Moulins 51100 Reims.
M2613185

SAS PIZZA BELLA VITA, 2 place du Commerce, 51430 Tinqueux, RCS Reims 888 582 384. Restauration de type rapide snack pizzeria sandwichs sur place a emporter et en livraison. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Selarl Bruno Raulet (me Bruno Raulet) 34 rue des Moulins 51100 Reims.
M2613186

SAS ECO BAT 2000, 50 rue Roger Salengro, 51100 Reims, RCS Reims 830 352 522. Travaux tous corps d'état, rénovation d'appartements, de maisons individuelles, de bureaux, de façades, isolation. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Selarl Bruno Raulet (me Bruno Raulet) 34 rue des Moulins 51100 Reims.
M2613187

SAS BET AUTO, 17 b route de Bétheny, 51450 Bétheny, RCS Reims 838 711 604. Nettoyage, achat, vente auto, achat vente de pièces, location de véhicules divers, travaux de finition et toutes prestations de services. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Selarl Amandine Riquelme (me Amandine Riquelme) 13 bis Boulevard Foch Cs 40050 51722 Reims CEDEX.
M2613188

RAYAPIN (nom d'usage RAYAPIN) Elodie Valery, 65 rue de Neufchâtel, 51100 Reims, RCS Reims 822 961 066. Extension de cils (sans soin esthétique associés) ; cils russe (sans soin esthétique associés) ; prothésie ongulaire (sans soin esthétique associés) ; achat- vente de produits en rapport avec l'activité ; achat-vente de vêtements. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Maître Isabelle Tirmant 34 rue des Moulins 51100 Reims.
M2613189

LIQUIDATION JUDICIAIRE

Jugement du 17 novembre 2026

SARL RGB COMPUTER, 75 avenue de Paris, 51100 Reims, RCS Reims 921 878 443. Assemblage d'ordinateurs, vente de tous composants, accessoires informatiques et logiciels, consoles jeux vidéo, écrans, tout produits multimédia et électronique, prestations informatiques, réparations ordinateurs, dépannages informatiques, formations ou multimédia, prestations service télécommunications, toute opérations commerciale, financière nécessaire à l'objet social. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 22 octobre 2026, désignant liquidateur Maître Isabelle Tirmant 34 rue des Moulins 51100 Reims. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois de la publication au BODACC.
M2613190

MABOUNA (nom d'usage MABOUNA) Marvin, 4 impasse Lundy, 51100 Reims, RCS Reims 890 925 720. Achat et vente en ligne de véhicules motorisés - vente en ligne de produits non réglementés, tels que : produits de beauté et bien-être. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, en application du II de l'article L. 681-2 du code de commerce, date de cessation des paiements le 18 mai 2025, désignant liquidateur Selarl Bruno Raulet (me Bruno Raulet) 34 rue des Moulins 51100 Reims. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois de la publication au BODACC.
M2613218

SARL LLDISTRIBUTION, 5 rue Alfred Révolte, 51480 Damery, RCS Reims 933 952 798. La commercialisation de tous équipements nécessaires au sommeil et notamment la literie, matelas, sur-matelas et accessoires - l'accompagnement personnalisé de particuliers et de professionnels dans leur développement personnel, professionnel et commercial, la création, l'animation et le développement d'un réseau professionnel, favorisant les échanges, la mise en relation et le développement d'entreprises locales, l'organisation de formations, conférences, ateliers et évènements liés à ces activités. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, date de cessation des paiements le 2 octobre 2026, désignant liquidateur SCP Crozat (me Arnaud Crozat) 26 rue Louis Victor de Broglie 51430 Bezannes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois de la publication au BODACC.
M2613219

ANNONCES LÉGALES

NIOT Angélique

DOTTI Virginie

03.26.40.21.31

annoncelegale.pamb@forumeco.com

TRIBUNAL DE COMMERCE DE CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

LIQUIDATION JUDICIAIRE

Jugement du 05 novembre 2026

SARL LEDATEXT, avenue du Président Roosevelt C C Croix Dampierre, 51000 Châlons-en-Champagne, RCS Châlons-en-Champagne 381 784 586. Ventes de confections et vêtements de peaux, maroquinerie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Maître Isabelle Tirmant 34 Rue des Moulins 51100 Reims. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
M2613031

BADET (nom d'usage BADET (El)) Angélique Juliette Simone, 93 rue de la Marne, 51000 Châlons-en-Champagne, RCS Châlons-en-Champagne 992 213 496. Fonds de commerce de bar, tabac, articles de fumeurs, loto, jeux de la française des jeux, Pmu et gérance d'un débit de tabac. Papeterie et bimbeloterie. Jugement en date du 5 novembre 2026 prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire simplifiée en application du II de l'article L. 681-2 du code de commerce, date de cessation des paiements le 1er novembre 2025. Liquidateur : Selarl Amandine Riquelme : Me Amandine Riquelme 13 bis boulevard foch Cs 40050 51722 Reims Cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
M2613032

REDRESSEMENT JUDICIAIRE

Jugement du 05 novembre 2026

SARL L.Y.M HOTEL, 2 faubourg Léon Bourgeois, 51300 Vitry-le-François, RCS Châlons-en-Champagne 984 278 580. Hôtel (sans bar, sans restaurant). Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, désignant : mandataire judiciaire Maître Isabelle Tirmant 34 Rue des Moulins 51100 Reims. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
M2613020

SAS JLS FIBRES, 2 allée Charles Baudelaire, 51470 Saint-Memmie, RCS Châlons-en-Champagne 951 733 047. Installation fibre optique, Achat, ventes, installation de bornes pour véhicules électriques et de panneaux solaires. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, désignant : mandataire judiciaire SCP Crozat prise en la personne de Me Arnaud Crozat 26 Rue Louis Victor de Broglie 51430 Bezannes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
M2613021

SARL YASS'FOOD, 17 avenue du Général Sarrail, 51000 Châlons-en-Champagne, RCS Châlons-en-Champagne 933 307 100. Restauration rapide, Kébab, pizza, Burger, pâtes, vente sur place à livrées, sans vente d'alcool. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, désignant : mandataire judiciaire Maître Isabelle Tirmant 34 Rue des Moulins 51100 Reims. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
M2613022

SAS RESTAURANT LE RICHARD LUXE (RLRL), 86 rue de la Marne, 51000 Châlons-en-Champagne, RCS Châlons-en-Champagne 932 519 937. Service de restauration sur place avec service à table avec vente d'alcool. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, désignant : mandataire judiciaire Selarl Amandine Riquelme : Me Amandine Riquelme 13 bis boulevard foch Cs 40050 51722 Reims Cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
M2613023

SARL SOCIETE CHALONNAISE DE COIFFURE, 17 rue d Orfeuil, 51000 Châlons-en-Champagne, RCS Châlons-en-Champagne 331 099 887. 1) coiffure dames et articles de Paris 2) vente de produits alimentaires solides ou liquides. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, désignant : mandataire judiciaire SCP Crozat prise en la personne de Me Arnaud Crozat 26 Rue Louis Victor de Broglie 51430 Bezannes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
M2613024

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

Jugement du 05 novembre 2026

SARL ROUTE 51, 23 faubourg de Vitry le Brûlé, 51300 Vitry-le-François, RCS Châlons-en-Champagne 438 879 397. Enseignement à titre onéreux de la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
M2613025

SARL GARAGE TINGRY AUTO-SERVICE (en liquidation), 74 rue du Général Gouraud, 51400 Mourmelon-le-Grand, RCS Châlons-en-Champagne 848 045 548. Non précisée. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
M2613026

SAS LA FUSTE DES GARCEAUX, rue de la Sablière - Lieudit les Garceaux, 51300 Orconte, RCS Châlons-en-Champagne 899 168 983. Location de chambres d'hôtes, tables d'hôtes, paniers repas, soins à la personne, vente de produits de soins du corps. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
M2613027

NAMURA (nom d'usage NAMURA (El)) Bernard Jean Louis, 7 rue Jules Lobet, 51000 Châlons-en-Champagne, RCS Châlons-en-Champagne 339 670 424. Artiste. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
M2613028

SAS LE MANDANA, 2 rue du Général Gouraud, 51600 Souain-Perthes-lès-Hurlus, RCS Châlons-en-Champagne 839 632 221. Bar restaurant. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
M2613029

SARL GREG MENUISERIE AGENCEMENT (GMA), 7 bis grande rue, 51300 Favresse, RCS Châlons-en-Champagne 792 905 937. Travaux et aménagement de menuiserie en bois et /ou Pvc. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
M2613030

Matot Braine PETITES AFFICHES

COMMISSAIRES PRISEURS

VENTES AUX ENCHÈRES

CONSTITUTION DE SOCIÉTÉ

AUGMENTATION DE CAPITAL

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

CHANGEMENT DE GÉRANT

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

APPEL D'OFFRES MARCHÉS PUBLICS

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

ENTREPRISES SOCIALES POUR L'HABITAT

ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

Matot Braine PETITES AFFICHES

est habilité à publier vos annonces judiciaires et légales

03 26 40 21 31

annoncelegale.pamb@forumeco.com

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Ardennes

CONSTITUTION DE SOCIETE

HOLDING ACOUSTIQUE SANTE (HAS)

Par acte sous seing privé du 06 novembre 2026, il a été constitué une SASU présentant les caractéristiques suivantes : DÉNOMINATION : HOLDING ACOUSTIQUE SANTE (HAS). CAPITAL : 69.810 €. SIÈGE SOCIAL : 36 place Carnot, 1 rue Chanzy - 08400 VOUZIERS. OBJET SOCIAL : La prise de participations, la détention, la gestion de participations dans toutes entités juridiques, par tout moyen et quelle que forme que ce soit et quelle que soit l'activité de ces entités ou toute opération assimilée portant sur un fonds de commerce ou un fonds artisanal ; L'animation, la gestion administrative, comptable, financière de ses filiales ; prestations de formation et de conseil, notamment dans les domaines l'acoustique, de l'audiologie, de l'audioprothèse ou de la sphère ORL et le développement stratégique dans ces mêmes domaines ; Prestations de mise en relation entre différentes personnes, intervenant notamment dans les domaines d'activité de la société ; La propriété (acquisition et aliénation), l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis, et de tous droits immobiliers dont la société peut devenir propriétaire par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport ou autrement. DURÉE : 99 ans à compter de l'immatriculation au R.C.S. de SEDAN. PRÉSIDENT : La société ODEB, société par actions simplifiée, siège social : 30 B rue Houzeau Muiron - 51100 REIMS, 979 275 948 R.C.S. REIMS. DIRECTEURS GÉNÉRAUX : La société REVES DE GOSSE, société civile, siège social : 5 cours Anatole France - 51100 REIMS, 812 079 168 R.C.S. REIMS, et la société NID ETOILE, société par actions simplifiée, siège social : 2 allée des Troènes - 54780 GIRAUMONT, 930 355 920 R.C.S. BRIEY. Chaque action ordinaire donne droit à une voix. TRANSMISSION DES TITRES : Tout transfert de titres réalisé par l'associé unique de la société est libre. En cas de pluralité d'associés, tout transfert de titres sera soumis aux stipulations statutaires et aux stipulations extrastatutaires, notamment du pacte d'associés, relatives aux transferts de titres. La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés tenu par le greffe de SEDAN.

M2612991

MOGLIA A-N

Société à responsabilité limitée unipersonnelle
au capital de 668.896 €uros
Siège social : 5 rue du Théâtre
08000 CHARLEVILLE MÉZIÈRES

Avis de constitution

Par ASSP en date du 31/10/2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : SARLU.

DÉNOMINATION SOCIALE : MOGLIA A-N.

CAPITAL SOCIAL : 668.896 €, constitué exclusivement d'apports en nature.

SIÈGE SOCIAL : 5 rue du Théâtre à CHARLEVILLE MÉZIÈRES (08000).

OBJET SOCIAL : L'achat, la vente, les réparations de tous articles d'horlogerie, bijouterie, joaillerie, orfèvrerie, cadeaux et accessoires de mode ; La participation de la société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ; et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au R.C.S.

GÉRANCE : André Moglia, demeurant 74 rue des Paquis - 08000 CHARLEVILLE MÉZIÈRES.

Immatriculation de la société au R.C.S. de SEDAN.

Pour avis : La gérance.

M2613249

CWA
Colas Wilemme & Associés
EXPERTS-COMPTABLES
6 BD DES ECOSSAIS
08200 SEDAN
03.24.29.80.81
CONTACT@C-W-A.FR

DUJO

Société civile immobilière
au capital de 100 €uros
Siège social :
19 Le Globe - 08440 LUMES

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LUMES du 12 septembre 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société civile immobilière.

DÉNOMINATION SOCIALE : DUJO.

SIÈGE SOCIAL : 19 Le Globe - 08440 LUMES.

OBJET SOCIAL : L'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tout immeuble biens bâtis et autres biens immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 100 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.

GÉRANCE : Monsieur Jordy THIERY, demeurant 19 le Globe - 08440 LUMES.

CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : Agrément requis dans tous les cas, agrément obtenu à l'unanimité des associés.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.

Pour avis : La gérance.

M2613125

CWA
Colas Wilemme & Associés
EXPERTS-COMPTABLES
6 BD DES ECOSSAIS
08200 SEDAN
03.24.29.80.81
CONTACT@C-W-A.FR

PATREMA

Société civile immobilière
au capital de 500 €uros
Siège social :
31 allée des Cerisiers - 08200 BALAN

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BALAN du 9 novembre 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société civile immobilière.

DÉNOMINATION SOCIALE : PATREMA.

SIÈGE SOCIAL : 31 allée des Cerisiers - 08200 BALAN.

OBJET SOCIAL : L'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tout immeuble biens bâtis et autres biens immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 500 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.

GÉRANCE : Madame Patricia CHARLOT, épouse AIT BRAHAM, demeurant 31 allée des Cerisiers - 08200 BALAN et Monsieur René AIT BRAHAM, demeurant 31 allée des Cerisiers - 08200 BALAN.

CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : Agrément requis dans tous les cas, agrément obtenu à l'unanimité des associés.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.

Pour avis : La gérance.

M2613212

AJ CONCEPT

Par acte authentique du 18/11/2026, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : AJ CONCEPT.

Objet social : - La conception, l'étude, le dimensionnement, l'ingénierie, la fabrication, l'assemblage, la transformation, la commercialisation, la livraison, le montage, l'installation et la mise en service de tous matériels, machines, équipements, ensembles mécaniques et installations industrielles, notamment destines a la manutention, au convoyage, au transport, au transfert, au stockage, au dosage, a la distribution et au traitement de produits solides, pulvérulents ou en vrac, ainsi qu'aux procèdes industriels, dans toutes les branches industrielles, agricoles, agro-industrielles, agroalimentaires et environnementales, notamment celles liées au traitement, a la valorisation et au recyclage des matières et des déchets ; - La conception, la fabrication, l'installation et la maintenance d'équipements de manutention et de transport industriel notamment de convoyeurs à bande, transporteurs a chaines, élévateurs a godets, convoyeurs a vis, vis d'Archimède, trémies, goulottes, conduits, systèmes de distribution, d'extraction et de transfert, ainsi que tous équipements, accessoires, organes mécaniques et composants associes ; - La réalisation de tous travaux de chaudronnerie industrielle et générale, de tôlerie, de métallerie générale et industrielle, de serrurerie générale et industrielle et de mécano-soudure comprenant notamment les opérations de découpe, pliage, roulage, cintrage, soudage, assemblage, transformation, réparation et installation de pièces, ouvrages, ensembles et constructions métalliques, ainsi que la fabrication et l'installation de charpentes, structures, châssis, supports, passerelles, plateformes, escaliers, garde-corps et équipements métalliques de toute nature, pour le compte de professionnels, d'industriels, de collectivistes ou de particuliers ; - La réalisation de toutes prestations de montage, démontage, déplacement, transfert, réinstallation, entretien, maintenance préventive et corrective, réparation, modification, rénovation, amélioration, modernisation et revamping de machines, matériels, équipements, structures et installations industrielles, ainsi que leur adaptation et leur remise en état ; - La réalisation de toutes prestations de bureau d'études, d'ingénierie et d'assistance technique comprenant notamment les études de faisabilité, les études techniques, les calculs et dimensionnements mécaniques, la conception mécanique, le dessin industriel, la modélisation 2D et 3D, les relevés dimensionnels, la préparation technique, le conseil, l'expertise, la coordination, la gestion et le suivi de projets industriels ; - La mécanisation, l'automatisation et l'intégration d'équipements mécaniques, électriques, électromécaniques et automatises comprenant leur conception, leur fourniture, leur installation, leur raccordement et leur mise en service, directement ou par l'intermédiaire de prestataires et de sous-traitants qualifies, dans le respect des règlementations applicables ; - La réalisation, la fourniture et la coordination de projets industriels portant sur des équipements isoles, des ensembles mécaniques ou des installations industrielles complètes, y compris dans le cadre de prestations globales ou clés en main, depuis les études jusqu'à la mise en service ; - La réalisation de toutes prestations industrielles se rapportant aux activités précitées pour son propre compte ou pour le compte de tiers, ainsi que le recours à la sous-traitance, à la co-traitance, a des entreprises partenaires ou à des prestataires spécialisés pour l'exécution totale ou partielle de ces prestations ; - L'achat, la vente, la revente, le négoce, l'importation, l'exportation, la distribution et la location de machines, matériels, outillages, équipements industriels, pièces détachées, composants mécaniques, électriques et électromécaniques, fournitures industrielles, matières premières et produits métallurgiques en rapport avec les activités de la société ; - La participation directe ou indirecte de la société a toutes activités ou opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, en France ou à l'étranger, sous quelque forme que ce soit, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription, d'acquisition de titres ou de droits sociaux, de fusion, d'alliance ou de partenariat, des lors que ces activités ou opérations peuvent se rattacher directement ou indirectement a l'objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires ; - Et plus généralement, toutes opérations de quelque nature qu'elles soient économiques, juridiques, financières, civiles, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires, ou susceptibles d'en favoriser la réalisation, l'extension ou le développement, dans le respect des dispositions légales et règlementaires applicables.

SIÈGE SOCIAL : 6 rue de l'Eglise - 08130 TOURTERON.

CAPITAL : 5.000 €.

DURÉE : 99 ans.

PRÉSIDENT : M. SZYMKOWIAK Joachim, demeurant 6 rue de l'Eglise - 08130 TOURTERON.

DIRECTEURS GÉNÉRAUX : M. HARS Alexandre, demeurant 2A chemin Gaullois, Villa 17 - 13210 SAINT RÉMY DE PROVENCE.

CLAUSE D'AGRÉMENT : Sauf lorsque la société ne comporte qu'un seul associé, tout transfert de titres sera soumis à l'agrément de la collectivité des associés.

Immatriculation au R.C.S. de SEDAN.

M2613250

SAS CABARET VERT DEVELOPPEMENT

au capital de 2.000 €uros
2 chemin de la Croisette
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
Immatriculation en cours

Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 16 novembre 2026, a été constituée la société dont les caractéristiques suivent :

DENOMINATION : CABARET VERT DEVELOPPEMENT.

FORME : Société par actions simplifiée.

OBJET : Tant en France qu'à l'étranger :

- La création, l'acquisition, le dépôt, l'enregistrement, la protection, l'exploitation, la gestion, la concession, la licence, la co-exploitation, la défense, la cession et, plus généralement, la valorisation de tous droits de propriété intellectuelle relatifs à la marque «CABARET VERT» en ce compris, dessins et modèles, droits d'auteur, noms commerciaux, enseignes, noms de domaine, slogans et logos ;

- La commercialisation de produits dérivés de la marque «CABARET VERT» ;

- La signature de contrats de licence avec contrôle du respect des valeurs de la marque, et la possibilité de résilier les contrats en cas de non-respect de ces valeurs ;

- Le développement et l'exploitation de toute activité de nature à développer de nouvelles utilisations de la marque «CABARET VERT», nouer des partenariats et créer de nouvelles ressources ;

- La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés concernant ces activités ;

- La participation directe ou indirecte de la société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ;

Et toutes opérations industrielles, commerciales, mobilières ou immobilières pouvant se rapporter directement ou indirectement ou être utiles à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.

La société agit dans l'intérêt général du développement durable du territoire sur lequel elle agit.

CAPITAL : 2.000 € divisé en 200 actions de 10 € de nominal chacune, et intégralement souscrites et libérées.

SIEGE : 2 chemin de la croisette - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES.

DUREE : 99 ans à compter de l'immatriculation.

PRESIDENT : FLaP, association à but non lucratif, inscrite au SIREN sous le numéro 480 655 851, dont le siège est 8-10 avenue Louis Tirman à CHARLEVILLE MEZIERES (08000), prise en la personne de son président Monsieur Yves SCHNEIDER, désigné statutairement.

FORMALITES : Au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN - greffe du tribunal de commerce de SEDAN.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROITS DE VOTES : Les associés.

CLAUSE D'AGRÉMENT : article 11.2 des statuts.

Pour avis et insertion,
Le président.

M2613151

SCM DES DOCTEURS CARQUIN, MOUGEOLLE, PROTIN, TANOUSSE

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 02/11/2026, il a été constitué une SCM ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SCM DES DOCTEURS CARQUIN, MOUGEOLLE, PROTIN, TANOUSSE

Objet social : Mise en commun des moyens utiles à l'exercice de la profession médicale des associés, notamment par la mise à disposition de locaux , de matériel et de personnel nécessaires à leur activité professionnelle.

Siège social : 2 avenue du général margueritte, batiment ancienne maternité, 08200 SEDAN

Capital : 120 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SEDAN

Gérance : M. MOUGEOLLE JEAN LUC 3 RUE DE TREFFORT 08200 GLAIRE

Clause d'agrément : Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'à des personnes physiques ou morales exerçant une profession de santé à titre libéral.Toute cession au profil d'un non associé est soumise à l'agrément préalable de l'assemblée générale.Le projet de cession est notifié à la société, prise en la personne de son gérant, et à chacun des associés par lettre recommandée. Un délai de trois mois court à compter de cette notification. A défaut d'intervention de la société ou des associés dans ce délai, l'agrément est réputé acquis.Le cession est constatée par acte authentique ou sous seing privé et signifiée à la société dans les conditions prévues par les statuts et le Code civil.

DR MOUGEOLLE

M2613171

« SAS DU BAQUET »

Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 5.000 €uros
Siège social :
THILAY (08800), 6 rue du Baquet

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à CHARLEVILLE MEZIERES (Ardennes) du 12 novembre 2026, il a été institué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée unipersonnelle.

DÉNOMINATION SOCIALE : SAS DU BAQUET.

SIÈGE SOCIAL : THILAY (08800), 6 rue du Baquet

OBJET : 1. La prise de participation directe ou indirecte dans toutes opérations industrielles ou commerciales quelconques, par voie de création de sociétés nouvelles, apports, souscriptions, ou achat de titres ou droits sociaux, fusion, prise en gestion, association en participation ou autrement ; La gestion, l'acquisition et la vente desdites participations ;

2. L'animation des sociétés qu'elle contrôle exclusivement ou conjointement ; la participation active à la conduite de la politique de son groupe et au contrôle de ses filiales, notamment par la fourniture de prestations de management en matière de stratégie, d'animation, de politique de développement et de contrôle des sociétés du groupe ; L'étude et la mise en place de financements adaptés au développement du groupe ;

3. La fourniture, à titre purement interne, à ses sociétés filiales de services spécifiques, notamment administratifs, juridiques, comptables, financiers, techniques, commerciaux, immobiliers ;

4. L'utilisation de ses fonds pour consentir aux sociétés filiales des avances de trésorerie dans le cadre de la réglementation en vigueur ; la fourniture de toute caution ou garantie qu'il serait utile d'apporter aux fins de garantir les engagements de ses filiales ;

5. L'acquisition, la gestion, la vente de valeurs mobilières et titres de société, et tous droits portant sur ces valeurs ou titres ;

6. La propriété, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis, et de tous droits immobiliers dont la société peut devenir la propriétaire par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport ou autrement, le cas échéant, l'aliénation de ces immeubles au moyen de la vente, d'échange ou d'apports en société.

DURÉE : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : Cinq mille €uros (5.000 €), divisé en cinq cents (500) actions de dix €uros (10 €) de valeur nominale, intégralement souscrites et libérées.

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ : Monsieur Sacha HENON, demeurant à THILAY (Ardennes), 45 rue de la Semoy.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROITS DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : Toute cession ou mutation d'actions au bénéfice d'un tiers non associé est soumise à l'agrément préalable de la société en cas de pluralité d'associés.

IMMATRICULATION : La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.

Pour insertion.

M2613053

SASU ARION NEXT

Avis est donné de la constitution de la société SASU ARION NEXT, au capital de 200.000 €.

SIÈGE : Zone industrielle de Tournes, Rue Maurice Périn - 08090 TOURNES.

DURÉE : 99 ans à compter de l'immatriculation au R.C.S. de SEDAN.

OBJET SOCIAL : La société a pour objet, en France et à l'étranger : - La conception, le développement, la fabrication, le contrôle, la stérilisation, le conditionnement, la commercialisation, la distribution, l'importation et l'exportation de dispositifs médicaux, notamment d'implants mammaires et de tout autre implant ou produit implantable, ainsi que de tout matériel et produit à usage médical, chirurgical, esthétique ou paramédical ; - L'application médicale des matières plastiques, des silicones et de tout autre matériau biocompatible ; - L'exploitation, directement ou en location-gérance, de tout fonds de commerce ou établissement se rapportant aux activités ci-dessus, ainsi que la sous-traitance, pour le compte de tiers, de prestations de fabrication, de contrôle, de logistique et de distribution de dispositifs médicaux ; - L'exercice de toute fonction d'opérateur économique au sens de la réglementation applicable aux dispositifs médicaux, notamment celles de fabricant, de mandataire, d'importateur ou de distributeur ; - La recherche et le développement, les études et investigations cliniques, le dépôt, l'acquisition, l'exploitation et la concession de tous brevets, marques, savoir-faire et autres droits de propriété intellectuelle se rapportant aux activités ci-dessus ; - La formation professionnelle, médicale, chirurgicale et paramédicale, l'organisation de congrès, de séminaires et de toute action d'enseignement ou de promotion liée aux activités ci-dessus ; - La prise de participation, directe ou indirecte, dans toutes sociétés ou entreprises, françaises ou étrangères, ayant un objet similaire, connexe ou complémentaire, ainsi que la gestion de ces participations ; - Et, plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tout objet similaire ou connexe, ou de nature à en favoriser le développement.

Le montant des apports en numéraire s'élève à 200.000 €.

Chaque action donne droit à une voix.

La cession des actions de l'associé unique est libre.

PRÉSIDENTE : Société SPRONKEN GROUP NV, dont le siège social est situé 9 Transportlaan - 3600 GENK, Belgique, représentée par Monsieur Caius SPRONKEN HOEYBERGHS, demeurant 19 CARRER BEDRE DE GUIEN AD400 LA MASSANA, ANDORRE.

M2612649

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Ardennes

MODIFICATION DE STATUTS

S.A.R.L.
A' LES CHAMPS
au capital de 5.000,00 €uros
5 rue des Forgerons
08220 BANOGNE RECOUVRANCE
821 522 307 R.C.S. Sedan

Avis de modification

Aux termes d'une AGE en date du 27 octobre 2026, les associés ont décidé d'étendre l'objet de la société à l'exploitation d'un débit de boissons à consommer sur place ou à emporter ; La préparation et la vente de petite restauration, et toutes activités connexes ou complémentaires se rattachant directement ou indirectement à cet objet.

Pour avis : La gérance.
M2612319

CAP Formalités
Conseils et Solutions
CHRISTELLE POTIER
christellepotier51100@gmail.com
06.60.19.80.19

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DE LA PISCINE
SCI au capital de 134 460,03 €
Siège social :
AU DOMICILE DE MR ET MME MALCORP-BRISBOIS
08220 REMAUCOURT
RCS de SEDAN n°388 180 580

L'AGE du 06/01/2026 a décidé à compter du 06/01/2026 de :
- de nommer en qualité de co-gérant M. MALCORPS JOSEPH, demeurant 8 RUE BASSE CHAPPES 08220 CHAPPES en remplacement de M. MALCORPS JOSEPH, pour cause de décès.
- transférer le siège social de la société au 44 rue Principale, 08220 REMAUCOURT.
Modification au RCS de SEDAN.
M2612866

LOREM AVOCATS

SCEV THENAS
Société civile d'exploitation viticole
au capital de 3 000 euros
Siège social :
Ferme de Gerzicourt
08190 LE THOUR
RCS SEDAN 819 895 582

Modification statutaire

La collectivité des associés du 30/10/2026 a décidé à compter du 30/10/2026 de rendre effective la démission de M. DEWEZ Thomas aux fonctions de co-gérant.
Modification au RCS de SEDAN.
M2613004

LOREM AVOCATS

SCI THOURIMMO
Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social :
Ferme de Gerzicourt
08190 LE THOUR
RCS SEDAN 750 591 760

Modification statutaire

La collectivité des associés du 30/10/2026 a décidé à compter du 30/10/2026 de rendre effective la démission de M. DEWEZ Thomas aux fonctions de co-gérant.
Modification au RCS de SEDAN.
M2613005

LOREM AVOCATS

SOLTICE
SARL au capital de 2 000 €
Siège social : Ferme de Gerzicourt
08190 LE THOUR
RCS de SEDAN n°523 734 275

Avis de modification

L'AGO du 30/10/2026 a décidé à compter du 30/10/2026 de rendre effective la démission de M. DEWEZ Thomas aux fonctions de co-gérant.
Modification au RCS de SEDAN.
M2613007

LOREM AVOCATS

SUD ARDENNES BIOMETHANE
Société par actions simplifiée
au capital de 100 000 euros
Siège social :
Ferme de Gerzicourt
08190 LE THOUR
RCS SEDAN 838 160 604

Modification statutaire

Le 30/10/2026, les associés ont pris acte de la démission de M. DEWEZ Thibaut demeurant 12 rue Pierre Curie 08300 RETHEL, de son mandat de directeur général, et ont décidé de le nommer à compter du 31/10/2026 en qualité de président, en remplacement de M. DEWEZ Thomas, président démissionnaire à effet du 30/10/2026.
Modification au RCS de SEDAN
M2613012

LOREM AVOCATS

SCI D2T
Société civile immobilière
au capital de 2 000 euros
Siège social :
Ferme de Gerzicourt
08190 LE THOUR
RCS SEDAN 514 278 720

Modification statutaire

La collectivité des associés du 30/10/2026 a décidé à compter du 30/10/2026 de rendre effective la démission de M. DEWEZ Thomas aux fonctions de co-gérant.
Modification au RCS de SEDAN.
M2613018

WALLON JULIEN
Société à responsabilité limitée unipersonnelle
au capital de 20.000 €uros
Siège social :
57 rue Pasteur - 08300 LUCQUY
521 515 882 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une décision en date du 26 octobre 2026, l'associé unique a décidé de modifier l'objet social de la société aux activités suivantes, en France et à l'étranger :
- L'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tout immeuble bâti dont elle pourrait devenir propriétaire, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ;
- Et plus généralement, la réalisation de toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet social sus-indiqué ;
- Eventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.
Et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.
Pour avis : La gérance.
M2613109

LOREM AVOCATS

SNC TREMICE
SNC au capital de 1 000 €
Siège social :
Ferme de Gerzicourt
08190 LE THOUR
RCS de SEDAN n°750 568 693

L'AGE du 30/10/2026 a décidé à compter du 30/10/2026 de rendre effective la démission de M. DEWEZ Thomas aux fonctions de co-gérant.
Modification au RCS de SEDAN.
M2613019

MALNI
SCI au capital de 18 000 €
Siège social : 3 rue de la marlière
08270 NOVION PORCIEN
RCS de SEDAN n°822 625 513

L'AGE du 18/11/2026 a décidé le transfert du siège social au 6 rue bon lieu, 08270 NOVION PORCIEN à compter du 18/11/2026.
Mention : RCS de SEDAN
A. RICHET
M2613247

HMC Expertise Comptable

POF
Société civile immobilière
au capital de 1 200 euros
Siège social : 11 rue Tanimont
08090 AIGLEMONT
827 967 654 RCS SEDAN

Aux termes d'une délibération en date du 2 novembre 2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 11 rue Tanimont à AIGLEMONT (08090) au 5 chemin sous les Roches à CHARLEVILLE-MÉZIÈRES (08000) à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Modification sera faite au greffe du Tribunal de commerce de SEDAN.
Pour avis : La gérance.
M2613105

LUTUN & SHALGIAN
Notaires Associés
Commentreuil - Rumes - Ville-en-Tardenois

SCI FAILLETTE IMMO
Société civile immobilière
au capital de 73.800 €uros
Siège social :
1 rue de l'Espérance
08300 L'ECAILLE
921 889 796 R.C.S. Sedan

Avis d'augmentation de capital social

Suivant acte reçu par Me Laurent LUTUN, notaire à FISMES, le 5 octobre 2024, la collectivité des associés a décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 72.600 € pour le porter de 1.200 € à 73.800 € et ce, par apport en nature et création de 72.900 parts nouvelles.
Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.
L'inscription modificative sera effectuée au R.C.S. de SEDAN.
Pour avis : Maître Laurent LUTUN.
M2613201

CAFE DU QUAI
SARL au capital de 1.000 €uros
Siège social :
10 Quai Mialaret
08000 CHARLEVILLE MÉZIÈRES
400 329 454 R.C.S. de Sedan

Le 19/10/2026, le gérant a décidé de nommer gérant, M. Victor DI BIASE, 10 quai Mialaret, 1er étage - 08000 CHARLEVILLE MÉZIÈRES en remplacement de Mme Julie TUDSICO.
Mention au R.C.S. de SEDAN.
M2612853

POURSUITE D'ACTIVITE

ARDENNES POIDS LOURDS
SAS au capital de 800.000 €uros
Siège social : 131 rue de l'Industrie
08330 VRIGNE AUX BOIS
786 920 520 R.C.S. Sedan

En application de l'article L 225-248 du code com., l'associé unique a, aux termes d'une décision en date du 16/10/2026, décidé qu'il n'y avait pas lieu de prononcer la dissolution anticipée de la société.
Mention sera faite au R.C.S. de SEDAN.
M2613069

Retrouvez l'intégralité de votre journal

sur **matot-braine.fr**

Une expérience digitale accrue avec votre journal

- Informations économiques et juridiques
- Contenu web exclusif
- Nouvelles fonctionnalités bientôt disponibles



Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Ardennes

IDEA
Expertise comptable
15 rue du Président Kennedy
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
Tél. : 03.24.59.70.41

MAISON PAUME

Société à responsabilité limitée
au capital de 100 €uros
Siège social :
28 avenue Georges Corneau
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
939 423 315 R.C.S. Sedan

Par décision en date du 05/10/2026, l'assemblée générale extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

Pour avis : La gérance.

M2613083

LES 3C

Société à responsabilité limitée
au capital de 10.000 €uros
Siège social : 9 place de la mairie
08260 MAUBERT FONTAINE
948 692 520 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une délibération en date du 30 juin 2026, l'assemblée générale extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

Pour avis : La gérance.

M2613242

CWA
Colas Wilemme & Associés
EXPERTS-COMPTABLES
6 BD DES ECOSSAIS
08200 SEDAN
03.24.29.80.81
CONTACT@C-W-A.FR

TP INVEST

Société à responsabilité limitée
au capital de 91.000 €uros
Siège social : 15 rue Général Lebrun
08140 BAZEILLES
888 025 830 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une décision en date du 31 octobre 2026, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

Pour avis : La gérance.

M2613257

DISSOLUTION DE SOCIETE

ENERGDIAG

Société par actions simplifiée
en liquidation au capital de 2.000 €uros
Siège social :
25 rue de Taine - 08400 VOUZIERS
Siège de liquidation : 25 rue de Taine
08400 VOUZIERS
528 106 263 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une décision en date du 12/11/2026, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Stéphane POMBART, demeurant VOUZIERS 08400, 64 rue Désiré Guelliot, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle -ci. Le siège de la liquidation est fixé au siège social 25 rue Taine à VOUZIERS 08400. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe de SEDAN, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.

M2613037

770 EAST

Société civile en liquidation
au capital de 2.000 €uros
Siège social :
Allée André Barrois
08310 JUNIVILLE
Siège de liquidation :
Allée André Barrois
08310 JUNIVILLE
828 916 825 R.C.S. Sedan

Avis de dissolution anticipée

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 30/09/2026 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Michael BENAIM, demeurant 10 allée de Verdun - 91320 WISSOUS, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé au Allée André Barrois - 08310 JUNIVILLE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de SEDAN, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.

M2613246

CLOTURE DE LIQUIDATION

SOCIETE D'ARCHITECTURE ALICE HENRY

Société par actions simplifiée
en liquidation
au capital de 1 500 euros
Siège social :
198 rue Ambroise Croizat
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
Siège de liquidation :
14 Hameau de la Basse Neau Gerin
08270 VIEL-SAINT-REMY
819 064 171 RCS SEDAN

Aux termes d'une décision en date du 30/09/2026 au siège de liquidation, l'Associée Unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Alice HENRY demeurant 14 Hameau de la Basse Neau Gerin 08270 VIEL-SAINT-REMY de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce de SEDAN, en annexe au RCS et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis : Le liquidateur.

M2613063

FRANCO MENON

Société à responsabilité limitée
en liquidation
au capital de 10.000 €uros
Siège de liquidation :
9 rue du 115ème RI
08300 TAGNON
788 667 806 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une décision en date du 30 septembre 2026 au siège de la liquidation, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Franco MENON, demeurant 9 rue du 115ème RI à 08300 TAGNON, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe de SEDAN, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis : Le liquidateur.

M2613013

EARL « PASTE »

Société civile en cours de liquidation
au capital de 138.118,81 €uros
Chez M. Patrick PASTE
08310 VILLE SUR RETOURNE
331 942 128 R.C.S. Sedan

Par ASSP du 10/10/2026 les associés ont approuvé les comptes et prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter rétroactivement du 30/04/2026. Quitus a été délivré au liquidateur.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de SEDAN en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Le liquidateur.

M2611419

EARL « CUIF OLIVIER »

Société civile
au capital de 84.304,31 €uros
Chez M. CUIF OLIVIER
08400 SAINT MOREL
334 076 080 R.C.S. Sedan

Par ASSP du 06/11/2026, le liquidateur a approuvé les comptes et prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter rétroactivement du 30/11/2025. Quitus lui a été délivré.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de SEDAN (08) en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Le liquidateur.

M2612798

AVIS DIVERS

Notaire

OFFICE NOTARIAL D'ARCHES
Maître Quentin NAVAUX
1 bis rue de Lorraine
08000 CHARLEVILLE MEZIERES

M. Lucien MUNIER

Avis de saisine de légataire universel délai d'opposition Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n° 2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 8 juillet 2011 ;

Monsieur Lucien Marcel MUNIER, en son vivant retraité, demeurant à CHARLEVILLE MEZIERES (08000) 191, rue d'Etion, né à CHARLEVILLE MEZIERES (08000) le 28 juin 1934, veuf de Madame Marie Louise JUILLET, décédée à CHARLEVILLE MEZIERES (08000) le 30 juin 2026, a consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Quentin NAVAUX, Notaire associé de la société d'exercice libéral à responsabilité limitée dénommée «Office Notarial d'Arches», titulaire d'un Office notarial dont le siège est à CHARLEVILLE MEZIERES (Ardennes), 1 bis rue de Lorraine, le 10 novembre 2026, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du Notaire chargé du règlement de la succession : Maître Quentin NAVAUX, Notaire à CHARLEVILLE MEZIERES (08000), référence CRPCEN : 08066, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de CHARLEVILLE MEZIERES de l'expédition du procès -verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

M2613014

Aube

GERANCE

FIN DE GERANCE

DISTRIBUTION CASINO FRANCE / PAWNED PRAWN

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 11/11/2026, la société DISTRIBUTION CASINO FRANCE, SASU au capital de 37.701.329 €, dont le siège social est 1 cours Antoine Guichard - 42000 SAINT ETIENNE (428 268 023 R.C.S. SAINT ETIENNE), a donné en location-gérance à la société PAWNED PRAWN, SAS au capital de 5.000 €, dont le siège social est Rue du Bocage, ZAC les Crépadots - 10360 ESSOYES (132 344 920 R.C.S. TROYES), un fonds de commerce d'alimentation générale sis Zac les Crepadots, Rue du Bocage - 10360 ESSOYES, pour une période de trois années à compter du 12 novembre 2026 pour se terminer le 11 novembre 2029.

M2613134

CONSTITUTION DE SOCIETE

SPG HOLDING

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à VENDEUVRE SUR SEINE du 30 OCTOBRE 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : FORME : Société par actions simplifiée. DÉNOMINATION : SPG HOLDING. SIÈGE : 3 ruelle des Tanneries - 10140 VENDEUVRE SUR BARSE. DURÉE : Quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés. CAPITAL : 2.000 €. OBJET : La prise de tous intérêts et de toutes participations par tous moyens, apports, souscription, achats d'actions, d'obligations et tous droits sociaux dans toutes sociétés et toutes entreprises, la gestion, le contrôle, l'administration et la mise en valeur de ces participations ; les prestations de services d'ordre financier et administratif, technique, de contrôle de gestion, politique, commerciales, comptable, études et conseils à ses filiales et à toutes entreprises ; la gestion de son patrimoine. EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre. AGRÉMENT : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. PRÉSIDENT : Monsieur Sauveur PAILLEZ-GAILLET, demeurant 1 avenue Jean Casimir Perier - 10400 NOGENT SUR SEINE. La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES.

Pour avis : Le président.

M2612803

MODULE EXPRESS

Par acte SSP du 21/08/2026, il a été constitué une SASU dénommée : MODULE EXPRESS.

SIÈGE SOCIAL : La Croix Marguerite - 10260 SAINT PARRES LÈS VAUDES.

CAPITAL : 2.500 €.

OBJET : Négoce, achat et vente de gros.

PRÉSIDENT : M. Armand NTOMO, 2 Tarradineuf - 44170 JANS.

ADMISSIONS AUX ASSEMBLÉES ET DROITS DE VOTE : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

CLAUSES D'AGRÉMENTS : Actions librement cessibles entre associés uniquement.

DURÉE : 99 ans à compter de l'immatriculation au R.C.S. de TROYES.

M2613117

LB PEINTURE DECORATION

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ST LYE du 17/10/2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée. DÉNOMINATION SOCIALE : LB PEINTURE DECORATION. SIÈGE SOCIAL : 12 rue du Lieutenant Chavanat, Grange l'Evêque - 10180 ST LYE. OBJET SOCIAL : Peinture, décoration, vitrerie, revêtement sols et murs, travaux de paysagiste et entretien d'espaces verts. DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés. CAPITAL SOCIAL : 1.000 €. GÉRANCE : Monsieur Loïck BELLEPEAU, demeurant 9 rue des Noës - 10300 STE SAVINE, assure la gérance. Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES.

Pour avis : La gérance.

M2612844

raphpiz

Par ASSP en date du 19/10/2026, il a été constitué une SASU dénommée : raphpiz.

SIÈGE SOCIAL : 30 Quai Dampierre - 10000 TROYES.

CAPITAL : 1 €.

OBJET SOCIAL : Service de restauration sur place avec service à table, sans vente d'alcool.

PRÉSIDENT : Monsieur Mevruz Ramadani, demeurant 8e rue des Maraîchers - 10000 TROYES élu pour une durée illimitée.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Chaque actionnaire est convoqué aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

CLAUSES D'AGRÉMENT : Les actions et valeurs mobilières émises par la société sont librement cessibles et transmissibles.

DURÉE : 99 ans.

Immatriculation au R.C.S. de TROYES.

M2611906

Groupe Prieur
Experts-Comptables - Commissaires aux Comptes

SIXPO

Société civile immobilière
au capital de 100 euros
Siège social :
10 rue Lamoricière, 10300 STE SAVINE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 05 novembre 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : SIXPO

Siège social : 10 rue Lamoricière, 10300 STE SAVINE

Objet social : l'acquisition d'un immeuble, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement,

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 100 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Basile POUILLOT, demeurant 10 rue Lamoricière, 10300 STE SAVINE

Clauses relatives aux cessions de parts :

agrément requis dans tous les cas

agrément des associés représentant la majorité simple des parts sociales

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de TROYES.

Pour avis : La gérance.

M2612645

JURIS ALLIANCE
MEAUX - EPERNAY - LIEUSAINT

JURIS ALLIANCE
Notaires à Meaux

NEXORA CONSEILS & PERFORMANCE

Suivant acte sous seing privé à GELANNES, le 13/11/2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : NEXORA CONSEILS & PERFORMANCE.

FORME : Société par actions simplifiée unipersonnelle.

OBJET : La société a pour objet, en France et à l'étranger :

- Le conseil en gestion d'entreprise, notamment en matière d'organisation administrative, de stratégie, de pilotage de la performance, de contrôle de gestion, d'organisation financière et de trésorerie, de reporting et d'optimisation des processus ;
- Le conseil en gestion, pilotage économique et financier et assistance administrative des entreprises ;
- La prestation de conseil en organisation et procédures comptables, assistance à la mise en place d'outils de gestion et de systèmes d'information comptable, à l'exclusion de toute tenue, révision, appréciation, surveillance, redressement ou consolidation de comptabilités, ainsi que de toute attestation de comptes, réservées aux experts-comptables inscrits à l'Ordre ;
- La réalisation de prestations de conseil, d'audit organisationnel, d'études, de diagnostics et de recommandations au profit de toute entreprise ou organisation ;
- La mise en place de systèmes informatiques et de processus de dématérialisation ;
- Toutes prestations de services et de conseil en ressources humaines, recrutement, formation, gestion des compétences et accompagnement des organisations ;
- La négociation et la gestion de contrats d'achats de biens et de services ;
- L'achat, la vente et la location de matériel et fournitures de bureautique ;
- Le conseil en organisation patrimoniale et en stratégie patrimoniale globale, à l'exclusion de toute gestion de portefeuille pour le compte de tiers et de tout service ou activité relevant d'un statut réglementé sans obtention préalable des agréments ou inscriptions requis ;
- Le conseil et l'information en matière de fiscalité des particuliers ;
- Le coaching et l'animation de sessions, ateliers ou séminaires dans les domaines de la gestion, de la comptabilité, du management, de la stratégie, de l'organisation et du développement des entreprises ;
- Activité de consultant et d'apporteur d'affaires dans l'ensemble des domaines évoqués dans le présent objet social.

SIÈGE SOCIAL : GELANNES (10100), 3 voie Jules Mirand.

CAPITAL : 1.000,00 €.

DURÉE : 99 années.

DROIT DE VOTE : Le droit de vote attaché à l'action appartient à l'usufruitier dans les assemblées générales ordinaires et dans les assemblées générales extraordinaires.

CESSION : Les actions de la société ne peuvent être cédées à titre onéreux ou transmises à titre gratuit, à l'exception des cessions et transmissions consenties et effectuées au profit des actionnaires et des descendants des actionnaires, qu'après agrément préalable donné par décision collective adoptée à la majorité des deux tiers des voix détenues par les actionnaires présents ou représentés.

PRÉSIDENCE : La société ACH HOLDING, SARL, capital : 1.000 €, siège social : GELANNES (10100), 3 voie Jules Mirand, R.C.S. TROYES : 132 461 435, est nommée président pour une durée illimitée.

La société sera immatriculée au R.C.S. de TROYES.

M2613163

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Aube

SOFRAC
experts comptables
commissaires aux comptes
reims@sofrac.fr / 03.26.866.866
CORMONTREUIL

RAUDIN SIGNATURE

Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 5.000 €uros
Siège social :
106 avenue du Maréchal Leclerc
10450 BREVIANDES

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée signé le 18 novembre 2026 à BREVIANDES, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME : Société par actions simplifiée unipersonnelle.
DÉNOMINATION : RAUDIN SIGNATURE.
SIÈGE : 106 avenue du Maréchal Leclerc - 10450 BREVIANDES.
DURÉE : Quatre-vingt dix-neuf (99) ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
CAPITAL : 5.000 €.
OBJET SOCIAL :
L'activité d'agent immobilier exerçant tout ou partie des opérations dès lors qu'elles portent sur le bien d'autrui, à savoir :
- L'achat, la vente, la recherche, l'échange, la location ou sous-location, saisonnière ou non, en nu ou en meublés, d'immeubles bâtis ou non bâtis ;
- L'achat, la vente ou la sous-location de fonds de commerce ;
- La souscription, l'achat, la vente d'actions ou parts de sociétés immobilières ou sociétés d'habitat participatif donnant vocation à une attribution de locaux en jouissance ou en propriété ;
- L'achat, la vente de parts sociales non négociables lorsque l'actif social comprend un immeuble ou un fonds de commerce ;
- La conclusion de tout contrat de jouissance d'immeuble à temps partagé.
L'activité d'administrateur de biens assurant la gestion locative d'un bien immobilier, c'est-à-dire une intervention une fois le locataire trouvé en assurant la représentation du propriétaire dans les relations avec le locataire.
L'administrateur de biens peut notamment conclure le bail, percevoir les loyers et charges, s'assurer de la conservation du bien immobilier, s'occuper du contentieux en cas de loyers impayés, représenter le propriétaire aux assemblées de copropriétaires.
Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :
- La création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ;
- La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ;
- La participation, directe ou indirecte, de la société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ;
- Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.
EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre.
AGRÉMENT : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
PRÉSIDENT : Monsieur Maxime RAUDIN, demeurant 8 rue des Cortins - 10390 VERRIERES.
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES.
Pour avis : Le président.
M2613239

---

baillot & ASSOCIÉS
CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE
155 avenue d'Echenilly
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
Tél. : 03.25.45.10.69

SCI ZN IMMO

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 19/11/2026, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : SCI ZN IMMO
Objet social : - La propriété par voie d'apport ou autrement, l'acquisition, la mise en valeur, la prise à bail à construction, l'administration, l'exploitation par bail, location ou autrement, l'échange de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ; éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société ;
Siège social : 4 rue des Bonnetiers, 10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
Capital : 1 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de TROYES
Co-gérance : M. URBIN Gaëtan 8 rue Jean Lévy 10430 ROSIERES PRES TROYES et M. DIFALLAH Julien 8 rue des Quatre Vents 10800 ROUILLY ST LOUP
Clause d'agrément : Agrément par décision collective extraordinaire, dispense pour les cessions consenties entre associés
M2613261

SF CONSEIL et associés
Vos droits, votre avocat.
39 Rue Paul Dubois - 10000 TROYES
Tél. : 03.25.71.46.30

3SP EVENT

Suivant acte SSP en date à ASSENCIERES du 13/11/2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME : SARL.
DÉNOMINATION : 3SP EVENT.
OBJET : Toutes activités qui consistent à fournir des services ayant pour objet la surveillance humaine ou la surveillance par des systèmes électroniques de sécurité ou le gardiennage de biens meubles ou immeubles ainsi que la sécurité des personnes se trouvant dans ces immeubles ou dans les véhicules de transport public de personnes. Les prestations de sécurité événementielle nécessitant l'emploi d'agents de sécurité, incluant le contrôle d'accès, la palpation de sécurité et l'inspection visuelle des bagages à main dans le strict cadre légal et réglementaire en vigueur. Les prestations de prévention et de sécurité incendie (notamment via des agents SSIAP) lorsqu'elles sont accessoires et liées à la prestation de sécurité privée globale. L'intervention sur alarme et la réalisation de rondes de sécurité.
SIÈGE SOCIAL : 7 impasse des Lauriers à ASSENCIERES (10220).
CAPITAL : 1.000 € divisé en 100 parts sociales de 10 € chacune.
DURÉE : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.
GÉRANT : Sébastien CUVILLIEZ, 7 impasse des Lauriers à ASSENCIERES (10220).
La société sera immatriculée au R.C.S. de TROYES.
Pour avis.
M2613052

ABONNEMENTS
03.26.08.38.26
abonnement.pamb@legalnet.org

BANDS

Par acte SSP du 17/11/2026, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes :
DÉNOMINATION : BANDS.
OBJET SOCIAL : Toutes prestations de services de multiservices, notamment l'assistance aux particuliers et aux professionnels dans la réalisation de tâches courantes de la vie quotidienne et de l'entretien des locaux.
SIÈGE SOCIAL : 6 rue Louis Auger - 10300 SAINTE SAVINE.
CAPITAL : 1.000 €.
DURÉE : 99 ans.
GÉRANCE : M. BANDS Mathieu, Jacques, Constant, demeurant 6 rue Louis Auger - 10300 SAINTE SAVINE.
Immatriculation au R.C.S. de TROYES.
M2613258

MODIFICATION DE STATUTS

Groupe Prieur
Experts-Comptables - Commissaires aux Comptes

VP LOCATION

Société civile immobilière
au capital de 500 euros
Siège social : 7 Rue Auguste Rodin
10440 LA RIVIERE DE CORPS
883 421 281 RCS TROYES

Aux termes d'une délibération en date du 26 Octobre 2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 7 Rue Auguste Rodin, 10440 LA RIVIERE DE CORPS au 39 Rue du Cloître St Etienne 10000 TROYES à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Modification sera faite au greffe du Tribunal de commerce de TROYES.
Pour avis : La gérance.
M2612241

SF CONSEIL et associés
Vos droits, votre avocat.
39 Rue Paul Dubois - 10000 TROYES
Tél. : 03.25.71.46.30

SCI LES PIVOINES

Société civile immobilière
au capital de 900 €uros
Siège social :
29 Grande Rue - 10240 POUGY
978 329 647 R.C.S. Troyes

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 02/11/2026, il a été décidé de transférer le siège social au 26 rue Général de Gaulle - 10220 PINEY, à compter du 02/11/2026.
L'article 5 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au R.C.S. de TROYES.
Pour avis.
M2613130

HOLDING HURPEAUX

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 €uros
Siège social :
1 rue des Maraichers
10120 SAINT ANDRÉ LES VERGERS
882 543 788 R.C.S. Troyes

Suivant procès-verbal du 30 juin 2026, a décidé de transférer le siège social de la société à l'adresse suivante : 1 impasse de la Tuilerie - 10260 SAINT PARRES LÈS VAUDES.
Les statuts sont modifiés en conséquence
Mention au R.C.S. de TROYES.
M2613078

e.c.a. conseil
Expertise-comptable
Audit ◦ Conseil
12, rue des Bas Trévois
10000 TROYES
03 25 73 82 92

SCI DE LA FONTAINE SAINT QUENTIN

Aux termes d'une délibération en date du 29 avril 2026, l'assemblée générale extraordinaire de la société SCI DE LA FONTAINE SAINT QUENTIN, société civile immobilière, au capital de 914,69 €, dont le siège est 2 rue de la Barbuise - 10700 NOZAY, R.C.S. TROYES 414 004 416 , a décidé de proroger de quatre-vingt-dix-neuf (99) années la durée de la société, soit jusqu'au 8 octobre 2126, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.
Pour avis : La gérance.
M2613210

Étude CLOVIS notaires
Département Droit des Affaires
15 rue Clovis – 51100 REIMS
Tél. 03 26 87 71 71
etudeclovis@notaires.fr
www.etude-clovis.notaires.fr

SCI SAINT PAUL

Société civile immobilière
au capital de 33.760 €uros
Siège social :
5 rue de la République
10100 PARS LES ROMILLY
344 812 953 R.C.S. Troyes

Suivant délibération en date du 10 novembre 2026, la collectivité des associés a pris acte de la perte de la qualité d'associé de Madame Micheline PICARD épouse LEGRIFFON, intervenue à la date de son décès, soit le 16 novembre 2022.
Par conséquent, Monsieur Daniel LEGRIFFON devient propriétaire et titulaire en pleine propriété des 2.070 parts sociales, numérotées de 21 à 40 et de 61 à 2.110, précédemment détenues par Monsieur et Madame Micheline LEGRIFFON au titre de la communauté des époux.
L'inscription modificative de la société sera demandée au greffe du tribunal de commerce de TROYES.
Pour avis.
M2613277

EC3 CONSEILS
4 Place Maréchal Foch
10000 TROYES

MAKI ITM TROYES

SARL au capital de 1.000 €uros
Siège social :
15 av des Viennes
10120 SAINT ANDRÉ LES VERGERS
902 524 313 R.C.S. de Troyes

Aux termes de l'AGE en date du 05/11/2026 les associés ont nommé co -gérant M. MEAS Didier, demeurant 5 route de Nimes - 30250 SOMMIÈRES.
Mention au R.C.S. de TROYES.
M2613255

UNE MAISON POUR LA VIE

SAS au capital de 120.000 €uros
Siège social :
42 rue Turenne - 10000 TROYES
382 066 835 R.C.S. Troyes

Aux termes d'une délibération en date du 30 octobre 2026, l'assemblée générale extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 225 -248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.
Elle a également décidé de transférer le siège social du 42 rue Turenne - 10000 TROYES au 26 rue du Thorigot - 10440 TORVILLIERS à compter du 30 octobre 2026 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis : Le président.
M2612647

UNE MAISON POUR LA VIE

SAS au capital de 120.000 €uros
Siège social :
42 rue Turenne - 10000 TROYES
382 066 835 R.C.S. Troyes

Aux termes d'une décision en date du 30 octobre 2026, l'assemblée générale a pris acte du décès de Monsieur Romain SOT, directeur général survenu le 17 mai 2024 et a décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.
Pour avis : Le président.
M2612648

SARL HERBIN

SARL au capital de 15.000 €uros
Siège social :
4 rue du Jarron - 10390 CLÉREY
432 660 827 R.C.S. Troyes

L'assemblée générale extraordinaire du 30 septembre 2026 a constaté les cessions consenties le même jour par Jean-Paul HERBIN et Josette HERBIN née MAYBEL à Angélique HERBIN, portant respectivement sur 390 et 100 parts sociales, et modifié en conséquence l'article 7 des statuts.
Le capital social demeure fixé à 15.000 €, réparti entre Angélique HERBIN, titulaire de 990 parts, et Claude HUDRY, titulaire de 10 parts.
Dépôt des statuts actualisés au R.C.S. de TROYES.
Pour avis : La gérance.
M2613047

VOIRIES ET PLACES PROPRES

Société par actions simplifiée
au capital de 60.000 €uros
Siège social :
43T chaussée de Sellières
10100 ROMILLY SUR SEINE
819 665 878 R.C.S. Troyes

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 20 octobre 2026, les associés ont constaté la démission de M. Philippe FERON de ses fonctions de directeur général, à compter de la date du 15 novembre 2026 et ont décidé de ne pas le remplacer.
L'article 38 des statuts a été modifié en conséquence et le nom de Philippe FERON a été retiré des statuts.
Pour avis : La présidente.
M2613230

SCEA « DE LA PROVIDENCE »

Capital social : 540.000 €uros
Siège social :
Ferme de la Providence
10150 VOUE
R.C.S. Troyes 344 786 330

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 18 novembre 2026, les associés ont décidé des points suivants, à compter de cette même date :
- Nomination de Monsieur Andy VULQUIN, demeurant 28 rue de Breban - 10240 DAMPIERRE, en qualité de gérant ;
- Prorogation de la durée de la société de 49 ans.
Pour avis : La gérance.
M2613245

DGA+

SAS au capital de 150 €uros
Siège social :
147 rue Gornet Boivin
10100 ROMILLY SUR SEINE
981 274 509 R.C.S. de Troyes

L'AGE du 02/11/2026 a décidé de :
- Transférer le siège social au : 61 rue de Troyes - 10100 ROMILLY SUR SEINE ;
- Nommer directeur général, Mme MAHIKAN SOUMAHORO, 61 rue de Troyes - 10100 ROMILLY SUR SEINE en remplacement de M. NAZAIRE DJEGBA.
Mention au R.C.S. de TROYES.
M2613048

GFA « DU PLESSIS »

Capital social : 481.444,59 €uros
Siège social :
Ferme du Plessis
10240 DAMPIERRE
R.C.S. Troyes 422 633 123

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 31 janvier 2026, les associés ont décidé des points suivants, à compter du 23 décembre 2025 :
Nomination de Monsieur Romain SOUILLARD, demeurant 1 Ferme du Plessis - 10240 DAMPIERRE et de Monsieur Anthony SOUILLARD, demeurant 3 rue Saint-Laurent - 10170 PREMIERFAIT, en qualité de cogérants.
Retrait de Monsieur Michel SOUILLARD, de la gérance.
Pour avis : La gérance.
M2613064

EARL DE LA SABLONNIERE

Capital social : 157.937,00 €uros
Siège social :
7 rue de l'Eglise - 10290 CHARMOY
R.C.S. Troyes 343 503 389

Par AGE du 10/11/2026, les associés ont réduit le capital social par voie de rachat et d'annulation de parts sociales.
ANCIENNE MENTION : CAPITAL : 157.937,00 €.
NOUVELLE MENTION : CAPITAL : 157.820,00 €.
Pour avis : La gérance.
M2613131

POURSUITE D'ACTIVITE

baillot & ASSOCIÉS
CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE
155 avenue d'Echenilly
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
Tél. : 03.25.45.10.69

ROUQUET-MAGNIEN IMMOBILIER

SARL au capital de 10 000 €
Siège social :
4 Rue Charles Gounod
10300 SAINTE SAVINE
RCS de TROYES n°831 389 341

Avis de poursuite d'activité

L'AGE du 10/09/2026 a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social.
Mention au RCS de TROYES.
M2609872

S.M.A

SARL au capital de 7.500 €uros
Siège social : 9 rue Archimède
10600 LA CHAPELLE ST LUC
477 625 230 R.C.S. Troyes

Aux termes d'une décision en date du 21/10/2026, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.
Pour avis : La gérance.
M2613076

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Aube

DISSOLUTION DE SOCIETE

B.D.L.B.
SCI au capital de 1 000 €
Siège social : 9 Grande Ruelle
10270 LUSIGNY SUR BARSE
RCS de TROYES n°478 113 954

Avis de dissolution

L'assemblée générale ordinaire du 31/12/2025 a approuvé la dissolution Anticipée de la société à compter du 31/12/2025. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. RICHEZ Didier, demeurant 9 Grande Ruelle 10270 LUSIGNY SUR BARSE et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de TROYES.

M2612564

BECELAM
Forme : Société civile immobilière
société en liquidation
Capital social : 10.000 €uros
Siège social :
8 impasse des Ouches
10150 PONT SAINTE MARIE
810 792 101 R.C.S. de Troyes

Dissolution anticipée

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 11 novembre 2026, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 11 novembre 2026.

Monsieur Bertrand SMAGGHE a été nommé liquidateur.

Le siège de la liquidation est au siège social, adresse où doit être envoyée la correspondance.

Pour avis : Le liquidateur.

M2613113

LDA AIX EN OTHE
Société à responsabilité limitée
transformée
en société par actions simplifiée
au capital de 5.000 €uros
Siège social :
65 rue André Beury
10000 TROYES
832 452 676 R.C.S. Troyes

Avis de transformation

Aux termes d'une délibération en date du 01/10/2026 l'assemblée générale extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société.

La dénomination de la société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 5.000 €.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

Monsieur Ludovic DELACOUR, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la société.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la société est dirigée par :

PRESIDENT DE LA SOCIÉTÉ : La société LDA, société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 10.000 €, dont le siège social est 65 rue André Beury - 10000 TROYES, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 532 471 117, représentée par Monsieur DELACOUR Ludovic, gérant.

DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE : La société HCZ INVEST, société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 5.000 €, ayant son siège social 65 rue André Beury - 10000 TROYES.

Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 883 674 848 R.C.S. TROYES.

Représentée aux présentes par son gérant, Monsieur Loïc HANCZAR,

Pour avis : Le président.

M2613229

BDB 1
Société civile immobilière
en liquidation
au capital de 100 €uros
Siège social : 87 rue Edmond Fariat
10000 TROYES
Siège de liquidation :
87 rue Edmond Fariat 10000 TROYES
834 971 913 R.C.S. Troyes

Avis de dissolution anticipée

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 30 septembre 2026 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur BOUSQUIERE-LEVY Alexis et Madame DE BUYER-MIMEURE Olympe, demeurant ensemble 3 rue Favre - 73000 CHAMBERY, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 87 rue Edmond Fariat - 10000 TROYES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de TROYES, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.

M2613160

Etude de Maîtres
Marie-Agnès
VAN GOETSENHOVEN-SINEGRE
et Elodie
DEMONGEOT-COURTY
Notaires associées
à NOGENT SUR SEINE (Aube)
1 rue des Moulins

« SCM SAINT LAURENT »

Par assemblée générale extraordinaire en date du 3 novembre 2026 il a été décidé la dissolution anticipée à compter du 31 décembre 2026 de la société civile de moyen «SCM SAINT LAURENT» dont le siège social est à NOGENT SUR SEINE (Aube), 21 rue du canal Terray, immatriculée au R.C.S. de TROYES sous le numéro 392 758 868 existant entre Madame Béatrice Sophie LAUNAY, épouse de Monsieur Yannick Pascal RÜSTERHOLTZ, demeurant à LA SAULSOTTE (10400), 3 rue Putte Muse, Madame Annabel Germaine Huguette LEGRAND, épouse de Monsieur Grégory Cyril BICHE, demeurant à LE MERIOT (10400), 20 rue de l'Ecluse Beaulieu, Madame Aurélie GAUTHIER, épouse de Monsieur Franck Nicolas PLARD, demeurant à SAINTAUBIN (10400), 1 Bis rue du Petit Couvent, Madame Béatrice LAUNAY épouse RUSTERHOLTZ a été nommée liquidateur.

La liquidation sera clôturée par suite du partage de la totalité de l'actif net social.

Pour avis : Le Notaire.

M2613158

IMMOLAB
Société civile
au capital de 398.916,00 €uros
Siège social : 15 boulevard du 1er Ram
10000 TROYES
810 272 609 R.C.S. Troyes

Aux termes d'un procès-verbal en date du 9/11/2026, l'assemblée générale a décidé la dissolution anticipée de la société.

A été nommé liquidateur Nicolas JEANNARD, demeurant 103 B avenue Galliéni - 10300 SAINTE SAVINE et le siège de liquidation a été fixé au siège social.

M2613174

SCM DOMUS MEDICA
Société civile de moyens
en liquidation
au capital de 3.048,99 €uros
Siège social :
42 rue de la Paix
10000 TROYES
Siège de liquidation :
42 rue de la Paix
10000 TROYES
380 628 875 R.C.S. Troyes

Avis de dissolution anticipée

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 22/10/2026 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter 22/10/2026 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Michel VAN RECHEM, demeurant 43 bis rue du Bois - 10320 BOUILLY, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 42 rue de la Paix - 10000 TROYES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de TROYES, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis :
Le liquidateur.

M2613123

CLOTURE DE LIQUIDATION

baillot & ASSOCIÉS
CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE
155 avenue d'Echenilly
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
Tél. : 03.25.45.10.69

SARL ESTEVES
SARL au capital de 7 640 €
Siège social :
1602 Rue Louis Guillemin
10120 LEPINE
RCS de TROYES n°440 897 619

L'assemblée générale ordinaire du 05/11/2026 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur Mme ESTEVES Maria de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 05/11/2026.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de TROYES.

M2612548

B.D.L.B.
SCI au capital de 1 000 €
Siège social : 9 Grande Ruelle
10270 LUSIGNY SUR BARSE
RCS de TROYES n°478 113 954

L'assemblée générale ordinaire du 31/12/2025 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. RICHEZ Didier de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/12/2025.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de TROYES.

M2612565

Retrouvez l'intégralité de votre journal sur

matot-braine.fr

Une expérience digitale accrue avec votre journal

- Informations économiques et juridiques
- Contenu web exclusif
- Nouvelles fonctionnalités bientôt disponibles

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Aube / Aisne

Groupe Prieur
Experts-Comptables - Commissaires aux Comptes

BLOPILATUS

Société par actions simplifiée
en liquidation
Au capital de 5 000 euros
Siège social et de liquidation :
Aérodrome de Brienne le Château
10500 PRECY ST MARTIN
949 674 584 RCS TROYES

Aux termes d'une décision en date du 14 octobre 2026 au siège social, l'Associé Unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Lionel BARRET, demeurant ZI de Saint Christophe Camping de l'Aérodrome de Brienne Le Château, 10500 ST CHRISTOPHE DODINICOURT, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce de TROYES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis : Le liquidateur.

M2612753

ATOCA CONSULTING SAS

SAS au capital de 1 000 €
Siège social : RD54, Chavaudon
10290 MARCILLY LE HAYER
RCS de TROYES n°844 948 208

L'assemblée générale extraordinaire du 13/11/2026 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. BERNEDE Georges de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 13/11/2026.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de TROYES.

Georges BERNEDE

M2613102

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

EJ
EULLER & JEHL
NOTAIRES

SELARL David EULLER & Philippe JEHL
Notaires Associés
122 route d'Auxerre
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
CRPCEN 10078
Tél : 03 10 45 16 85
Courriel :
office.saint-andre@10078.notaires.fr

EPOUX GERARD

Insertion changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Me Philippe JEHL, Notaire à SAINT ANDRE LES VERGERS, le 09/11/2026, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle avec clause d'attribution au conjoint survivant entre :

M. Michel Kléber Joseph GERARD et Mme Marie-Claude Annick TORELLI, demeurant ensemble à FONTVANNES (10190), 2 rue de la Gare.

M. est né à FONTVANNES (10190) le 27/03/1945 ;

Mme est née à TROYES (10000) le 30/11/1946 ;

Mariés à SAINT ANDRE LES VERGERS (10120) le 11/06/1966 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, le Notaire.

M2612926

OFFICE VICTOR HUGO
NOTAIRES ASSOCIÉS

Me COSSARD - MARTIN - DAMAY
30 boulevard Victor Hugo, B.P. 704
10001 TROYES CEDEX
Tél. : 03.25.82.66.55

EPOUX GUILLAUME

Suivant acte reçu par Me Charlotte DAMAY CENSIER le 18 novembre 2026, Monsieur Xavier Gilbert Antoine GUILLAUME et Madame Laurence NABOUDET, demeurant ensemble à TROYES (10000), 7 rue Ambroise Cottet, mariés à la mairie de SAINT ANDRE LES VERGERS (10120) le 24 juillet 1992 sous le régime légal de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable, ont aménagé leur régime matrimonial dans le sens suivant : apport à la communauté, par l'épouse, de la résidence principale des époux située 5 bis et 7 rue Ambroise Cottet à TROYES (10000), cadastrée section BS n° 48 558, lui appartenant à titre de bien propre, avec stipulation qu'en cas de dissolution de la communauté par décès, le survivant des conjoints pourra prélever sur la communauté, avant tout partage, et à titre de préciput, la maison dont s'agit.

Oppositions : à adresser s'il y a lieu dans un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent avis par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice, à SELARL OFFICE 30 VH NOTAIRES, 30 bld Victor Hugo - 10000 TROYES.

Pour avis :
Me Charlotte DAMAY CENSIER.

M2613278

Maîtres Xavier BOUFFIN et Laetitia MARCHAND
Notaires associés
4 mail des Acacias - 51120 SEZANNE

EPOUX COLIN

Changement de régime matrimonial

Aux termes d'un acte reçu par Maître Xavier BOUFFIN Notaire à SEZANNE (51120), 4 mail des Acacias (CRPCEN 51043), le 18 novembre 2026, à la requête des époux ci-après identifiés, contenant, à la requête de :

Monsieur Romain, Jean-Paul, André COLIN et Madame Manon DEHON, demeurant ensemble à MAIZIERES LA GRANDE PAROISSE (10510), 82 avenue du général de Gaulle ;

Nés savoir :

- Monsieur COLIN à ROMILLY SUR SEINE (10100) le 6 octobre 1993 ;
- Madame DEHON à TROYES (10000) le 30 septembre 1991.

Mariés à VILLENAUXE LA GRANDE (10370) le 30 décembre 2025, et actuellement soumis au régime de la communauté de biens réduite aux acquêts.

Lesquels, faisant usage de la faculté offerte par l'article 1397 du Code civil, sont convenus dans l'intérêt de la famille, de changer entièrement de régime matrimonial.

Ils ont déclaré adopter pour l'avenir le régime de la séparation de biens, tel qu'il est établi par les articles 1536 à 1543 du Code civil.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte de commissaire de justice à Maître Xavier BOUFFIN, Notaire à SEZANNE (51120), 4 mail des Acacias.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial à M. le juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent.

Pour avis : Xavier BOUFFIN.

M2613284

AVIS DIVERS

M. François DUCRUET

Avis de saisine de légataire universel délai d'opposition

Suivant testament olographe en date du 16 avril 2011, Monsieur François Jacques DUCRUET, en son vivant rentier, demeurant à AILLEVILLE (10200), 8 rue des Genefrines. Né à SEZANNE (51120), le 24 septembre 1963, décédé à AILLEVILLE (10200) (France), le 23 août 2026, a consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Catherine DEPOISSON, Notaire à BAR SUR AUBE (Aube), 26 rue du Général Vouillemont, le 6 novembre 2026, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Catherine DEPOISSON, Notaire à BAR SUR AUBE 10200, référence CRPCEN : 10064, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de TROYES de l'expédition du procès -verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

M2613059

Aisne

CONSTITUTION DE SOCIETE

CONCIERGERIE LESOUEF

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 €uros
Siège social :
13 bis rue de Launay
02650 CREZANCY

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CRÉZANCY (02) du 18/11/2026, il a été constitué une société par actions simplifiée à associée unique dénommée CONCIERGERIE LESOUEF présentant les caractéristiques suivantes :

SIÈGE : 13 bis rue de Launay - 02650 CREZANCY.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S.

CAPITAL : 1.000 €.

OBJET : La mise à disposition par location ou autres moyens, d'appartements et de maisons meublées, de tourisme ou non, sans caractère hôtelier ni para-hôtelier ; La gestion pour le compte d'autrui de locations immobilières de courte, moyenne et longue durée ; L'intermédiation entre hôtes et voyageurs ; La réalisation de prestations de conciergerie et de prestations de services accessoires ; La propriété, la gestion, l'administration, l'exploitation par bail, location ou autrement, et la disposition des biens immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire, par voie d'acquisition, apport, échange ou autrement ; Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à : - La création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ; - La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ; - La participation, directe ou indirecte, de la société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ; - Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associée unique est libre.

PRÉSIDENT : Monsieur Yoann LESOUEF, demeurant 13 bis rue de Launay - 02650 CREZANCY.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SOISSONS.

Pour avis : Le président.

M2613233

EURL ETA CREPIN THIERRY

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 9 novembre 2026 à LA NEUVILLE EN BEINE (02), il a été constitué une société à responsabilité limitée unipersonnelle, par l'apport en nature effectué par M. Thierry CREPIN, demeurant 50 les Huit Setiers - 02300 LA NEUVILLE EN BEINE, immatriculé antérieurement en tant qu'Entrepreneur Individuel au R.C.S. de SAINT QUENTIN sous le numéro SIRET 403 293 889 00032, et présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : EURL ETA CREPIN THIERRY.

CAPITAL SOCIAL : 23.000,00 €.

FORME : Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

SIÈGE SOCIAL : 50 les Huit Setiers - 02300 LA NEUVILLE EN BEINE.

OBJET : La société a pour objet la réalisation de tous travaux agricoles et forestiers, ci-après énumérés, au bénéfice d'agriculteurs, de collectivités publiques ou privées, ainsi que de toutes personnes physiques ou morales :

- Travaux agricoles s'insérant directement dans le cycle de la production végétale tels que le labourage, défonçage, défrichement, binage, hersage, sarclage, semailles, traitements divers, récolte, fauchage, battage ou dans le cycle de la production animale ;
- Travaux d'amélioration foncière agricole en vue de rendre le sol propre à la culture ou en vue d'en faciliter la mise en œuvre, tels que des travaux de drainage ou d'assainissement ainsi que l'ensemble des travaux accessoires y afférents, tels que l'irrigation, l'arasement de talus, notamment dans le cadre de remembrement ;
- Travaux de broyage, d'élagage d'arbres ;
- Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

DURÉE : 99 ans à compter de l'immatriculation au R.C.S.

GÉRANCE : M. Thierry CREPIN, demeurant 50 les Huit Setiers - 02300 LA NEUVILLE EN BEINE.

IMMATRICULATION : R.C.S. SAINT QUENTIN.

Pour avis.

M2613036

Société H2I - HUBLIN IMMO INVEST

Aux termes d'un acte s.s.p. signé électroniquement le 18 novembre 2026, il a été formé une société par actions simplifiée au capital 116.000 €, dénommée Société H2I - HUBLIN IMMO INVEST et présentant les caractéristiques suivantes :

SIÈGE SOCIAL : Rue de Coucy - 02320 ANIZY LE GRAND.

OBJET : L'acquisition, la propriété, l'administration, la mise en valeur et l'exploitation par bail ou location, mais à l'exception de la disposition, de l'immeuble situé à ANIZY LE GRAND (02320), Rue de Coucy le Château, cadastré Section AE n° 68 pour 00ha 19a 28ca, Section AE n° 73 pour 01ha 20a 00ca, Section AE n° 129 pour 00ha 01a 54ca et section ZD n° 345 pour 01ha 52a 85ca (ci-après l'Immeuble), ainsi acquis par la société ; La réalisation de travaux, quelle qu'en soit la nature, dans l'Immeuble ; Le financement de l'acquisition de l'Immeuble ou des travaux susceptibles d'être réalisés dans tout ou partie de l'Immeuble par voie d'emprunt, crédit-bail et l'octroi de toutes garanties nécessaires à cet effet.

DURÉE : 99 années à compter de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

PRÉSIDENT : M. Philippe HUBLIN, demeurant à COURMELLES (02200), 813 rue Gambetta.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : En cas de démembrement de la propriété d'une ou plusieurs Actions, nu-propriétaire et usufruitier ont le droit de participer aux assemblées. Le droit de vote attaché à l'Action appartient au nu-propriétaire, sauf pour les décisions concernant l'affectation des bénéfices, où il est réservé à l'usufruitier. Toutefois, pour les autres décisions, nu propriétaire et usufruitier pourront convenir que le droit de vote sera exercé par l'usufruitier.

TRANSMISSION DES ACTIONS : Toute cession, au profit de tiers ou entre associés propriétaires ou usufruitiers d'actions ordinaires est soumise à l'agrément préalable donné par décision collective extraordinaire, à l'exception des cessions d'actions A entre associés, y compris au profit de ceux relevant d'une autre catégorie ou au profit de tiers ; des cessions d'actions B au profit (i) d'associés propriétaires d'Actions A ou de toute filiale, directe ou indirecte, d'ITM ENTREPRISES et (ii) de toute personne que les propriétaires d'actions A se seront substituées pour l'acquisition d'Actions ; des ventes ou donations d'actions effectuées en pleine propriété au profit (i) d'un Associé Exploitant et/ou (ii) d'un Héritier d'un associé exploitant préalablement devenu président et actionnaire majoritaire (au sens de la majorité simple des actions et droits de vote) d'une société d'exploitation, qui sont libres.

Par décision du 19 novembre 2026, le président a nommé Madame Véronique HUBLIN, née OLIVIERI, demeurant 813 rue GAMBETTA à COURMELLES (02200) aux fonctions de directeur général.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT QUENTIN.

Pour avis.

M2613310

MODIFICATION DE STATUTS

Octav
Société d'Avocats
8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

SEGAS FRANCE

Société à responsabilité limitée
au capital de 210.000 €uros
Siège social :
8 rue Voltaire - 02000 LAON
507 471 159 R.C.S. Saint Quentin

Modification de l'objet social

L'assemblée générale extraordinaire réunie en date du 17/11/2026 a décidé de modifier l'objet social de la société et de modifier purement et simplement les dispositions de l'article 2 des statuts de la manière suivante :

La société a pour objet, en France et dans tout pays :

- La réalisation de prestations de services commerciales, notamment l'externalisation de force de vente, la prospection, la promotion, la représentation commerciale, la négociation et le développement des ventes pour le compte de tiers, sans achat ni revente en son nom propre ;
- Toutes prestations d'assistance commerciale et stratégique liées au développement d'activité de ses clients.
- Et généralement, faire toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Modification sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT QUENTIN.

Pour avis.

M2613191

CLOTURE DE LIQUIDATION

PRESTATION LA RUE CREUSE

SASU au capital de 1 500 €
Siège social : CHEMIN DU MOULIN A VENT, LA RUE CREUSE
02850 TRELOU SUR MARNE
RCS de SOISSONS n°928 163 351

Avis de liquidation

En date du 13/10/2026, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. LEGRAND Morgan de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/10/2025.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de SOISSONS.

M2611632

VENTE CESSION ATTRIBUTION D'APPORTS

GROUPE MONASSIER
REIMS
Notaires de France

M. THIEBAUT et MME SERUSIER / EURL SELLIER THOMAS

Suivant acte reçu par Me Pierre VIAL, Notaire à REIMS, le 6 novembre 2026, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement de la MARNE, le 10 novembre 2026, référence 5104P04 2026 N 03460 ;

Monsieur Bruno Jean Fernand THIEBAUT, boulanger-pâtissier et Madame Betty Marie-Andrée SERUSIER, responsable point de vente, demeurant ensemble à FOLEMBRAY (02670), 3 rue Glatigny ont cédé à la société dénommée EURL SELLIER THOMAS, société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 10.000,00 €, dont le siège est à FOLEMBRAY (02670), 20 rue Bernard Lefèvre, identifiée au SIREN sous le numéro 131 663 114 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT QUENTIN, un fonds de commerce de boulangerie, pâtisserie, confiserie, glaces, chocolaterie, traiteur, boissons à emporter, appartenant à Monsieur et Madame Bruno THIEBAUT-SERUSIER et exploité par eux, à titre d'établissement principal, à FOLEMBRAY (02670), 20 rue Bernard Lefèvre, et pour l'exploitation duquel Monsieur Bruno THIEBAUT est immatriculé au Répertoire des Métiers et au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT QUENTIN et identifié auprès de l'INSEE sous le numéro SIRET 809 516 206 00012, Code APE 1071C.

Moyennant le prix de 185.000,00 €.

L'entrée en jouissance a été fixée au jour de signature.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de publication au siège du fonds cédé, sise à FOLEMBRAY (02670), 20 rue Bernard Lefèvre.

Pour avis.

M2613288

Nouveauté. **Renault a dévoilé l'étude de ce que pourrait être la lointaine descendante 100% électrique de la fameuse « Gord » des sixities. Un exemplaire unique destiné à le rester.**

R8 Gordini Concept : un rêve bleu



La R8 Gordini Concept a été une des stars du stand Renault lors du dernier Mondial de l'automobile.

Il ne manque rien. Même pas la double bande blanche, décalée sur la gauche dans le prolongement du regard du conducteur. La nuance de bleu n'est pas la même mais peu importe. Immédiatement, on reconnait la face avant, percées de six projecteurs, de l'immortelle R8 Gordini. Celle qui a fait rêver plusieurs générations d'amateurs de bagnoles dans les sixties et dont le souvenir reste vivace dans les mémoires. Reste à savoir si sa silhouette et son nom, celui d'Amédée Gordini, surnommé « le sorcier », dit encore quelque chose aux jeunes générations… Mais c'est une autre histoire.

Renault qui semble avoir pris goût à revisiter son passé – voir les récentes R5, R4 et Twingo – récidive avec la R8 Gordini Concept qui sera officiellement présentée au public à partir du 12 octobre lors du Mondial de Paris dont elle sera une des stars.

Son nom est à lui seul une mauvaise nouvelle. Le mot concept indique qu'il s'agit d'un show car, destiné à la fois à exprimer la créativité des équipes de Renault et à susciter l'intérêt du grand public pour lui vendre des modèles plus sages. Un exemplaire unique qui n'a pas vocation à passer au stade de la série sous quelque forme que ce soit. À moins que l'exemple de la R5 Turbo 3E disponible en édition limitée – moins de 2000 exemplaires - à un tarif dissuasif à une poignée de passionnés fortunés n'incite Renault à récidiver.

Si l'avant de ce concept fait référence explicitement à la R8 Gordini, tout comme le montant arrière du toit, les stylistes ont pris des libertés pour sculpter une silhouette inédite de coupé deux portes (4,12m de long pour 1,88m de large et 1,27m de haut), caractérisée par des ailes bodybuildées dont les passages de roues rappellent ceux du modèle originel. Tout comme les rétros « obus », indispensable signe de sportivité venu tout droit des circuits des année 60. Autre hommage esthétique : les blocs feux arrière et la grille d'aération striant le capot. Ce balancement entre passé et modernité confère un charme évident à cet hommage exacerbé qui réussit à en faire beaucoup visuellement sans pour autant en faire trop. Un équilibre délicat.

TOUT EN NUANCES DE BLEU ET DE GRIS

L'aménagement intérieur de ce concept combine style, imagination et savoir-faire.Tout en s'inspirant de la planche de bord de la « Gord », les designers sont parvenus à en proposer une réinterprétation originale de haut niveau. On retrouve la casquette courant d'un montant de pare-brise à l'autre et les différents compteurs et manomètres ronds mais ils sont cerclés d'aluminium et accueillent des écrans numériques. Entorse à l'histoire mais signe de liberté : une superbe console centrale, elle aussi en aluminium brossé, regroupe de multiples boutons. Le choix de matériaux de qualité : métal, Alcantara (R) et velours côtelé dans des nuances de bleu et de gris participe à cette impression générale. Le tout est complété par des sièges baquets qui confirment le caractère résolument sportif de ce rêve sur roues.

Un rêve, seulement un rêve. Pour s'en convaincre, il suffit de savoir que Renault n'apporte pas la moindre précision sur l'éventuelle motorisation de son concept. Seule est évoquée la présence d'un hypothétique moteur en position arrière. Une autre référence à la R8G. Un bloc 100% électrique, cela va de soi, qui ne poserait aucune difficulté technique à transmettre sa puissance aux roues arrière. Comme au bon vieux temps…

Quel avenir pour cette R8 Gordini Concept ? Si on en croit Renault : aucun. Si ce n'est rejoindre le futur musée de la marque dont l'ouverture est prévue est prévue fin 2027. Mais qui sait ! Il n'est pas interdit de rêver. Les concepts sont aussi faits pour ça.

DOMINIQUE MAREE



Un aménagement intérieur soigné faisant référence à la R8 Gordini originelle.



Nicolas Noirot. Après 20 ans de carrière chez les pompiers de Paris, le natif des Ardennes s'épanouit depuis deux ans dans le métier d'apiculteur dans la région rémoise.

Happyculteur



BB

Avec son miel, Nicolas Noirot a remporté deux médailles d'or au Salon International de l'Agriculture en 2026.

« *Aujourd'hui quand je me lève le matin, j'ai la banane ! Je m'éclate dans ce que je fais et je souhaite aux gens d'être aussi heureux que je le suis* ». L'histoire de Nicolas Noirot est celle d'un optimiste de nature qui vit la vie qu'il s'est choisie. Apiculteur, rien ne pourrait le rendre plus enthousiaste, même lorsqu'il s'agit de se lever à 5 heures tous les samedis matin pour se rendre sur le marché du Boulingrin de Reims. *« J'aime être au contact des clients, j'aime discuter avec les gens, ça n'a pas de prix »*. Pourtant, jusqu'en 2024 c'est dans un tout autre univers que Nicolas Noirot a évolué : celui des Pompiers de Paris.

Originaire - et fier de l'être - de la petite commune de Charbogne dans les Ardennes, il obtient un BEP Maintenance à Rethel et postule pour être agent technique de la commune de Juniville, à quelques kilomètres seulement de chez lui. Un avenir tout tracé pour ce passionné de cyclisme, qui écume toutes les courses de la région en rêvant sans doute un jour de passer professionnel. Mais pour obtenir ce premier emploi, une condition s'impose : il doit devenir pompier volontaire. Ce qu'il fait sans hésiter, tout en se rendant immédiatement à l'évidence : *« J'ai tout de suite senti que c'était mon truc »*. Pendant deux ans, le jeune homme enchaîne alors les formations et se lance corps et âme dans les concours pour devenir Pompier de Paris. Il intègre l'école et rejoint son affectation un an plus tard, en plein cœur de la Capitale. Un parcours très exigeant qui ne le décourage pas mais dont il garde un souvenir tenace. *« C'était très difficile, tant à l'école qu'au début en caserne. On est constamment testés sur nos capacités et chaque erreur est sanctionnée »*. En effet, considérés comme l'élite des soldats du feu, les Pompiers de Paris sont des militaires et leur discipline est réputée. *« J'ai connu le premier tournant de ma carrière en avril 2005 lors de l'incendie de l'hôtel de la rue de Provence (qui fera 24 morts dont 11 enfants, NDLR) »*, se souvient-il, profondément marqué d'avoir vu des victimes mourir brûlées vives.

> *« Après toutes ces années passées à Paris, j'étais en manque de nature ! »*

D'UN RÊVE À UN AUTRE

Une épreuve éprouvante qui le fait entrer réellement dans la famille des Pompiers de Paris. Parallèlement, le jeune homme continue à rêver de cyclisme. Son niveau lui permet d'intégrer l'équipe de France militaire et il porte la tunique tricolore à de nombreuses reprises en compétition. Plusieurs fois champion de France par équipe, il participe même aux championnats du monde militaires où il décroche une cinquième place par équipe, face à certains coureurs qui appartenaient à des équipes professionnelles.

« C'est à ce moment-là que j'ai vraiment compris que je n'avais pas le niveau pour être pro », avoue-t-il. Il se consacre alors pleinement à sa carrière de pompier et vise un nouvel objectif : devenir chef de centre. Un parcours d'avancement semé de concours, d'examens et d'épreuves mais rien d'insurmontable pour ce compétiteur à la mentalité de fer. Affecté aux casernes du centre de Paris, il est amené à intervenir auprès des SDF comme auprès des personnalités comme de quelques Présidents de la République.

Muté en Seine-Saint-Denis, il connaît un rebondissement dans sa carrière quand, lors d'une intervention, il chute lourdement dans un escalier avec deux enfants dans les bras. Il se casse les deux poignets et se sectionne un ligament. Verdict : des opérations et deux années d'inaptitude opérationnelle. Le Caporal-chef de 32 ans se rend à l'évidence et dit adieu à son rêve de devenir chef de centre au vu des étapes qu'il lui reste à franchir avant d'atteindre l'âge limite du concours. *« C'est alors que je décide que j'arrêterai ma carrière de Pompier après 20 ans d'activité, soit en 2024. Mon choix était fait et je ne reviendrai jamais dessus »*.

Mais son arrivée en Seine-Saint-Denis, loin des beaux quartiers de la Capitale lui apporte toutefois un rebondissement aussi heureux qu'inattendu.

DES RUCHES ET DES ÉTOILES

Plus spacieuses qu'en centre-ville, les casernes de banlieue offrent davantage de d'espaces extérieurs. Une aubaine : il propose à son chef de centre d'installer des ruches. *« Après toutes ces années passées à Paris, j'étais en manque de nature ! Quand j'étais petit, je passais mon temps à être dehors, à cueillir des mûres pour faire des confitures, à cueillir des champignons ou à aller à la pêche… Alors quand j'ai proposé à mon supérieur d'installer des ruches et qu'il a accepté, je me suis lancé dans cette pratique avec beaucoup d'envie et d'enthousiasme . C'est une activité que je connaissais déjà car mon oncle était apiculteur »*. Il obtient une autorisation de double activité et réinvestit ses bénéfices dans de nouvelles ruches, des essaims ou dans du matériel. Très vite il devient l'attraction de ses collègues et de ses supérieurs qui viennent visiter son exploitation.

Un jour il reçoit un appel qui va une nouvelle fois bouleverser son parcours. *« La personne en ligne s'est présentée comme Eric Fréchon, le chef étoilé du Bristol. J'ai cru que mes collègues me faisaient une blague jusqu'à ce qu'il insiste et que je comprenne que c'était bien lui ! »*, en sourit-il encore aujourd'hui. Séduit par son miel, le Chef trois étoiles au Michelin lui ouvre en effet les portes de son établissement, ses cuisines et même le toit du Bristol sur lequel Nicolas Noirot installe et exploite des ruches dès 2013. Peu à peu, l'activité prend de l'ampleur et le pompier sent qu'elle pourra devenir son métier lorsqu'il prendra sa retraite.

Comme prévu, après un passage en Etat-Major et quatre ans en tant que responsable du groupe des conducteurs du Cabinet du Général, en 2024, il raccroche le casque et devient apiculteur à temps complet. Il conserve une cinquantaine de ruches en Seine Saint-Denis et développe son parc jusqu'à atteindre aujourd'hui pas moins de 400 ruches dans un rayon de 30 km autour de Reims. *« Je produis environ 8 tonnes de miel par an, une tonne de bonbons et 1 000 bouteilles d'hydromel. Si les bonbons et l'hydromel sont fabriqués par des artisans partenaires, tous sont faits avec le miel que je leur livre »* , souligne celui qui s'est aussi lancé dans la production de pain d'épices.

Attaché au contact humain, il privilégie la vente en direct en étant présent sur le marché du Boulingrin de Reims chaque samedi. Il est aussi référencé en tant que producteur local dans les deux hypermarchés Leclerc de Champfleury et Saint-Brice, ainsi que dans deux hôtels (Golden Tulip et Four Points) et le restaurant le Grand Cerf (Montchenot).

« En 2025, les Vitrines de Reims m'ont donné la chance de participer au marché de Noël, c'est une formidable opportunité de faire découvrir mes produits », souligne celui qui est déjà reconnu par les experts, puisque le jury du Salon International de l'Agriculture l'a récompensé de deux médailles d'argent en 2025 et de deux médailles d'or en 2026. Une consécration qui conforte Nicolas Noirot dans ses choix et son investissement quotidien. Infatigable, ce papa de deux filles veut asseoir son activité avec la construction d'un bâtiment dans lequel il regroupera ses trois sites actuels. *« Grâce à la CCI Marne-Ardennes, je me suis positionné sur un terrain dans la zone des Mesneux. Le permis de construire devrait être déposé début 2027 et j'espère organiser des premières portes ouvertes à l'été 2028 ! »*.

D'ici là, Nicolas Noirot continue de faire découvrir ses produits à sa clientèle toujours plus nombreuse, qui pourra venir à sa rencontre sur le marché de Noël de Reims jusqu'au 27 décembre 2026.

Benjamin Busson

1981
Naissance à Rethel (Ardennes) le 8 avril.

2004
Entrée chez les Pompiers de Paris.

2010
Premières ruches et naissance de son exploitation.

2024
Devient apiculteur à temps complet.

Février 2026
Décroche deux médailles d'or au Salon International de l'Agriculture.

2026
Participe au marché de Noël de Reims du 25 novembre au 27 décembre.



Retrouvez tous nos portraits sur matot-braine.fr